Parlement européen
2024-2029

Commission des affaires étrangères

2025/2255(INI)

13.4.2026

AMENDEMENTS
1 - 373

Projet de rapport
Tonino Picula
(PE784.230v01-00)

Rapport 2025 de la Commission concernant la Serbie
(2025/2255(INI))

AM_Com_NonLegReport

Amendement 1
Hans Neuhoff

Proposition de résolution
Visa 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu l'article 2, paragraphe 1, et l'article 2, paragraphe 7, de la charte des Nations unies, qui consacrent l'égalité souveraine des États et le principe de non-ingérence dans les affaires relevant essentiellement de la compétence nationale d'un État;

Or. en

Amendement 2
Hans Neuhoff

Proposition de résolution
Visa 1 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu l'article 31, paragraphe 1, du traité sur l'Union européenne, en vertu duquel les décisions dans le domaine de la politique étrangère et de sécurité commune sont prises par le Conseil statuant à l'unanimité;

Or. en

Amendement 3
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Visa 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la déclaration de Sofia du sommet UE-Balkans occidentaux du

17 mai 2018 et la déclaration de Sofia qui y est annexée,

Or. en

Amendement 4
Željana Zovko

Proposition de résolution
Visa 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la déclaration de Zagreb adoptée lors du sommet UE-Balkans occidentaux du 6 mai 2020;

Or. en

Amendement 5
Francisco José Millán Mon, Antonio López-Istúriz White, Gabriel Mato, Nicolás Pascual de la Parte

Proposition de résolution
Visa 17

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu le premier accord de principe régissant la normalisation des relations entre ***les gouvernements de*** la Serbie et ***du*** Kosovo, conclu le 19 avril 2013, les accords du 25 août 2015 et le dialogue en cours facilité par l'Union européenne en vue de la normalisation des relations entre la Serbie et le Kosovo,	– vu le premier accord de principe régissant la normalisation des relations entre la Serbie et ***le*** Kosovo******, conclu le 19 avril 2013, les accords du 25 août 2015 et le dialogue en cours facilité par l'Union européenne en vue de la normalisation des relations entre la Serbie et le Kosovo, ****Cette désignation ne doit pas être interprétée comme une reconnaissance de la condition d'État et s'entend sans préjudice de la position de chaque État membre sur le statut[1 bis].***

[1 bis] Cette mention doit être placée dans le titre et appliquée à l'ensemble du

document.

Or. es

Amendement 6
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Visa 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu l'article 14 de la constitution serbe relatif à la protection des minorités nationales;

Or. en

Amendement 7
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu les déclarations des rapporteurs spéciaux des Nations unies du 4 août 2025 sur la répression du mouvement étudiant par le gouvernement serbe,

Or. en

Amendement 8
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Visa 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

– vu la convention-cadre du Conseil de l'Europe pour la protection des minorités nationales, ratifiée par la Serbie en 2001,

Or. en

Amendement 9
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 20 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu les nombreux rapports et déclarations d'organisations serbes et internationales de défense des droits de l'homme, de médias indépendants et de groupes civiques attestant d'abus systémiques en Serbie,

Or. en

Amendement 10
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Visa 20 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires du Conseil de l'Europe, ratifiée par la Serbie en 2006,

Or. en

Amendement 11
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Visa 20 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le cinquième avis sur la Serbie, adopté le 26 février 2025 par le comité consultatif du Conseil de l'Europe au titre de la convention-cadre pour la protection des minorités nationales,

Or. en

Amendement 12
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 20 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la mesure provisoire prise par la Cour européenne des droits de l'homme (chambre de sept juges) dans l'affaire de l'arme sonique, publiée le 30 avril 2025,

Or. en

Amendement 13
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 21

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu ses résolutions antérieures sur la Serbie, en particulier celle du 22 octobre 2025 sur la polarisation et l'intensification de la répression en Serbie, un an après la tragédie de Novi Sad[4],	– vu ses résolutions antérieures sur la Serbie, en particulier ***celle du 8 février 2024 sur la situation en Serbie à la suite des élections de décembre 2023, et*** celle du 22 octobre 2025 sur la polarisation et l'intensification de la répression en

Serbie, un an après la tragédie de Novi Sad[4],

[4] Textes adoptés de cette date, P10_TA(2025)0248.

[4] Textes adoptés de cette date, P10_TA(2025)0248.

Or. en

Amendement 14
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Visa 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu sa résolution du 11 mars 2026 sur la stratégie d'élargissement de l'Union

Or. en

Amendement 15
Tonino Picula

Proposition de résolution
Visa 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu sa résolution du 11 mars 2026 sur la stratégie d'élargissement de l'Union

Or. en

Amendement 16
Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna, Marjan Šarec, Helmut Brandstätter, Petras Auštrevičius, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Visa 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le document d'information technique d'Amnesty International publié le 27 mars 2025 et intitulé «Serbie. Des journalistes du BIRN pris pour cible par le logiciel espion Pegasus» (EUR 70/9186/2025), qui fait état du ciblage de journalistes d'investigation au moyen du logiciel espion Pegasus,

Or. en

Amendement 17
Ioan-Rareş Bogdan

Proposition de résolution
Visa 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la convention-cadre du Conseil de l'Europe pour la protection des minorités nationales, ratifiée par la Serbie en 2001, et la charte européenne des langues régionales ou minoritaires du Conseil de l'Europe, ratifiée par la Serbie en 2006,

Or. ro

Amendement 18
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Visa 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu l'accord signé en juin 2024 entre l'Union et la Serbie pour renforcer la gestion des frontières en collaboration avec Frontex,

Or. fi

Amendement 19
Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna, Marjan Šarec, Helmut Brandstätter, Petras Auštrevičius, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Visa 24 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le rapport «Freedom in the World 2026» sur la Serbie, publié par Freedom House le 19 mars 2026,

Or. en

Amendement 20
Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna, Marjan Šarec, Helmut Brandstätter, Petras Auštrevičius, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Visa 24 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le classement mondial 2025 de la liberté de la presse publié par Reporters sans frontières le 2 mai 2025,

Or. en

Amendement 21
Christophe Gomart

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que l'élargissement est un outil ***essentiel*** de la politique étrangère de l'Union européenne ***et un investissement géopolitique*** stratégique	A. considérant que l'élargissement est un outil de la politique étrangère de l'Union européenne ***qui ne constitue pas une fin en soi et doit demeurer strictement***

dans la paix, la sécurité et la prospérité à long terme;	***conditionné au respect effectif des critères de Copenhague comme une convergence politique et*** stratégique ***réelle avec l'Union; considérant qu'il convient d'examiner, quand ces conditions ne sont pas réunies, des formes alternatives de partenariat permettant une coopération renforcée sans adhésion pleine et entière***;

Or. fr

Amendement 22
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que l'élargissement est un outil essentiel de la politique étrangère de l'Union européenne et un investissement géopolitique stratégique dans la paix, la sécurité et la prospérité à long terme;	A. considérant que l'élargissement est un outil essentiel de la politique étrangère de l'Union européenne et un investissement géopolitique stratégique dans la paix, ***la stabilité,*** la sécurité et la prospérité à long terme ***du continent européen***;

Or. en

Amendement 23
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que l'élargissement est un outil essentiel de la politique étrangère de l'Union européenne et un investissement géopolitique stratégique dans la paix, la sécurité et la prospérité à long terme;	A. considérant que l'élargissement est un outil essentiel de la politique étrangère de l'Union européenne et un investissement géopolitique stratégique dans la paix, ***la stabilité,*** la sécurité et la prospérité à long terme ***sur le continent***;

Or. en

Amendement 24
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que l'élargissement est un outil essentiel de la politique étrangère de l'Union européenne et un investissement géopolitique stratégique ***dans*** la paix, la sécurité et la prospérité à long terme;	A. considérant que l'élargissement est un outil essentiel de la politique étrangère de l'Union européenne et un investissement géopolitique stratégique ***visant à contrer la menace russe et à garantir*** la paix, la sécurité et la prospérité à long terme;

Or. fi

Amendement 25
Matthieu Valet, Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que l'élargissement ***est un outil essentiel de la politique étrangère de l'Union européenne et un investissement géopolitique stratégique dans la paix***, ***la sécurité et la prospérité à long terme***;	A. considérant que l'élargissement ***s'inscrit dans une dynamique de précipitation de l'Union***, ***qui ne prend plus en compte les critères de rigueur économique et de stabilité politique***;

Or. en

Amendement 26
Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant que le salaire minimum n'a été augmenté que de manière très modérée à l'issue d'échanges tripartites infructueux, plutôt que sur la base d'un compromis négocié;

Or. en

Amendement 27
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que chaque pays candidat au processus d'élargissement est évalué sur la base de ses mérites propres en ce qui concerne le respect des critères de Copenhague;	B. considérant que chaque pays candidat au processus d'élargissement est évalué sur la base de ses mérites propres en ce qui concerne le respect des critères de Copenhague; ***que l'engagement inébranlable en faveur de l'état de droit, des droits de l'homme et du respect et de la protection des minorités constitue un pilier essentiel de ces critères;***

Or. en

Amendement 28
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que chaque pays candidat au processus d'élargissement est évalué sur la base de ses mérites propres en ce qui concerne le respect des critères de Copenhague;	B. considérant que chaque pays candidat au processus d'élargissement est évalué sur la base de ses mérites propres en ce qui concerne le respect des critères de Copenhague ***et sur son respect et son attachement indéfectible à l'égard des***

droits et des valeurs partagés de l'Europe, ainsi que sur son alignement sur la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne;

Or. en

Amendement 29
Željana Zovko

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que chaque pays candidat au processus d'élargissement est évalué sur la base de ses mérites propres en ce qui concerne le respect des critères de Copenhague;	B. considérant que chaque pays candidat au processus d'élargissement est évalué sur la base de ses mérites propres en ce qui concerne le respect des critères de Copenhague***, ce qui comprend le respect des droits et des valeurs partagés de l'Europe, l'attachement indéfectible à ces valeurs et ces droits, et l'alignement sur la politique étrangère et de sécurité de l'Union***;

Or. en

Amendement 30
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que chaque pays candidat au processus d'élargissement est évalué sur la base de ses mérites propres en ce qui concerne le respect des critères de Copenhague;	B. considérant que chaque pays candidat au processus d'élargissement est évalué sur la base de ses mérites propres en ce qui concerne le respect des critères de Copenhague; ***qu'il n'existe pas de raccourci menant à l'adhésion à l'Union, mais que les critères doivent être intégralement remplis;***

Or. fi

Amendement 31
Helmut Brandstätter

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que chaque pays candidat au processus d'élargissement est évalué sur la base de ses mérites propres en ce qui concerne le respect des critères de Copenhague;	B. considérant que chaque pays candidat au processus d'élargissement est évalué sur la base de ses mérites propres en ce qui concerne le respect des critères de Copenhague ***et l'alignement sur la politique étrangère de l'Union***;

Or. en

Amendement 32
Matthieu Valet, Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que ***chaque pays candidat au processus d'élargissement est évalué sur la base de ses mérites propres en ce qui concerne le respect des*** critères de Copenhague;	B. considérant que ***les États des Balkans ne respectent pas les*** critères de Copenhague;

Or. en

Amendement 33
Vangelis Meimarakis

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que chaque ***pays***	B. considérant que chaque candidat au

candidat au processus d'élargissement est évalué sur la base de ses mérites propres en ce qui concerne le respect des critères de Copenhague;	processus d'élargissement est évalué sur la base de ses mérites propres en ce qui concerne le respect des critères de Copenhague;

Or. en

Amendement 34
Annamária Vicsek, Kinga Gál, António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B bis. considérant que la Serbie progresse sur la voie de l'adhésion à l'Union européenne depuis 2012, année où elle a obtenu le statut de pays candidat; que depuis l'ouverture des négociations d'adhésion de la Serbie en janvier 2014, 22 des 35 chapitres ont été ouverts, tous les chapitres du groupe 1 sur les fondamentaux et tous ceux du groupe 4 sur le programme environnemental et la connectivité durable ont été ouverts; que deux chapitres ont été provisoirement clôturés; qu'en juin 2021, la Serbie a accepté la méthode révisée en matière d'élargissement; que dans ses cinq derniers rapports annuels concernant la Serbie, la Commission européenne a recommandé à tous les États membres de donner le feu vert à l'ouverture du groupe 3;

Or. en

Amendement 35
Željana Zovko

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B bis. considérant que la Serbie doit, en priorité, faire des efforts supplémentaires pour aligner davantage sa politique étrangère sur la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) de l'Union; que certaines actions et déclarations des autorités serbes sont allées à l'encontre des positions clés de l'Union en matière de politique étrangère, notamment en ce qui concerne la Fédération de Russie; que les contacts bilatéraux fréquents et de haut niveau avec la Russie se sont multipliés, y compris la participation au défilé militaire du 9 mai à Moscou, conjugués à des discours récurrents anti-occidentaux, suscitant ainsi de sérieuses préoccupations quant à l'orientation stratégique de la Serbie et à son engagement sur la trajectoire européenne;

Or. en

Amendement 36
Mircea-Gheorghe Hava

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B bis. considérant que, conformément aux articles 2 et 49 du traité sur l'Union européenne, la progression de la Serbie dans le processus d'adhésion doit rester strictement conditionnée au respect des valeurs de l'Union, à la satisfaction des critères de Copenhague et à la mise en œuvre de réformes irréversibles et vérifiables, en particulier dans les domaines de l'état de droit, de l'indépendance de la justice, de la liberté des médias et du fonctionnement des institutions démocratiques;

Or. ro

Amendement 37
Helmut Brandstätter

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B bis. considérant que les responsables serbes, y compris le président Aleksandar Vučić, ont déclaré à plusieurs reprises que la Serbie remplirait tous les critères pour adhérer à l'Union européenne d'ici à 2026 ou 2027;

Or. en

Amendement 38
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que les réformes européennes en Serbie ont considérablement ralenti ou ont connu un recul dans plusieurs domaines clés, en particulier dans les fondamentaux du processus d'adhésion, tels que l'état de droit et la liberté des médias;	C. considérant que les réformes européennes en Serbie ont considérablement ralenti ou ont connu un recul dans plusieurs domaines clés, en particulier dans les fondamentaux du processus d'adhésion, tels que l'état de droit et la liberté des médias; ***qu'en vue d'accélérer la mise en œuvre des réformes, le gouvernement de la République de Serbie a mis en place, le 26 janvier, l'équipe opérationnelle aux fins de l'adhésion de la République de Serbie à l'Union, composée des plus hauts responsables de l'État, chargée de donner une impulsion politique plus forte et de renforcer la coordination des activités clés nécessaires pour remplir les critères d'adhésion à l'Union;***

Or. en

Amendement 39
Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna, Marjan Šarec, Helmut Brandstätter, Petras Auštrevičius, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que les réformes européennes en Serbie ont considérablement ralenti ou ont connu un recul dans plusieurs domaines clés, en particulier dans les fondamentaux du processus d'adhésion, tels que l'état de droit et la liberté des médias;	C. considérant que les réformes européennes en Serbie ont considérablement ralenti ou ont connu un recul dans plusieurs domaines clés, en particulier dans les fondamentaux du processus d'adhésion, tels que l'état de droit et la liberté des médias; ***que le score de la Serbie dans le rapport «Freedom in the World» de Freedom House a baissé pour la troisième année consécutive, la plaçant comme le pays le moins bien classé des Balkans occidentaux; que le classement mondial de la liberté de la presse 2025 établi par Reporters sans frontières a enregistré le pire score de l'histoire de la Serbie, la rétrogradant à l'avant-dernière place en Europe;***

Or. en

Amendement 40
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant ***que*** les réformes européennes en Serbie ont considérablement ralenti ou ont connu un recul dans plusieurs domaines clés, en particulier dans les fondamentaux du	C. considérant ***qu'au cours des dernières années, en particulier,*** les réformes européennes en Serbie ont considérablement ralenti ou ont connu un recul dans plusieurs domaines clés, en

processus d'adhésion, tels que l'état de droit et la liberté des médias;	particulier dans les fondamentaux du processus d'adhésion, tels que l'état de droit***, l'indépendance du pouvoir judiciaire*** et la liberté des médias; ***que la Commission a relevé des lacunes persistantes dans le fonctionnement des institutions démocratiques, ainsi que des préoccupations constantes quant à l'efficacité des systèmes de contre-pouvoirs;***

Or. en

Amendement 41
Christophe Gomart

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que les réformes européennes en Serbie ont considérablement ralenti ou ont connu un recul dans plusieurs domaines clés, en particulier dans les fondamentaux du processus d'adhésion, tels que l'état de droit et la liberté des médias;	C. considérant que les réformes européennes en Serbie ont considérablement ralenti ou ont connu un recul dans plusieurs domaines clés, en particulier dans les fondamentaux du processus d'adhésion, tels que l'état de droit et la liberté des médias; ***sachant que, sur les 35 chapitres de négociation, seuls deux ont été provisoirement clôturés à ce jour, et témoigne ainsi de progrès limités dans le processus d'adhésion;***

Or. fr

Amendement 42
Geadis Geadi, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que les réformes européennes en Serbie ont	C. considérant que les réformes européennes en Serbie ont

considérablement ralenti ou ont connu un recul dans plusieurs domaines clés, en particulier dans les fondamentaux du processus d'adhésion, tels que l'état de droit et la liberté des médias;	considérablement ralenti ou ont connu un recul dans plusieurs domaines clés, en particulier dans les fondamentaux du processus d'adhésion, tels que l'état de droit et la liberté des médias; ***tout en soulignant la situation tendue qui règne en Serbie, en raison des manifestations en cours et de la position de l'opposition;***

Or. en

Amendement 43
Hans Neuhoff

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que les réformes européennes en Serbie ont ***considérablement ralenti ou ont connu un recul dans plusieurs*** domaines ***clés***, en particulier ***dans*** les fondamentaux du processus d'adhésion, tels que l'état de droit et la liberté des médias;	C. considérant que les réformes européennes en Serbie ont ***progressé de manière inégale, certaines avancées coexistant avec des préoccupations dans d'autres*** domaines, en particulier ***en ce qui concerne*** les fondamentaux du processus d'adhésion, tels que l'état de droit et la liberté des médias; ***que le rythme des réformes relève d'une décision souveraine et dépend des contextes institutionnels et politiques propres à chaque pays;***

Or. en

Amendement 44
Emmanouil Kefalogiannis

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que ***les réformes européennes en Serbie ont considérablement ralenti ou ont connu un recul dans plusieurs domaines clés***, en	C. considérant que, en particulier ***en ce qui concerne*** les fondamentaux du processus d'adhésion, tels que l'état de droit et la liberté des médias***, la Serbie doit***

particulier ***dans*** les fondamentaux du processus d'adhésion, tels que l'état de droit et la liberté des médias***;***	***encore accomplir de nouveaux progrès dans les réformes liées à l'Union, le texte ne tenant pas compte des avancées déjà réalisées dans certains domaines clés, notamment en matière d'état de droit;***

Or. en

Amendement 45
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que les réformes européennes en Serbie ont considérablement ralenti ou ont connu un recul dans plusieurs domaines clés, en particulier dans les fondamentaux du processus d'adhésion, tels que l'état de droit et la liberté des médias;	C. considérant que les réformes européennes en Serbie ont considérablement ralenti ou ont connu un recul dans plusieurs domaines clés, en particulier dans les fondamentaux du processus d'adhésion, tels que l'état de droit et la liberté des médias; ***qu'une telle évolution constitue un obstacle à l'adhésion de la Serbie à l'Union;***

Or. fi

Amendement 46
Annamária Vicsek, Kinga Gál

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant ***que*** les réformes européennes en Serbie ont ***considérablement*** ralenti ***ou ont connu un recul dans plusieurs domaines clés, en particulier dans les fondamentaux du processus d'adhésion, tels que l'état de droit et la liberté des médias***;	C. considérant ***qu'en raison, notamment, des manifestations en cours, des entraves au fonctionnement des institutions et du refus de certains acteurs de la société civile et de représentants de l'opposition de participer au processus de négociation de l'adhésion,*** les réformes européennes en Serbie ont ralenti;

Or. en

Amendement 47
Helmut Brandstätter

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que les réformes européennes en Serbie ont considérablement ralenti ou ont connu un recul dans plusieurs domaines clés, en particulier dans les fondamentaux du processus d'adhésion, tels que l'état de droit et la liberté des médias;	C. considérant que les réformes européennes en Serbie ont considérablement ralenti ou ont connu un recul dans plusieurs domaines clés, en particulier dans les fondamentaux du processus d'adhésion, tels que l'état de droit***, la liberté d'expression et de réunion*** et la liberté des médias;

Or. en

Amendement 48
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que les réformes européennes en Serbie ont ***considérablement*** ralenti ***ou ont connu un recul dans plusieurs domaines clés***, ***en particulier dans les fondamentaux du*** processus d'adhésion***, tels que l'état de droit et la liberté des médias***;	C. considérant que les réformes européennes en Serbie ont ralenti***, notamment en raison des manifestations en cours***, ***des entraves au fonctionnement des institutions et du refus de certains acteurs de la société civile et de représentants de l'opposition de prendre part au*** processus ***de négociation*** d'adhésion;

Or. en

Amendement 49
Vangelis Meimarakis

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que les réformes européennes ***en Serbie ont considérablement ralenti ou ont connu un recul dans plusieurs domaines clés***, en particulier dans les fondamentaux du processus d'adhésion, tels que l'état de droit et la liberté des médias;	C. considérant que ***la Serbie doit encore accomplir de nouveaux progrès dans*** les réformes européennes, en particulier dans les fondamentaux du processus d'adhésion, tels que l'état de droit et la liberté des médias;

Or. en

Amendement 50
Annamária Vicsek, Kinga Gál, António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant que, pour accélérer la mise en œuvre des réformes, le gouvernement de la République de Serbie a créé, le 26 janvier 2026, l'équipe opérationnelle aux fins de l'adhésion de la République de Serbie à l'Union. Composée des plus hauts responsables de l'État, l'équipe est chargée de donner une impulsion politique plus forte et de renforcer la coordination des activités clés nécessaires pour remplir les critères d'adhésion à l'Union;

Or. en

Amendement 51
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant que le maintien des liens politiques, économiques et énergétiques de la Serbie avec la Russie affaiblit considérablement son engagement envers les valeurs, les objectifs stratégiques et la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union; que cette dépendance met en péril la crédibilité du processus de réforme, notamment en ce qui concerne l'état de droit et la liberté des médias;

Or. fi

Amendement 52
Christophe Gomart

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant que la Serbie présente encore un niveau élevé de corruption, avec un indice de perception de la corruption de 33/100 en 2025, la classant parmi les pays les plus exposés à ce phénomène au niveau mondial; considérant que cette situation constitue un obstacle structurel majeur à toute intégration approfondie dans l'Union;

Or. fr

Amendement 53
Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant que le maintien de la

propriété publique des principales entreprises du secteur de l'énergie représente un atout stratégique pour la Serbie, essentiel pour garantir la sécurité de l'approvisionnement et protéger les catégories vulnérables de la population contre la volatilité des prix du marché;

Or. en

Amendement 54
Tonino Picula

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant que l'adhésion à l'Union européenne n'est pas seulement un processus technique, mais également un processus politique;

Or. en

Amendement 55
Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Considérant C ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C ter. considérant que la situation sociale reste difficile; que l'UNICEF constate que la Serbie fait partie des pays européens les moins égalitaires; que 13,6 % de la population était en situation de privation matérielle et sociale aiguë en 2024, le taux de risque de pauvreté ou d'exclusion sociale était de 27,2 % en 2023, et le chômage des jeunes s'élevait à 24,5 %; que les communautés roms et les populations rurales restent particulièrement exposées;

Or. en

Amendement 56
Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Considérant C quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C quater. considérant que le salaire minimum n'a été augmenté que de manière très modérée à l'issue d'échanges tripartites infructueux, plutôt que sur la base d'un compromis négocié;

Or. en

Amendement 57
Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Nicolas Bay

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que, ces dernières années, les droits politiques et les libertés civiles n'ont cessé de s'éroder en Serbie, faisant pression sur les médias indépendants, le monde universitaire, l'opposition politique et les organisations de la société civile;	***supprimé***

Or. en

Amendement 58
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*

D. considérant que, ces dernières années, les droits politiques et les libertés civiles n'ont cessé de s'éroder en Serbie, faisant pression sur les médias indépendants, le monde universitaire, l'opposition politique et ***les organisations de*** la société civile;	D. considérant que, ces dernières années, les droits politiques et les libertés civiles n'ont cessé de s'éroder en Serbie, faisant pression sur les médias indépendants, le monde universitaire, l'opposition politique et la société civile; ***Afin d'accélérer la mise en œuvre des réformes, le gouvernement de la République de Serbie a mis en place, le 26 janvier, l'équipe opérationnelle aux fins de l'adhésion de la République de Serbie à l'Union. Composée des plus hauts responsables de l'État, l'équipe est chargée de donner une impulsion politique plus forte et de renforcer la coordination des activités clés nécessaires pour remplir les critères d'adhésion à l'Union.***
	Or. en

Amendement 59
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que, ces dernières années, les droits politiques et les libertés civiles n'ont cessé ***de s'éroder*** en Serbie, ***faisant*** pression sur les médias indépendants, le monde universitaire, l'opposition politique et les organisations de la société civile;	D. considérant que, ces dernières années, les droits politiques et les libertés civiles n'ont cessé ***d'être érodés*** en Serbie ***par le Parti progressiste serbe au pouvoir***, ***qui fait*** pression sur les médias indépendants, le monde universitaire, l'opposition politique et les organisations de la société civile***, tout en fragilisant de manière systématique les institutions, en brouillant les frontières entre le parti, l'État et les médias, ce qui a conduit à une capture de l'État***;
	Or. en

Amendement 60
Helmut Brandstätter

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que, ces dernières années, les droits politiques et les libertés civiles n'ont cessé ***de s'éroder*** en Serbie, ***faisant*** pression sur les médias indépendants, le monde universitaire, l'opposition politique et les organisations de la société civile;	D. considérant que, ces dernières années, les droits politiques et les libertés civiles n'ont cessé de s'éroder en Serbie, faisant pression sur les médias indépendants, le monde universitaire, ***les minorités ethniques,*** l'opposition politique et les organisations de la société civile; ***que la police serbe a effectué des descentes dans les bureaux des partis d'opposition à des fins d'intimidation et de répression;***

Or. en

Amendement 61
Emmanouil Kefalogiannis

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que***, ces dernières années, les droits politiques et les libertés civiles n'ont cessé de s'éroder en Serbie, faisant pression sur*** les médias indépendants***, le monde universitaire, l'opposition politique*** et les organisations de la société civile;	D. considérant que les médias indépendants et les organisations de la société civile ***en Serbie sont toujours confrontés à d'importantes problématiques***;

Or. en

Amendement 62
Vangelis Meimarakis

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que***, ces dernières années, les droits politiques et les libertés civiles n'ont cessé de s'éroder en Serbie, faisant pression sur*** les médias indépendants***, le monde universitaire, l'opposition politique*** et les organisations de la société civile;	D. considérant que les médias indépendants et les organisations de la société civile ***en Serbie sont toujours confrontés à d'importantes problématiques***;

Or. en

Amendement 63
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant ***que,*** ces dernières années, ***les*** droits politiques et ***les*** libertés civiles ***n'ont cessé de s'éroder*** en Serbie, ***faisant*** pression sur les médias indépendants, le monde universitaire, l'opposition politique et les organisations de la société civile;	D. considérant ***la tendance condamnable et préoccupante constatée*** ces dernières années, ***marquée par une érosion constante des*** droits politiques et ***des*** libertés civiles en Serbie, ***entraînant une*** pression sur les médias indépendants, le monde universitaire, l'opposition politique et les organisations de la société civile;

Or. fi

Amendement 64
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que***, ces dernières années, les droits politiques et les libertés civiles n'ont cessé de s'éroder en Serbie***, ***faisant pression sur*** les médias ***indépendants***, le monde universitaire,	D. considérant que ***le dialogue entre le gouvernement et toutes les parties prenantes concernées***, ***y compris*** les médias, le monde universitaire, l'opposition politique et la société civile,

l'opposition politique et ***les organisations de*** la société civile;

devrait être amélioré;

Or. en

Amendement 65
Annamária Vicsek, Kinga Gál, António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que***, ces dernières années, les droits politiques et les libertés civiles n'ont cessé de s'éroder en Serbie***, ***faisant pression sur*** les médias ***indépendants***, le monde universitaire, l'opposition politique et ***les organisations de*** la société civile;	D. considérant que ***le dialogue entre le gouvernement et toutes les parties prenantes concernées***, ***y compris*** les médias, le monde universitaire, l'opposition politique et la société civile, ***devrait être amélioré***;

Or. en

Amendement 66
Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que, ces dernières années, les droits politiques et les libertés civiles ***n'***ont ***cessé de s'éroder*** en Serbie, faisant pression sur les médias indépendants, le monde universitaire, l'opposition politique et les organisations de la société civile;	D. considérant que, ces dernières années, les droits politiques et les libertés civiles ont ***été érodés*** en Serbie, faisant pression sur les médias indépendants, le monde universitaire, l'opposition politique et les organisations de la société civile;

Or. en

Amendement 67
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que, ces dernières années, ***les droits politiques et les libertés civiles n'ont cessé de s'éroder en*** Serbie***, faisant pression sur les médias indépendants, le monde universitaire, l'opposition politique et les organisations de la société civile***;	D. considérant que ces dernières années, ***à la suite des violentes manifestations contre le résultat des élections législatives de décembre 2023, les clivages au sein de la*** Serbie ***ont continué à s'accentuer***;

Or. en

Amendement 68
Rasa Juknevičienė, Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que la Serbie reste un champ de bataille essentiel pour les campagnes de désinformation étrangères, notamment de la part de la Russie et de la Chine, qui cherchent à créer des discours anti-occidentaux, dont beaucoup sont également générés et diffusés par des acteurs nationaux; que des organes de propagande russes tels que RT Balkan (anciennement Russia Today) et Sputnik opèrent librement en Serbie et exercent une influence significative dans la formulation de discours anti-européens et antidémocratiques ainsi que dans leur diffusion à travers la région; que ces discours sont amplifiés par les médias nationaux associés à l'État; que les médias indépendants qui jouent un rôle clé dans la lutte contre la désinformation sont exposés à un harcèlement systématique, à des intimidations et à d'autres formes de contraintes imposées par l'État, qui menacent leur survie

même;

Or. en

Amendement 69
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que la Serbie reste un champ de bataille essentiel pour les campagnes de désinformation étrangères, notamment de la part de la Russie et de la Chine, qui cherchent à créer des discours anti-occidentaux, dont beaucoup sont également générés et diffusés par des acteurs nationaux; que des organes de propagande russes tels que RT Balkan (anciennement Russia Today) et Sputnik opèrent librement en Serbie et exercent une influence significative dans la formulation de discours anti-européens et antidémocratiques ainsi que dans leur diffusion à travers la région; que ces discours sont amplifiés par les médias nationaux associés à l'État;

Or. en

Amendement 70
Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que d'importantes manifestations ont eu lieu dans toute la Serbie en mars 2026 sous le slogan «EPS nije na prodaju» (EPS n'est pas à

vendre), à l'initiative de syndicats et d'organisations de la société civile qui se sont déclarés fermement opposés à la collaboration entre l'État et les partenaires sociaux non transparents et à la privatisation potentielle d'entreprises publiques stratégiques; que les manifestants ont souligné le risque de perdre le contrôle public sur les services essentiels et ont exigé la protection des droits des travailleurs et une réelle implication des partenaires sociaux dans tout processus de restructuration;

Or. en

Amendement 71
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que la Serbie continue de maintenir un cadre législatif complet pour la protection des personnes appartenant à des minorités nationales, mais qu'elle est confrontée à des lacunes persistantes et systémiques dans la mise en œuvre effective de ces droits, en particulier en ce qui concerne l'accès à une éducation de qualité dans les langues minoritaires, qui reste limité, inégal et insuffisant dans pratique[4 bis]
	[4 bis] Selon le cinquième avis sur la Serbie du comité consultatif du Conseil de l'Europe, https://www.ecoi.net/en/file/local/2127706/5th+OP+Serbia_EN_2.docx.pdf

Or. en

Amendement 72
Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Dan Barna, Nathalie Loiseau

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que, selon une surveillance indépendante des médias en 2024, les médias serbes ont fait preuve d'un recul démocratique continu, la majorité au pouvoir occupant plus de 90 % du temps d'antenne aux heures de grande écoute sur les chaînes de télévision nationales et étant présentée de manière essentiellement neutre ou positive, tandis que l'opposition reçoit moins de 10 % du temps d'antenne et est largement présentée de manière négative;

Or. en

Amendement 73
Eszter Lakos

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que la préservation de l'intégrité des processus démocratiques est devenue un élément central de la politique d'élargissement de l'Union; que le renforcement de la résilience démocratique fait partie intégrante du respect des critères politiques d'adhésion;

Or. en

Amendement 74
Ioan-Rareş Bogdan

Proposition de résolution

Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que la mise en œuvre insuffisante des droits des minorités demeure un obstacle significatif au respect des principes fondamentaux de l'Union en matière d'inclusion, de respect de l'identité et de diversité culturelle;

Or. ro

Amendement 75
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que l'influence de la Russie sur le système politique, les médias et les structures de sécurité de la Serbie constitue un risque pour la sécurité de l'Europe dans son ensemble;

Or. fi

Amendement 76
Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Nicolas Bay

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant qu'il est nécessaire de renforcer le dialogue entre les autorités et toutes les parties prenantes, y compris les médias, le monde universitaire et l'opposition politique;

Or. en

Amendement 77
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Considérant D ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D ter. considérant que la liberté de religion est une valeur européenne essentielle et un droit de l'homme fondamental; que la Serbie est par conséquent tenue de la respecter et de la garantir à tous les individus résidant sur son territoire, conformément à ses engagements internationaux et à ses obligations en matière de droits de l'homme;

Or. en

Amendement 78
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Considérant D quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D quater. considérant que, conformément au chapitre 23, la Serbie doit démontrer de réelles améliorations dans l'exercice effectif des droits des personnes appartenant à des minorités nationales;

Or. en

Amendement 79
Helmut Brandstätter

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que l'Union demeure le principal partenaire commercial de la Serbie, sa principale source d'investissements et son principal bailleur de fonds;	E. considérant que l'Union demeure le principal partenaire commercial de la Serbie, sa principale source d'investissements et son principal bailleur de fonds; ***que l'Union reste, de loin, la principale source de transferts de fonds envoyés par les travailleurs serbes employés dans l'Union, qu'elle constitue une source de revenus cruciale et stable pour de nombreux ménages serbes et joue un rôle substantiel dans l'économie du pays;***

Or. en

Amendement 80
Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que l'Union demeure le principal partenaire commercial de la Serbie, sa principale source d'investissements et son principal bailleur de fonds;	E. considérant que l'Union demeure le principal partenaire commercial de la Serbie, sa principale source d'investissements et son principal bailleur de fonds; ***et que la Serbie constitue un partenaire stratégique important de l'Union dans la péninsule balkanique;***

Or. en

Amendement 81
Željana Zovko

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que l'Union demeure le	E. considérant que l'Union demeure le

principal partenaire commercial de la Serbie, sa principale source d'investissements et son principal bailleur de fonds;	principal partenaire commercial de la Serbie***, représentant 58,3 % du commerce total du pays en 2024***, sa principale source d'investissements et son principal bailleur de fonds;

Or. en

Amendement 82
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que l'Union demeure le principal partenaire commercial de la Serbie, sa principale source d'investissements et son principal ***bailleur de fonds***;	E. considérant que l'Union demeure le principal partenaire commercial de la Serbie, sa principale source d'investissements et son principal ***fournisseur d'aide financière***;

Or. en

Amendement 83
Nathalie Loiseau, Dan Barna, Petras Auštrevičius, Lucia Yar

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant que la Serbie a servi de plateforme de lancement pour des activités d'ingérence dans les Balkans occidentaux et en Europe en général; que des citoyens moldaves ont été formés par des ressortissants russes dans un camp en Serbie afin de perturber le déroulement des élections en Moldavie; que des citoyens serbes ont également été impliqués dans des actions d'intimidation visant à susciter un sentiment de crainte parmi les Juifs et les Musulmans dans des pays européens tels que la France et

l'Allemagne; que malgré les arrestations et la condamnation de ces individus en Serbie, ces activités montrent l'inaction des autorités serbes pour empêcher de telles pratiques; que cette utilisation de la Serbie comme plateforme de lancement d'actions de déstabilisation dans toute l'Europe, résultant de la proximité des autorités serbes avec les autorités russes, met en évidence les risques liés au manque d'alignement de la Serbie sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union, en particulier en ce qui concerne la Russie;

Or. en

Amendement 84
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant que, le 25 juin 2024, l'Union européenne et la Serbie ont signé un accord de coopération opérationnelle en matière de gestion des frontières avec l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex), qui permet à Frontex de mener des opérations conjointes et de déployer son contingent permanent aux frontières entre la Serbie et les pays tiers voisins;

Or. en

Amendement 85
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant que les principaux engagements de la Serbie, tels que décrits dans son document officieux de novembre 2024, visant à lever les obstacles à l'ouverture du groupe 3, restent largement non respectés, malgré les échéances fixées par les autorités serbes;

Or. en

Amendement 86
Matthieu Valet, Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant que l'instrument d'aide de préadhésion pour la période 2021-2027 (IAP III) prévoit 14,2 milliards d'EUR pour soutenir les réformes et le développement socio-économique dans les Balkans occidentaux et en Turquie;

Or. en

Amendement 87
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Sous-titre 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	encourage la poursuite du renforcement du dialogue parlementaire UE-Serbie et appelle à un engagement régulier et constructif au sein de la commission parlementaire de stabilisation et d'association du Parlement européen;

Or. en

Amendement 88
Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. souligne que les progrès sur la voie de l'adhésion à l'Union – un processus véritablement fondé sur le mérite – sont subordonnés au plein respect des valeurs de l'Union et à l'adhésion à la démocratie, à l'état de droit et aux droits fondamentaux, qui sont tous consacrés par les critères de Copenhague; souligne qu'il s'agit dès lors non seulement d'adopter des réformes, mais aussi de les mettre en œuvre de manière complète et effective;	1. souligne que les progrès sur la voie de l'adhésion à l'Union – un processus véritablement fondé sur le mérite – sont subordonnés au plein respect des valeurs de l'Union et à l'adhésion à la démocratie, à l'état de droit et aux droits fondamentaux, qui sont tous consacrés par les critères de Copenhague; souligne qu'il s'agit dès lors non seulement d'adopter des réformes, mais aussi de les mettre en œuvre de manière complète et effective; ***ainsi que l'alignement sur la PESC (politique étrangère et de sécurité commune), qui constitue le deuxième des trois piliers de l'Union européenne en vertu du traité de Maastricht.***

Or. en

Amendement 89
Matthieu Valet, Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. ***souligne que les progrès sur la voie de l'adhésion à l'Union – un processus véritablement fondé sur le mérite – sont subordonnés au plein respect des valeurs de l'Union et à l'adhésion à la démocratie***, ***à l'état de droit et aux droits fondamentaux, qui sont tous consacrés par*** les critères de	1. ***s'oppose fermement à un nouvel élargissement de l'Union européenne***, ***étant donné que les pays candidats sont encore loin de respecter les critères de stabilité politique et sociale énoncés dans*** les critères de Copenhague;

Copenhague; ***souligne qu'il s'agit dès lors non seulement d'adopter des réformes, mais aussi de les mettre en œuvre de manière complète et effective;***

Or. en

Amendement 90
Helmut Brandstätter

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. souligne que les progrès sur la voie de l'adhésion à l'Union – un processus véritablement fondé sur le mérite – sont subordonnés au plein respect des valeurs de l'Union et à l'adhésion à la démocratie, à l'état de droit et aux droits fondamentaux, qui sont tous consacrés par les critères de Copenhague; souligne qu'il s'agit dès lors non seulement d'adopter des réformes, mais aussi de les mettre en œuvre de manière complète et effective;	1. souligne que les progrès sur la voie de l'adhésion à l'Union – un processus véritablement fondé sur le mérite – sont subordonnés au plein respect des valeurs de l'Union et à l'adhésion à la démocratie, à l'état de droit et aux droits fondamentaux, qui sont tous consacrés par les critères de Copenhague; ***rappelle l'importance de l'alignement de la politique étrangère sur celle de l'Union, domaine dans lequel la Serbie accuse un retard par rapport aux autres pays candidats;*** souligne qu'il s'agit dès lors non seulement d'adopter des réformes, mais aussi de les mettre en œuvre de manière complète et effective;

Or. en

Amendement 91
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. souligne que les progrès sur la voie de l'adhésion à l'Union – un processus	1. souligne que les progrès sur la voie de l'adhésion à l'Union – un processus

véritablement fondé sur le mérite – sont subordonnés au plein respect des valeurs de l'Union et à l'adhésion à la démocratie, à l'état de droit et aux droits fondamentaux, qui sont tous consacrés par les critères de Copenhague; souligne qu'il s'agit dès lors non seulement d'adopter des réformes, mais aussi de les mettre en œuvre de manière complète et effective;

véritablement fondé sur le mérite – sont subordonnés au plein respect des valeurs de l'Union et à l'adhésion à la démocratie, à l'état de droit et aux droits fondamentaux, qui sont tous consacrés par les critères de Copenhague; souligne qu'il s'agit dès lors non seulement d'adopter des réformes, mais aussi de les mettre en œuvre de manière complète et effective; ***relève que l'écart persistant entre l'alignement législatif et la mise en œuvre effective continue de compromettre les progrès de la Serbie;***

Or. en

Amendement 92
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. souligne que les progrès sur la voie de l'adhésion à l'Union – un processus véritablement fondé sur le mérite – sont subordonnés au plein respect des valeurs de l'Union et à l'adhésion à la démocratie, à l'état de droit et aux droits fondamentaux, qui sont tous consacrés par les critères de Copenhague; souligne qu'il s'agit dès lors non seulement d'adopter des réformes, mais aussi de les mettre en œuvre de manière complète et ***effective***;	1. souligne que les progrès sur la voie de l'adhésion à l'Union – un processus véritablement fondé sur le mérite – sont subordonnés au plein respect des valeurs de l'Union et à l'adhésion à la démocratie, à l'état de droit et aux droits fondamentaux, qui sont tous consacrés par les critères de Copenhague; souligne qu'il s'agit dès lors non seulement d'adopter des réformes, mais aussi de les mettre en œuvre de manière complète et ***intégrale***;

Or. fi

Amendement 93
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. souligne que les progrès sur la voie de l'adhésion à l'Union – un processus véritablement fondé sur le mérite – sont subordonnés au plein respect ***des valeurs de l'Union et à*** l'adhésion à la démocratie, à l'état de droit et aux droits fondamentaux, ***qui sont tous consacrés par les critères de Copenhague***; souligne qu'il s'agit dès lors non seulement d'adopter des réformes, mais aussi de les mettre en œuvre de manière complète et effective;	1. souligne que les progrès sur la voie de l'adhésion à l'Union – un processus véritablement fondé sur le mérite – sont subordonnés au plein respect ***des critères de Copenhague, dont le critère politique comprend*** l'adhésion à la démocratie, à l'état de droit et aux droits fondamentaux; souligne qu'il s'agit dès lors non seulement d'adopter des réformes, mais aussi de les mettre en œuvre de manière complète et effective;

Or. en

Amendement 94
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point 1 (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	(1) constate que, selon le rapport 2025 de la Commission sur la Serbie, il y a eu un bon niveau de préparation et une mise en œuvre partielle des recommandations de la Commission, ce qui pourrait permettre l'ouverture des groupes de négociation restants; signale en outre l'engagement progressif de la Serbie dans le processus d'adhésion;

Or. en

Amendement 95
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. réaffirme que la trajectoire

européenne de la Serbie doit rester un choix stratégique, car elle est porteuse de stabilité, de prospérité et de consolidation démocratique à long terme; souligne que ce processus doit être fondé sur le respect mutuel, la crédibilité et la prévisibilité des deux parties; invite les autorités serbes à démontrer de manière concrète leur engagement durable en faveur des valeurs et des normes de l'Union par une mise en œuvre cohérente de l'acquis de l'Union; souligne que l'Union devrait maintenir une perspective d'adhésion claire, crédible et fondée sur le mérite, et rester ouverte à un dialogue constructif et à un soutien continu à la Serbie, en fonction de ses progrès en matière de réforme;

Or. en

Amendement 96
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. réaffirme que l'adhésion doit rester un processus fondé sur le mérite et réversible, chaque candidat étant évalué au regard des critères de Copenhague, de l'alignement sur l'acquis de l'Union et de toutes les conditions supplémentaires du cadre de l'élargissement; souligne que les progrès de chaque pays sur la voie de l'intégration à l'Union doivent être évalués selon les mérites propres à ce dernier, et qu'aucun pays ne doit être assimilé à un autre État ou appréhendé comme faisant partie d'un ensemble d'États; souligne que les valeurs et les principes fondamentaux de l'Union ne sont pas négociables;

Or. en

Amendement 97
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. se déclare préoccupé par le fait que la Serbie conserve le statut d'observateur à l'Assemblée parlementaire de l'Organisation du traité de sécurité collective (OTSC), une structure de sécurité dirigée par la Fédération de Russie, et qu'elle continue à mettre en œuvre un accord de libre-échange avec l'Union économique eurasienne (UEE); souligne que de tels engagements soulèvent des questions quant à l'orientation stratégique de la Serbie et à son alignement sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne;

Or. en

Amendement 98
Rasa Juknevičienė, Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. réaffirme l'importance stratégique que revêtent les Balkans occidentaux dans le contexte géopolitique actuel ainsi que pour la sécurité et la stabilité de l'Union européenne dans son ensemble; souligne qu'en raison de sa taille et de sa position géopolitique, la Serbie a un effet direct sur la stabilité globale de la région; condamne par conséquent les tentatives d'établissement par la Serbie d'une sphère d'influence et les activités portant

atteinte à la souveraineté des pays voisins;

Or. en

Amendement 99
Dan Barna, Helmut Brandstätter, Marjan Šarec, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Petras Auštrevičius, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. déplore que les principaux engagements de la Serbie, tels que décrits dans son document officieux de novembre 2024, visant à lever les obstacles à l'ouverture du groupe 3, restent largement non respectés, malgré les échéances fixées par les autorités serbes;

Or. en

Amendement 100
Reinhold Lopatka

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. souligne que la crédibilité du processus d'élargissement doit être assurée par une conditionnalité stricte et équitable, tout en veillant à reconnaître dûment les progrès accomplis lorsque cela est approprié;

Or. en

Amendement 101
Vladimir Prebilič

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. rappelle l'engagement déclaré de la Serbie selon lequel l'adhésion à l'Union est son objectif stratégique, mais constate que ces engagements déclarés ne se traduisent pas souvent dans les faits, ***comme l'a montré*** l'absence des plus hauts représentants serbes au sommet UE-Balkans occidentaux de décembre 2025;	2. rappelle l'engagement déclaré de la Serbie selon lequel l'adhésion à l'Union est son objectif stratégique, mais constate que ces engagements déclarés ne se traduisent pas souvent dans les faits ***par ses plus hautes autorités***, ***comme en témoigne le renforcement continu des liens politiques et économiques avec la Russie, y compris la création de la société historique russo-serbe avec le chef du service de renseignement extérieur russe Nariskin en tant que directeur en 2025, ainsi que la récente visite du ministre russe de l'économie Maxim Reshetnikov, dont le nom figure sur la liste des personnes faisant l'objet de sanctions de l'Union, ou*** l'absence des plus hauts représentants serbes au sommet UE-Balkans occidentaux de décembre 2025; ***souligne en outre, le recul démocratique évident, l'alignement insuffisant sur la politique étrangère et de sécurité de l'Union, et la propagation continue de discours anti-européens dans le pays par les plus hauts responsables, y compris le président Aleksandar Vučić***;

Or. en

Amendement 102
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. rappelle l'engagement déclaré de la Serbie selon lequel l'adhésion à l'Union est son objectif stratégique, mais constate que ces engagements déclarés ne se traduisent	2. rappelle l'engagement déclaré de la Serbie selon lequel l'adhésion à l'Union est son objectif stratégique, mais constate que ces engagements déclarés ne se traduisent

pas souvent dans les faits, comme l'a montré l'absence des plus hauts représentants serbes au sommet UE-Balkans occidentaux de décembre 2025;	pas souvent dans les faits, comme l'a montré l'absence des plus hauts représentants serbes au sommet UE-Balkans occidentaux de décembre 2025; ***souligne que le gouvernement serbe continue de déclarer que l'adhésion à l'Union est son objectif stratégique, y compris le nouvel objectif, plus ambitieux, de satisfaire aux critères techniques d'ici à la fin de 2026;***

Or. en

Amendement 103
Vangelis Meimarakis

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. rappelle l'engagement déclaré de la Serbie selon lequel l'adhésion à l'Union est son objectif stratégique***, mais constate que ces engagements déclarés ne se traduisent pas souvent dans les faits, comme l'a montré l'absence des plus hauts représentants serbes au sommet UE-Balkans occidentaux de décembre 2025***;	2. rappelle l'engagement déclaré de la Serbie selon lequel l'adhésion à l'Union est son objectif stratégique ***et encourage le gouvernement serbe à poursuivre cet objectif de manière cohérente***;

Or. en

Amendement 104
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. rappelle l'engagement déclaré de la Serbie selon lequel l'adhésion à l'Union est son objectif stratégique, ***mais constate que ces engagements déclarés ne se traduisent pas souvent dans les faits, comme l'a***	2. rappelle l'engagement déclaré de la Serbie selon lequel l'adhésion à l'Union est son objectif stratégique, ***et encourage le gouvernement serbe à poursuivre cet objectif de manière cohérente***;

montré l'absence des plus hauts représentants serbes au sommet UE-Balkans occidentaux de décembre 2025;

Or. en

Amendement 105
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. rappelle ***l'engagement déclaré de la Serbie selon lequel*** l'adhésion à l'Union est ***son objectif*** stratégique, ***mais*** constate que ***ces engagements déclarés ne se traduisent pas souvent dans les faits***, ***comme l'a montré l'absence des plus hauts représentants*** serbes ***au sommet UE-Balkans occidentaux de décembre 2025***;	2. rappelle ***que si les autorités serbes déclarent officiellement que*** l'adhésion à l'Union est ***l'objectif*** stratégique ***du pays***, ***l'opinion publique est profondément divisée;*** constate que ***selon une enquête spéciale de l'Eurobaromètre***, ***publiée en septembre 2025, seuls 33 % des citoyens*** serbes ***sont favorables à l'adhésion à l'Union, et seuls 38 % des citoyens serbes ont une image positive de l'Union***;

Or. en

Amendement 106
Emmanouil Kefalogiannis

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. rappelle l'engagement déclaré de la Serbie selon lequel l'adhésion à l'Union est son objectif stratégique***, mais constate que ces engagements déclarés ne se traduisent pas souvent dans les faits, comme l'a montré*** l'absence ***des plus hauts représentants serbes*** au sommet UE-Balkans occidentaux de décembre 2025;	2. rappelle l'engagement déclaré de la Serbie selon lequel l'adhésion à l'Union est son objectif stratégique ***et encourage le gouvernement serbe à poursuivre cet objectif de manière cohérente; souligne*** l'absence ***de la Serbie*** au sommet UE-Balkans occidentaux de décembre 2025***, qui visait précisément à mettre en évidence le fait que le groupe 3 des négociations d'adhésion de la Serbie n'a***

pas encore été ouvert;

Or. en

Amendement 107
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. rappelle l'engagement déclaré de la Serbie selon lequel l'adhésion à l'Union est son objectif stratégique***, mais constate que ces engagements déclarés ne se traduisent pas souvent dans les faits, comme l'a montré l'absence des plus hauts représentants serbes au sommet UE-Balkans occidentaux de décembre 2025***;	2. rappelle l'engagement déclaré de la Serbie selon lequel l'adhésion à l'Union est son objectif stratégique ***et qu'elle s'est fixé un nouvel objectif plus ambitieux consistant à satisfaire aux critères techniques d'adhésion d'ici à la fin de 2026;***;

Or. en

Amendement 108
Annamária Vicsek, Kinga Gál

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. ***rappelle*** l'engagement déclaré de la Serbie selon lequel l'adhésion à l'Union est son objectif stratégique, ***mais constate que ces engagements déclarés ne se traduisent pas souvent dans les faits***, ***comme l'a montré l'absence des plus hauts représentants serbes au sommet UE-Balkans occidentaux de décembre 2025***;	2. ***se félicite de*** l'engagement déclaré de la Serbie selon lequel l'adhésion à l'Union est son objectif stratégique ***et du fait qu'elle s'est fixé un nouvel objectif plus ambitieux consistant à satisfaire aux critères techniques d'adhésion d'ici à la fin de 2026***;

Or. en

Amendement 109

Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. rappelle l'engagement déclaré de la Serbie selon lequel l'adhésion à l'Union est son objectif stratégique, mais constate que ces engagements déclarés ne se ***traduisent*** pas ***souvent*** dans les faits, comme l'a montré l'absence des plus hauts représentants serbes au sommet UE-Balkans occidentaux de décembre 2025;	2. rappelle l'engagement déclaré de la Serbie selon lequel l'adhésion à l'Union est son objectif stratégique, mais constate que ces engagements déclarés ne se ***sont*** pas ***traduits*** dans les faits, comme l'a montré ***notamment à ce titre*** l'absence des plus hauts représentants serbes au sommet UE-Balkans occidentaux de décembre 2025;

Or. fi

Amendement 110
Christophe Gomart

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. rappelle l'engagement déclaré de la Serbie selon lequel l'adhésion à l'Union est son objectif stratégique, mais constate que ces engagements ***déclarés*** ne se traduisent pas ***souvent*** dans les faits***, comme l'a montré l'absence des plus hauts représentants serbes au sommet UE-Balkans occidentaux de décembre 2025***;	2. rappelle l'engagement déclaré de la Serbie selon lequel l'adhésion à l'Union est son objectif stratégique, mais constate que ces engagements ne se traduisent pas ***de manière cohérente*** dans les faits***; souligne que ce décalage persistant appelle à une clarification de la trajectoire européenne de la Serbie***;

Or. fr

Amendement 111
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

2 bis. se déclare vivement préoccupé par des informations crédibles indiquant que la Serbie est devenue un centre opérationnel clé pour les activités hybrides et de déstabilisation menées par la Russie en Europe; relève notamment l'existence d'incidents avérés dans lesquels des individus recrutés et financés par des acteurs liés aux services de renseignement russes ont mené des provocations et des actes coordonnés visant à attiser des tensions ethniques et religieuses dans les États membres de l'Union; signale en outre des rapports faisant état de réseaux organisés opérant à partir du territoire serbe, y compris la formation et le déploiement d'individus menant des actions de déstabilisation dans d'autres pays européens et dans le voisinage de l'Union; souligne que ces activités s'inscrivent dans un schéma plus large de guerre hybride russe visant à saper les institutions démocratiques, la cohésion sociale et la sécurité en Europe; invite les autorités serbes à prendre des mesures immédiates et efficaces pour enquêter sur ces activités, les empêcher et en poursuivre les auteurs;

Or. en

Amendement 112
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. réaffirme l'importance stratégique que revêtent les Balkans occidentaux dans le contexte géopolitique actuel ainsi que pour la sécurité et la stabilité de l'Union européenne dans son ensemble; souligne qu'en raison de sa taille et de sa position géopolitique, la Serbie a un effet direct

sur la stabilité globale de la région; condamne par conséquent les tentatives d'établissement par la Serbie d'une sphère d'influence et les activités portant atteinte à la souveraineté des pays voisins;

Or. en

Amendement 113
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. se déclare vivement préoccupé par le fait que la Serbie continue de ne pas s'aligner pleinement sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne, y compris sur les mesures restrictives à l'égard de la Russie; souligne qu'une telle divergence sape la confiance dans l'orientation stratégique de la Serbie et appelle à un alignement clair et cohérent sur les positions de l'Union en tant qu'élément essentiel du processus d'adhésion;

Or. en

Amendement 114
Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. rappelle que le gouvernement serbe a fixé une nouvelle échéance, à savoir la fin de 2026, pour satisfaire aux critères techniques d'adhésion;

Or. en

Amendement 115
Rasa Juknevičienė, Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. réaffirme la nécessité pour la Serbie de démontrer clairement et systématiquement son orientation géopolitique vers l'Union, notamment en s'alignant pleinement sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union, en particulier sur les mesures restrictives prises par l'Union dans le contexte de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine;	3. réaffirme la nécessité pour la Serbie de démontrer clairement et systématiquement son orientation géopolitique vers l'Union, notamment en s'alignant pleinement sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union, en particulier sur les mesures restrictives prises par l'Union dans le contexte de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine; ***invite la Serbie à s'aligner sans tarder sur les mesures restrictives et la politique générale de l'Union européenne envers la Russie et la Biélorussie, de manière systématique et sans délai; constate que le manque d'alignement de la Serbie sur la politique étrangère de l'Union, y compris le fait qu'elle n'ait pas adopté de mesures restrictives, est incompatible avec l'un des objectifs spécifiques - tels que définis à l'article 3 du règlement établissant une facilité pour les réformes et la croissance - consistant à progresser vers un alignement intégral sur la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) de l'Union, y compris en ce qui concerne les mesures restrictives;***

Or. en

Amendement 116
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. réaffirme la nécessité pour la Serbie de démontrer clairement et systématiquement son orientation géopolitique vers l'Union, notamment en s'alignant pleinement sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union, en particulier sur les mesures restrictives prises par l'Union dans le contexte de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine;	3. réaffirme la nécessité pour la Serbie de démontrer clairement et systématiquement son orientation géopolitique vers l'Union, notamment en s'alignant pleinement sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union, en particulier sur les mesures restrictives prises par l'Union dans le contexte de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine; ***se félicite du fait que la Serbie n'a pas modifié sa position de soutien principal à l'intégrité territoriale et à la souveraineté de l'Ukraine depuis le début du conflit dans ce pays; se félicite également de l'importante aide humanitaire apportée par la Serbie à l'Ukraine, qui est diversifiée et correspond aux besoins de l'Ukraine; se félicite des bonnes relations entre la Serbie et l'Ukraine, ainsi que des réunions régulières au plus haut niveau entre les deux États;***

Or. en

Amendement 117
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. réaffirme la nécessité pour la Serbie de démontrer clairement et systématiquement son orientation géopolitique vers l'Union, notamment en s'alignant pleinement sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union, en particulier sur les mesures restrictives prises par l'Union dans le contexte de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine;	3. réaffirme la nécessité pour la Serbie de démontrer clairement et systématiquement son orientation géopolitique vers l'Union, notamment en s'alignant pleinement sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union, en particulier sur les mesures restrictives prises par l'Union dans le contexte de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine; ***déplore que la Serbie continue d'entretenir des liens et un partenariat étroits avec la Russie,***

suscitant des inquiétudes quant à son orientation stratégique; invite une nouvelle fois les autorités serbes à renforcer la transparence concernant le rôle et les activités du «centre humanitaire russo-serbe» de Niš et à mettre immédiatement fin à toute coopération militaire avec la Russie;

Or. en

Amendement 118
Hans Neuhoff

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. ***réaffirme la nécessité pour*** la Serbie ***de démontrer clairement et systématiquement son orientation géopolitique vers*** l'Union***, notamment en s'alignant pleinement*** sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union, ***en particulier sur*** les mesures restrictives ***prises par l'Union dans le contexte de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine***;	3. ***constate que*** la Serbie ***maintient son objectif déclaré d'adhésion à*** l'Union ***tout en poursuivant une politique étrangère indépendante; rappelle que l'alignement*** sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union, ***y compris*** les mesures restrictives***, est volontaire pendant la phase de préadhésion et soumis aux considérations souveraines de politique étrangère et aux intérêts nationaux de chaque pays candidat***; ***souligne que les liens économiques, la proximité géographique et les relations historiques de la Serbie avec de multiples partenaires internationaux constituent une base légitime pour une politique étrangère indépendante;***

Or. en

Amendement 119
Mircea-Gheorghe Hava

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. réaffirme la nécessité pour la Serbie de démontrer clairement ***et*** systématiquement son orientation géopolitique vers l'Union, notamment en s'alignant pleinement sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union***, en particulier*** sur les mesures restrictives prises par l'Union ***dans le contexte de*** la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine;	3. réaffirme la nécessité pour la Serbie de démontrer clairement***,*** systématiquement ***et de manière vérifiable*** son orientation géopolitique vers l'Union, notamment en s'alignant pleinement ***et sans délai*** sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union***, ainsi que*** sur les mesures restrictives prises par l'Union ***en réponse à*** la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine; ***demande aux autorités serbes de mettre fin aux messages et aux actions publics qui sont contraires aux positions clés de l'Union en matière de politique étrangère et de sécurité;***

Or. ro

Amendement 120
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. réaffirme la nécessité pour la Serbie de démontrer clairement et systématiquement son orientation géopolitique vers l'Union, notamment en s'alignant pleinement sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union, en particulier sur les mesures restrictives prises par l'Union dans le contexte de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine;	3. réaffirme la nécessité pour la Serbie de démontrer clairement et systématiquement son orientation géopolitique vers l'Union, notamment en s'alignant pleinement sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union, en particulier sur les mesures restrictives prises par l'Union dans le contexte de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine; ***prend acte et se félicite de l'alignement récent de la Serbie sur les décisions (PESC) 2026/438 et (PESC) 2025/490 du Conseil, mais réaffirme qu'un alignement sélectif est insuffisant;***

Or. en

Amendement 121
Dan Barna, Helmut Brandstätter, Marjan Šarec, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Petras Auštrevičius, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. réaffirme la nécessité pour la Serbie de démontrer clairement et systématiquement son orientation géopolitique vers l'Union, notamment en s'alignant pleinement sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union, en particulier sur les mesures restrictives prises par l'Union dans le contexte de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine;	3. réaffirme la nécessité pour la Serbie de démontrer clairement et systématiquement son orientation géopolitique vers l'Union, notamment en s'alignant pleinement sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union, en particulier sur les mesures restrictives prises par l'Union dans le contexte de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine; ***souligne que l'alignement sur la PESC constitue l'une des principales exigences de l'Union pour que la Serbie reçoive des fonds au titre de la facilité pour les réformes et la croissance de l'Union;***

Or. en

Amendement 122
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. réaffirme la nécessité pour la Serbie de démontrer clairement et systématiquement son orientation géopolitique vers l'Union, notamment en s'alignant pleinement sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union, en particulier sur les mesures restrictives prises par l'Union dans le contexte de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine;	3. réaffirme la nécessité pour la Serbie de démontrer clairement et systématiquement son orientation géopolitique vers l'Union, notamment en s'alignant pleinement sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union, en particulier sur les mesures restrictives prises par l'Union dans le contexte de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine; ***déplore que***

l'alignement de la Serbie sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union soit l'un des plus faibles de tous les pays candidats à l'adhésion à l'Union;

Or. en

Amendement 123
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. ***réaffirme la nécessité pour*** la Serbie ***de démontrer clairement et systématiquement son orientation géopolitique vers l'Union, notamment en s'alignant pleinement sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union, en particulier sur les mesures restrictives prises par l'Union dans le contexte de la guerre d'agression menée par la Russie contre*** l'Ukraine;	3. ***se félicite du fait que*** la Serbie ***n'a pas modifié sa position de soutien principal à l'intégrité territoriale et à la souveraineté depuis le début du conflit en Ukraine; se félicite également de l'importante aide humanitaire apportée par la Serbie à l'Ukraine, qui est diversifiée et répond aux besoins de l'Ukraine; se félicite des bonnes relations entre la Serbie et*** l'Ukraine***, ainsi que des réunions régulières au plus haut niveau entre les deux pays***;

Or. en

Amendement 124
Matthieu Valet, Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. ***réaffirme la nécessité pour*** la Serbie ***de démontrer clairement et systématiquement son orientation géopolitique vers l'Union, notamment en s'alignant pleinement sur la*** politique étrangère ***et de sécurité commune de l'Union***, ***en particulier sur les mesures***	3. ***rappelle que*** la Serbie ***est un État souverain et qu'elle a le droit de décider librement de sa*** politique étrangère, ***de ses alliances diplomatiques et de ses préférences en fonction de ses intérêts nationaux et de ses priorités stratégiques***;

restrictives prises par l'Union dans le contexte de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine;

Or. en

Amendement 125
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. réaffirme la nécessité pour la Serbie de démontrer clairement et systématiquement son orientation géopolitique vers l'Union, notamment en s'alignant pleinement sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union, en particulier sur les mesures restrictives prises par l'Union dans le contexte de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine;	3. réaffirme la nécessité pour la Serbie de démontrer clairement et systématiquement son orientation géopolitique vers l'Union, notamment ***en opérant un changement de cap dans sa politique à l'égard de la Russie et*** en s'alignant pleinement sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union, en particulier sur les mesures restrictives prises par l'Union dans le contexte de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine;

Or. fi

Amendement 126
Annamária Vicsek, Kinga Gál, António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. ***réaffirme la nécessité pour*** la Serbie ***de démontrer clairement et systématiquement son orientation géopolitique vers l'Union, notamment en s'alignant pleinement sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union, en particulier sur les mesures restrictives prises par l'Union dans le***	3. ***souligne que*** la Serbie ***n'est pas neutre à l'égard du conflit en Ukraine, puisqu'elle soutient sans équivoque l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de l'Ukraine et qu'elle a clairement condamné l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine et voté aux côtés de l'Union aux Nations***

contexte de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine;

unies, même si elle n'a pas imposé de sanctions à la Russie à la suite de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine;

Or. en

Amendement 127
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. ***réaffirme la nécessité pour la Serbie de démontrer clairement et systématiquement son orientation géopolitique vers*** l'Union***, notamment en s'alignant pleinement sur*** la politique étrangère ***et*** de ***sécurité commune de l'Union, en particulier sur les mesures restrictives prises par l'Union dans le contexte de la guerre d'agression menée*** par la ***Russie contre l'Ukraine***;	3. ***invite*** l'Union ***à respecter*** la ***politique étrangère de la Serbie, qui vise à maintenir des liens équilibrés, diversifiés et de coopération avec de multiples puissances étrangères; rappelle que les choix de*** politique étrangère de ***la Serbie sont également fondés sur des liens historiques et soutenus*** par la ***majorité des citoyens serbes***;

Or. en

Amendement 128
Davor Ivo Stier, Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. souligne que la trajectoire européenne de la Serbie nécessite un choix stratégique clair; souligne qu'une politique d'équilibre entre l'Union européenne et d'autres acteurs géopolitiques, dont la Russie et la Chine, est incompatible avec la confiance politique attendue d'un pays candidat; constate que la divergence persistante

entre les discours pro-européens et la pratique contraire de la politique étrangère sape la crédibilité internationale de la Serbie et la crédibilité de son processus d'adhésion;

Or. en

Amendement 129
Rasa Juknevičienė, Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. déplore que le soutien public à l'adhésion de la Serbie à l'Union reste l'un des plus faibles parmi les pays candidats, ce qui résulte d'une rhétorique anti-européenne et pro-russe de longue date véhiculée par les médias contrôlés par le gouvernement ainsi que par certains fonctionnaires d'État et membres du parti au pouvoir; invite les autorités serbes à favoriser un débat ouvert et fondé sur des faits concernant l'adhésion à l'Union européenne et le processus d'adhésion;

Or. en

Amendement 130
Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. est préoccupé par les concepts politiques et les thèses de propagande promus dans la région, y compris le «monde serbe», qui remettent en question la souveraineté et l'intégrité territoriale

des pays voisins et menacent le processus de normalisation des relations avec la République du Kosovo; souligne que ces discours sont incompatibles avec les principes de bon voisinage et le processus d'adhésion à l'Union;

Or. bg

Amendement 131
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. se déclare profondément préoccupé par l'acquisition récente par la Serbie de systèmes de missiles quasi balistiques offensifs d'origine chinoise; met en garde contre le fait que ce renforcement militaire modifie l'équilibre sécuritaire régional et compromet les relations de bon voisinage avec les États membres de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) limitrophes; souligne que ces acquisitions vont à l'encontre de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) de l'Union et soulèvent de sérieuses questions quant à l'orientation géopolitique de la Serbie;

Or. en

Amendement 132
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. est profondément préoccupé par

les investissements de la Russie et de la Chine en Serbie et par leur influence croissante sur les processus politiques et économiques dans la région; se déclare préoccupé par les conséquences sur l'environnement des nouvelles infrastructures que des entreprises chinoises construisent en Serbie; invite instamment les autorités serbes à améliorer la transparence et l'évaluation des incidences sur l'environnement des investissements russes et chinois;

Or. en

Amendement 133
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. condamne la visite de haut niveau du ministre du développement économique de la Fédération de Russie à Belgrade en mars 2026, dont le nom figure sur la liste des sanctions de l'Union; réaffirme que les pays candidats doivent respecter leur engagement vis-à-vis de l'Union et s'aligner de manière cohérente sur les mesures restrictives de l'Union;

Or. en

Amendement 134
Geadis Geadi, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. accueille favorablement la position

constante de la Serbie en faveur de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine depuis le début du conflit; se félicite également de la poursuite des prises de contact à haut niveau entre la Serbie et l'Ukraine;

Or. en

Amendement 135
Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. demande la fermeture immédiate du «centre humanitaire russo-serbe» de Niš, qui fait office de base du Service de renseignement de l'armée fonctionnant à partir d'un pays candidat à l'adhésion;

Or. en

Amendement 136
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. constate que la Serbie participe activement aux missions et aux opérations de gestion de crise de l'Union européenne dans le cadre de la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union;

Or. en

Amendement 137
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. souligne qu'un approfondissement parallèle de la coopération avec la Russie compromettra toute avancée crédible vers l'adhésion à l'Union;

Or. fi

Amendement 138
Davor Ivo Stier, Reinhold Lopatka, Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 3 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 ter. se déclare préoccupé par le renforcement de la coopération de la Serbie avec la Chine en matière de sécurité et de défense, y compris les exercices des forces spéciales et l'intensification des accords stratégiques, ainsi que par la présence croissante de la technologie chinoise en matière de sécurité; constate que, parallèlement, la Serbie continue d'entretenir des liens étroits avec la Russie, notamment par l'intermédiaire du centre humanitaire russo-serbe de Niš, ce qui soulève des questions parmi les États membres de l'Union quant à son rôle et à ses implications; souligne que ces développements soulèvent des questions légitimes quant à l'orientation stratégique de la Serbie et à son alignement sur les intérêts de l'Union en matière de sécurité;

Or. en

Amendement 139

Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 3 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 ter. constate que la Serbie soutient l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de l'Ukraine et a condamné l'attaque menée par la Russie contre l'Ukraine; rappelle que la Serbie a apporté une aide humanitaire considérable à la population civile ukrainienne depuis le début de la guerre;

Or. en

Amendement 140
Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Paragraphe 3 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 ter. demande un alignement complet et catégorique sur la PESC de l'Union; réitère sa position selon laquelle l'alignement sur la PESC est une condition non négociable pour les pays candidats à l'Union;

Or. en

Amendement 141
Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Paragraphe 3 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 ter. reconnaît en outre que la Serbie apporte à l'Ukraine une aide humanitaire

substantielle, fondée sur les besoins et couvrant un large éventail des besoins d'assistance;

Or. en

Amendement 142
Davor Ivo Stier, Andrey Kovatchev, Reinhold Lopatka

Proposition de résolution
Paragraphe 3 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 quater. relève avec inquiétude l'acquisition par la Serbie de missiles supersoniques fabriqués en Chine; souligne que les achats importants de matériel de défense effectués par des concurrents stratégiques autoritaires de l'Union exigent une transparence totale et une évaluation minutieuse de leurs implications pour la stabilité régionale, l'interopérabilité et l'orientation européenne déclarée de la Serbie;

Or. en

Amendement 143
Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Paragraphe 3 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 quater. condamne les activités d'ingérence étrangère menées par la Russie en Serbie; rappelle que la Serbie est activement utilisée comme plateforme régionale pour diffuser des campagnes de désinformation et de mésinformation dans la région des Balkans occidentaux;

Or. en

Amendement 144
Davor Ivo Stier, Andrey Kovatchev, Reinhold Lopatka

Proposition de résolution
Paragraphe 3 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 quinquies. regrette l'abstention de la Serbie sur la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies de février 2026 en faveur d'une paix juste et durable en Ukraine; considère que ces votes fragilisent encore la confiance dans l'engagement stratégique de la Serbie sur sa trajectoire européenne;

Or. en

Amendement 145
Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Paragraphe 3 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 quinquies. condamne l'utilisation de l'Église orthodoxe serbe comme instrument de l'influence serbe dans la région;

Or. en

Amendement 146
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. déplore que la Serbie n'ait réalisé	4. déplore que la Serbie n'ait réalisé

que des progrès limités, voire aucun, dans le respect des critères de référence en vue de l'adhésion dans de nombreux autres chapitres de négociation; réaffirme que les négociations d'adhésion de la Serbie à l'Union ne devraient progresser ***qu'en*** fonction de progrès mesurables et durables dans le groupe de chapitres «Fondamentaux», en particulier en ce qui concerne l'état de droit, la lutte contre la corruption et la criminalité organisée, l'indépendance du pouvoir judiciaire, la liberté des médias et la réforme de l'administration publique;

que des progrès limités, voire aucun, dans le respect des critères de référence en vue de l'adhésion dans de nombreux autres chapitres de négociation; réaffirme que les négociations d'adhésion de la Serbie à l'Union ne devraient progresser ***que lorsque la Serbie s'alignera sur les sanctions de l'Union contre la Russie et*** en fonction de progrès mesurables et durables dans le groupe de chapitres «Fondamentaux», en particulier en ce qui concerne l'état de droit***, les élections libres et régulières***, la lutte contre la corruption et la criminalité organisée, l'indépendance du pouvoir judiciaire, la liberté des médias et la réforme de l'administration publique ***et le fonctionnement des institutions démocratiques, y compris en particulier les progrès concrets concernant la création du Conseil de l'autorité de régulation des médias électroniques (REM), la mise en œuvre du registre électoral unifié et des recommandations du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH)***;

Or. en

Amendement 147
Mircea-Gheorghe Hava

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. déplore que la Serbie n'ait réalisé que des progrès limités, voire aucun, dans le respect des critères de référence en vue de l'adhésion dans de nombreux ***autres*** chapitres de négociation; réaffirme que les négociations d'adhésion ***de la Serbie à l'Union ne*** devraient progresser ***qu'en fonction*** de progrès mesurables ***et*** durables dans le groupe de chapitres «Fondamentaux», en particulier en ce qui concerne ***l'état de droit***, la lutte contre la	4. déplore que la Serbie n'ait réalisé que des progrès limités, voire aucun, dans le respect des critères de référence en vue de l'adhésion dans de nombreux chapitres de négociation; réaffirme que les négociations d'adhésion devraient progresser ***exclusivement sur la base*** de progrès mesurables***,*** durables ***et effectivement mis en œuvre*** dans le groupe de chapitres «Fondamentaux», en particulier en ce qui concerne

corruption et la criminalité organisée, ***l'indépendance du pouvoir judiciaire,*** la liberté des médias ***et*** la réforme de l'administration publique;	***l'indépendance du système judiciaire***, la lutte contre la corruption et la criminalité organisée, la liberté des médias***,*** la réforme de l'administration publique ***et le fonctionnement des institutions démocratiques***; ***demande à la Commission d'appliquer strictement le principe de la «priorité aux fondamentaux» et de tenir compte de tout recul significatif dans le rythme et l'intensité du soutien financier accordé dans le cadre des instruments de préadhésion;***
	Or. ro

Amendement 148
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. déplore que la Serbie n'ait réalisé que des progrès limités, voire aucun, dans le respect des critères de référence en vue de l'adhésion dans de nombreux autres chapitres de négociation; réaffirme que les négociations d'adhésion de la Serbie à l'Union ne devraient progresser qu'en fonction de progrès mesurables et durables dans le groupe de chapitres «Fondamentaux», en particulier en ce qui concerne l'état de droit, la lutte contre la corruption et la criminalité organisée, l'indépendance du pouvoir judiciaire, la liberté des médias et la réforme de l'administration publique;	4. déplore que la Serbie n'ait réalisé que des progrès limités, voire aucun, dans le respect des critères de référence en vue de l'adhésion dans de nombreux autres chapitres de négociation***; invite la Serbie à prendre des mesures concrètes et de grande ampleur pour démontrer son engagement en faveur des réformes nécessaires pour avancer sur la voie de l'adhésion à l'Union***; réaffirme que les négociations d'adhésion de la Serbie à l'Union ne devraient progresser qu'en fonction de progrès mesurables et durables dans le groupe de chapitres «Fondamentaux», en particulier en ce qui concerne l'état de droit, la lutte contre la corruption et la criminalité organisée, l'indépendance du pouvoir judiciaire, la liberté des médias et la réforme de l'administration publique;
	Or. fi

Amendement 149
Davor Ivo Stier, Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. déplore que la Serbie n'ait réalisé que des progrès limités, voire aucun, dans le respect des critères de référence en vue de l'adhésion dans de nombreux autres chapitres de négociation; réaffirme que les négociations d'adhésion de la Serbie à l'Union ne devraient progresser qu'en fonction de progrès mesurables et durables dans le groupe de chapitres «Fondamentaux», en particulier en ce qui concerne l'état de droit, la lutte contre la corruption et la criminalité organisée, l'indépendance du pouvoir judiciaire, la liberté des médias et la réforme de l'administration publique;	4. déplore que la Serbie n'ait réalisé que des progrès limités, voire aucun, dans le respect des critères de référence en vue de l'adhésion dans de nombreux autres chapitres de négociation***; se félicite en ce sens de la mise en place de l'équipe opérationnelle visant à accélérer la mise en œuvre des réformes liées à l'Union***; réaffirme que les négociations d'adhésion de la Serbie à l'Union ne devraient progresser qu'en fonction de progrès mesurables et durables dans le groupe de chapitres «Fondamentaux», en particulier en ce qui concerne l'état de droit, la lutte contre la corruption et la criminalité organisée, l'indépendance du pouvoir judiciaire, la liberté des médias et la réforme de l'administration publique;

Or. en

Amendement 150
Helmut Brandstätter

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. déplore que la Serbie n'ait réalisé que des progrès limités, voire aucun, dans le respect des critères de référence en vue de l'adhésion dans de nombreux autres chapitres de négociation; réaffirme que les négociations d'adhésion de la Serbie à l'Union ne devraient progresser qu'en fonction de progrès mesurables et durables dans le groupe de chapitres «Fondamentaux», en particulier en ce qui	4. déplore que la Serbie n'ait réalisé que des progrès limités, voire aucun, dans le respect des critères de référence en vue de l'adhésion dans de nombreux autres chapitres de négociation; réaffirme que les négociations d'adhésion de la Serbie à l'Union ne devraient progresser qu'en fonction de progrès mesurables et durables dans le groupe de chapitres «Fondamentaux», en particulier en ce qui

concerne l'état de droit, la lutte contre la corruption et la criminalité organisée, l'indépendance du pouvoir judiciaire, la liberté des médias et la réforme de l'administration publique;	concerne l'état de droit, la lutte contre la corruption et la criminalité organisée, l'indépendance du pouvoir judiciaire, ***l'intégrité des élections,*** la liberté des médias et la réforme de l'administration publique;

Or. en

Amendement 151
Emmanouil Kefalogiannis

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. déplore que la Serbie n'ait réalisé que des progrès limités, voire aucun, dans le respect des critères de référence en vue de l'adhésion dans de nombreux autres chapitres de négociation; ***réaffirme*** que les négociations d'adhésion ***de la Serbie*** à l'Union ***ne devraient progresser qu'en fonction de*** progrès mesurables et durables dans le groupe de chapitres «Fondamentaux», en particulier en ce qui concerne l'état de droit, la lutte contre la corruption et la criminalité organisée, l'indépendance du pouvoir judiciaire, la liberté des médias et la réforme de l'administration publique;	4. déplore que la Serbie n'ait réalisé que des progrès limités, voire aucun, dans le respect des critères de référence en vue de l'adhésion dans de nombreux autres chapitres de négociation; ***rappelle*** que les négociations d'adhésion à l'Union ***sont subordonnées à des*** progrès mesurables et durables dans le groupe de chapitres «Fondamentaux», en particulier en ce qui concerne l'état de droit, la lutte contre la corruption et la criminalité organisée, l'indépendance du pouvoir judiciaire, la liberté des médias et la réforme de l'administration publique;

Or. en

Amendement 152
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. déplore que la Serbie n'ait réalisé que des progrès limités, voire aucun, dans	4. déplore que la Serbie n'ait réalisé que des progrès limités, voire aucun, dans

le respect des critères de référence en vue de l'adhésion dans de nombreux autres chapitres de négociation; ***réaffirme*** que les négociations d'adhésion ***de la Serbie*** à l'Union ***ne devraient progresser qu'en fonction de*** progrès mesurables et durables dans le groupe de chapitres «Fondamentaux», en particulier en ce qui concerne l'état de droit, la lutte contre la corruption et la criminalité organisée, l'indépendance du pouvoir judiciaire, la liberté des médias et la réforme de l'administration publique;	le respect des critères de référence en vue de l'adhésion dans de nombreux autres chapitres de négociation; ***rappelle*** que les négociations d'adhésion à l'Union ***sont subordonnées à des*** progrès mesurables et durables dans le groupe de chapitres «Fondamentaux», en particulier en ce qui concerne l'état de droit, la lutte contre la corruption et la criminalité organisée, l'indépendance du pouvoir judiciaire, la liberté des médias et la réforme de l'administration publique;

Or. en

Amendement 153
Vangelis Meimarakis

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. déplore que la Serbie n'ait réalisé que des progrès limités, voire aucun, dans le respect des critères de référence en vue de l'adhésion dans de nombreux autres chapitres de négociation; ***réaffirme*** que les négociations d'adhésion ***de la Serbie*** à l'Union ***ne devraient progresser qu'en fonction de*** progrès mesurables et durables dans le groupe de chapitres «Fondamentaux», en particulier en ce qui concerne l'état de droit, la lutte contre la corruption et la criminalité organisée, l'indépendance du pouvoir judiciaire, la liberté des médias et la réforme de l'administration publique;	4. déplore que la Serbie n'ait réalisé que des progrès limités, voire aucun, dans le respect des critères de référence en vue de l'adhésion dans de nombreux autres chapitres de négociation; ***rappelle*** que les négociations d'adhésion à l'Union ***sont subordonnées à des*** progrès mesurables et durables dans le groupe de chapitres «Fondamentaux», en particulier en ce qui concerne l'état de droit, la lutte contre la corruption et la criminalité organisée, l'indépendance du pouvoir judiciaire, la liberté des médias et la réforme de l'administration publique;

Or. en

Amendement 154
Annamária Vicsek, Kinga Gál, António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. déplore que la Serbie n'ait réalisé que des progrès limités, voire aucun, dans le respect des critères de référence en vue de l'adhésion dans ***de nombreux autres*** chapitres de négociation; réaffirme que les négociations d'adhésion de la Serbie à l'Union ne devraient progresser qu'en fonction de progrès mesurables et durables dans le groupe de chapitres «Fondamentaux», en particulier en ce qui concerne l'état de droit, la lutte contre la corruption et la criminalité organisée, l'indépendance du pouvoir judiciaire, la liberté des médias et la réforme de l'administration publique;	4. déplore que la Serbie n'ait réalisé que des progrès limités, voire aucun, dans le respect des critères de référence en vue de l'adhésion dans ***certains*** chapitres de négociation; réaffirme que les négociations d'adhésion de la Serbie à l'Union ne devraient progresser qu'en fonction de progrès mesurables et durables dans le groupe de chapitres «Fondamentaux», en particulier en ce qui concerne l'état de droit, la lutte contre la corruption et la criminalité organisée, l'indépendance du pouvoir judiciaire, la liberté des médias et la réforme de l'administration publique;

Or. en

Amendement 155
Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. déplore que la Serbie n'ait réalisé que des progrès limités, voire aucun, dans le respect des critères de référence en vue de l'adhésion dans ***de nombreux autres*** chapitres de négociation; réaffirme que les négociations d'adhésion de la Serbie à l'Union ne devraient progresser qu'en fonction de progrès mesurables et durables dans le groupe de chapitres «Fondamentaux», en particulier en ce qui concerne l'état de droit, la lutte contre la corruption et la criminalité organisée, l'indépendance du pouvoir judiciaire, la liberté des médias et la réforme de l'administration publique;	4. déplore que la Serbie n'ait réalisé que des progrès limités, voire aucun, dans le respect des critères de référence en vue de l'adhésion dans ***certains*** chapitres de négociation; réaffirme que les négociations d'adhésion de la Serbie à l'Union ne devraient progresser qu'en fonction de progrès mesurables et durables dans le groupe de chapitres «Fondamentaux», en particulier en ce qui concerne l'état de droit, la lutte contre la corruption et la criminalité organisée, l'indépendance du pouvoir judiciaire, la liberté des médias et la réforme de l'administration publique;

Or. en

Amendement 156
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. déplore que la Serbie n'ait réalisé que des progrès limités, voire aucun, dans le respect des critères de référence en vue de l'adhésion dans ***de nombreux autres*** chapitres de négociation; réaffirme que les négociations d'adhésion de la Serbie à l'Union ne devraient progresser qu'en fonction de progrès mesurables et durables dans le groupe de chapitres «Fondamentaux», en particulier en ce qui concerne l'état de droit, la lutte contre la corruption et la criminalité organisée, l'indépendance du pouvoir judiciaire, la liberté des médias et la réforme de l'administration publique;	4. déplore que la Serbie n'ait réalisé que des progrès limités, voire aucun, dans le respect des critères de référence en vue de l'adhésion dans ***certains*** chapitres de négociation; réaffirme que les négociations d'adhésion de la Serbie à l'Union ne devraient progresser qu'en fonction de progrès mesurables et durables dans le groupe de chapitres «Fondamentaux», en particulier en ce qui concerne l'état de droit, la lutte contre la corruption et la criminalité organisée, l'indépendance du pouvoir judiciaire, la liberté des médias et la réforme de l'administration publique;

Or. en

Amendement 157
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. déplore que le soutien public à l'adhésion de la Serbie à l'Union reste l'un des plus faibles parmi les pays candidats, ce qui résulte directement d'une rhétorique anti-européenne et pro-russe de longue date véhiculée par les médias contrôlés par le gouvernement ainsi que par certains fonctionnaires

d'État et membres du parti au pouvoir, y compris au plus haut niveau, notamment le président Vučić et le président du Parlement Brnabić; invite les autorités serbes à favoriser un débat ouvert, fondé sur des faits concernant l'adhésion à l'Union européenne et le processus d'adhésion;

Or. en

Amendement 158
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. constate que si le gouvernement serbe a adopté une stratégie de lutte contre la corruption pour la période 2024-2028, seuls des progrès limités ont été accomplis dans le cadre de cette lutte; encourage la Serbie à intensifier la lutte contre la corruption et à renforcer l'indépendance de ses organismes de lutte contre la corruption;

Or. en

Amendement 159
Reinhold Lopatka

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. se félicite du rôle de la Serbie en tant que partenaire économique clé de l'Union dans les Balkans occidentaux et encourage la poursuite de l'intégration dans le marché unique de l'Union par l'intermédiaire du plan de croissance;

Or. en

Amendement 160
Matthieu Valet, Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. souligne que la corruption et la criminalité organisée demeurent des problèmes prédominants dans les Balkans occidentaux;

Or. en

Amendement 161
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 4 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 ter. réaffirme que l'adhésion à l'Union européenne est un processus qui mobilise l'ensemble de la société et invite le gouvernement serbe à promouvoir, auprès de la population serbe, l'importance et les bénéfices de l'adhésion à l'Union, du soutien financier de l'Union et des réformes liées à l'adhésion; invite l'Union et ses institutions à renforcer leurs efforts de communication et de sensibilisation en Serbie afin de mieux mettre en évidence les effets et les avantages du soutien de l'Union;

Or. en

Amendement 162

Reinhold Lopatka

Proposition de résolution
Paragraphe 4 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 ter. invite la Serbie à renforcer son alignement sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union et souligne que l'alignement intégral reste une condition de l'adhésion;

Or. en

Amendement 163
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. demande une nouvelle fois à la Serbie de réaliser des progrès crédibles et de redoubler d'efforts pour lutter contre la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères, y compris la désinformation et les discours anti-européens;	***supprimé***

Or. en

Amendement 164
Helmut Brandstätter

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. demande une nouvelle fois à la Serbie de réaliser des progrès crédibles et de redoubler d'efforts pour lutter contre la manipulation de l'information et	5. demande une nouvelle fois à la Serbie de réaliser des progrès crédibles et de redoubler d'efforts pour lutter contre la manipulation de l'information et

l'ingérence étrangères, y compris la désinformation et les discours anti-européens;	l'ingérence étrangères, y compris la désinformation et les discours anti-européens; ***rappelle que les canaux de désinformation russes opèrent activement à partir de la Serbie, en s'appuyant sur les médias locaux pour diffuser les discours du Kremlin adaptés à des publics réceptifs dans les Balkans occidentaux; souligne en particulier la diffusion de désinformation et de propagande pro-russe par certains médias affiliés à l'État, tels que Pink TV et Informer TV;***

Or. en

Amendement 165
Mircea-Gheorghe Hava

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. demande une nouvelle fois à la Serbie de réaliser des progrès crédibles et de redoubler d'efforts pour lutter contre la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères, y compris la désinformation ***et les discours anti-européens***;	5. demande une nouvelle fois à la Serbie de réaliser des progrès crédibles et de redoubler d'efforts pour lutter contre la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères, y compris la désinformation, ***les campagnes anti-européennes coordonnées et l'instrumentalisation des médias et des plateformes numériques***; ***demande aux autorités serbes d'adopter, en coopération avec les institutions de l'Union, un cadre opérationnel transparent pour l'identification, la prévention et la sanction des réseaux d'influence hostiles, ainsi que pour la protection des processus électoraux et de l'espace informationnel démocratique;***

Or. ro

Amendement 166
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. demande une nouvelle fois à la Serbie de réaliser des progrès crédibles et de redoubler d'efforts pour lutter contre la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères, y compris la désinformation et les discours anti-européens;	5. demande une nouvelle fois à la Serbie de réaliser des progrès crédibles et de redoubler d'efforts pour lutter contre la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères, y compris la désinformation et les discours anti-européens; ***déplore que de hauts responsables serbes continuent d'utiliser des discours anti-européens, qui contredisent l'objectif stratégique déclaré du pays, à savoir l'adhésion à l'Union, et contribuent à la méfiance du public à l'égard de l'Union; invite les autorités à promouvoir une orientation européenne cohérente et constructive;***

Or. en

Amendement 167
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. demande une nouvelle fois à la Serbie de réaliser des progrès crédibles et de redoubler d'efforts pour lutter contre la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères, ***y compris la*** désinformation et ***les*** discours anti-européens;	5. demande une nouvelle fois à la Serbie de réaliser des progrès crédibles et de redoubler d'efforts pour lutter contre la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères, ***qui ont également un effet négatif au-delà de la Serbie dans toute la région, et notamment de mettre fin à ses propres campagnes de*** désinformation ***parrainées par l'État*** et ***aux*** discours anti-européens; ***invite l'Union à renforcer la coopération avec les organisations non gouvernementales serbes afin de consolider la résilience démocratique et de lutter contre les***

menaces hybrides;

Or. en

Amendement 168
Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Dan Barna, Nathalie Loiseau

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. demande une nouvelle fois à la Serbie de réaliser des progrès crédibles et de redoubler d'efforts pour lutter contre la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères, y compris la désinformation et les discours anti-européens;	5. demande une nouvelle fois à la Serbie de réaliser des progrès crédibles et de redoubler d'efforts pour lutter contre la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères, y compris la désinformation et les discours anti-européens; ***déplore vivement la persistance de discours anti-occidentaux constants et systématiques dans les médias serbes, l'Union étant majoritairement présentée sous un jour négatif, tandis que la Russie, la Chine et, de plus en plus, les États-Unis, y sont dépeints de manière positive;***

Or. en

Amendement 169
Eszter Lakos

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. ***demande une nouvelle fois à*** la Serbie ***de réaliser des progrès crédibles et de redoubler d'efforts*** pour lutter contre la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères, y compris la désinformation et les ***discours*** anti-européens;	5. ***est particulièrement préoccupé par la conclusion de la Commission selon laquelle*** la Serbie ***n'a pris aucune mesure*** pour lutter contre la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères, y compris la désinformation et les ***propos*** anti-européens; ***invite la Serbie à adopter et à mettre en œuvre sans délai un cadre national complet pour la résilience***

démocratique, comprenant des responsabilités institutionnelles claires, des rapports publics réguliers et la protection d'organes de contrôle indépendants;

Or. en

Amendement 170
Hans Neuhoff

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. ***demande une nouvelle fois à la Serbie de réaliser des progrès crédibles et de redoubler d'efforts pour lutter contre la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères***, y compris ***la*** désinformation ***et les*** discours anti-européens;	5. ***rappelle que la liberté d'expression***, y compris ***les discours politiques critiques à l'égard de l'Union ou de ses politiques, est un droit fondamental; souligne que la qualification d'opinions politiques comme*** ***«***désinformation***» ou «***discours anti-européens***» par une institution de l'Union nécessite une justification objective et vérifiable et ne doit pas être employée pour remettre en cause la légitimité du débat politique souverain***;

Or. en

Amendement 171
Reinhold Lopatka

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. demande une nouvelle fois à la Serbie de réaliser des progrès crédibles et de redoubler d'efforts pour lutter contre la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères, y compris la désinformation et les discours anti-	5. demande une nouvelle fois à la Serbie de réaliser des progrès crédibles et de redoubler d'efforts pour lutter contre la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères, y compris la désinformation et les discours anti-

européens;	européens; ***encourage également l'Union à renforcer sa communication stratégique et sa présence en Serbie pour lutter contre les discours anti-européens;***

Or. en

Amendement 172
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. demande une nouvelle fois à la Serbie de réaliser des progrès crédibles et de redoubler d'efforts pour lutter contre la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères, y compris la désinformation et les discours anti-***européens;***	5. demande une nouvelle fois à la Serbie de réaliser des progrès crédibles et de redoubler d'efforts pour lutter contre la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères, y compris la désinformation et les discours anti-***occidentaux,***; ***et souligne ses effets négatifs non seulement en Serbie, mais aussi dans toute la région;***

Or. en

Amendement 173
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. demande une nouvelle fois à la Serbie de réaliser des progrès crédibles et de redoubler d'efforts pour lutter contre la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères, y compris la désinformation ***et les discours anti-européens***;	5. demande une nouvelle fois à la Serbie de réaliser des progrès crédibles et de redoubler d'efforts pour lutter contre la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères, ***en particulier la désinformation diffusée par des États hostiles tels que la Russie,*** y compris la désinformation;

Or. fi

Amendement 174
Dan Barna, Helmut Brandstätter, Marjan Šarec, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Petras Auštrevičius, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. demande une nouvelle fois à la Serbie de réaliser des progrès crédibles et de redoubler d'efforts pour lutter contre la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères, y compris la désinformation et les discours anti-***européens;***	5. demande une nouvelle fois à la Serbie de réaliser des progrès crédibles et de redoubler d'efforts pour lutter contre la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères ***et nationales***, y compris la désinformation et les discours anti-européens;

Or. en

Amendement 175
Annamária Vicsek, Kinga Gál, António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. invite la Serbie et les États membres à mener une politique de communication plus active et plus efficace sur les avantages de l'élargissement de l'Union destinée aux citoyens serbes et européens de tous les groupes sociaux; souligne, à cet égard, la responsabilité des autorités serbes et des institutions de l'Union dans la promotion des valeurs européennes et la sensibilisation des citoyens aux résultats concrets obtenus, au soutien accordé grâce aux financements de l'Union et aux avantages visibles et concrets du processus d'intégration européenne; insiste donc sur la nécessité pour le Parlement européen de reprendre son rôle traditionnel de soutien actif du processus

d'élargissement dans les Balkans occidentaux;

Or. en

Amendement 176
Davor Ivo Stier, Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. prend acte des verdicts rendus par le tribunal municipal de Chișinău condamnant Aliona Gotco, Ludmila Costenco et Vladimir Harcevnicov pour leur participation à une formation à la subversion en Bosnie-Herzégovine et en Serbie en 2024 - dans le cadre d'un plan lié à la Russie visant à saper l'orientation pro-UE de la Moldavie; invite les autorités serbes à enquêter de manière approfondie sur ces activités, à démanteler tout réseau connexe opérant à partir de son territoire et à renforcer la coopération avec les États membres de l'Union et les pays partenaires dans la lutte contre les menaces hybrides et l'ingérence étrangère;

Or. en

Amendement 177
Rasa Juknevičienė, Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. déplore la poursuite de la désinformation, notamment sur la guerre d'agression menée par la Russie contre

l'Ukraine; condamne les retombées de ces agissements dans les autres pays de la région; invite les autorités serbes à combattre la désinformation et invite l'Union européenne à accroître la coopération avec les organisations non gouvernementales serbes afin de renforcer la résilience démocratique et de déjouer les menaces hybrides;

Or. en

Amendement 178
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. est profondément préoccupé par la propagation de la désinformation concernant l'agression russe contre l'Ukraine; invite les autorités serbes à prendre résolument position contre la désinformation et à lutter contre les fausses informations les plus répandues; invite les autorités serbes et la Commission à renforcer les infrastructures de lutte contre la désinformation et les autres menaces hybrides;

Or. en

Amendement 179
Helmut Brandstätter

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. prie instamment la Commission de demander des explications aux

plateformes en ligne concernant la suspension de plusieurs comptes de médias connus pour leurs critiques à l'égard du gouvernement serbe, notamment le portail d'information quotidien Nova, l'hebdomadaire Radar, les organisations non gouvernementales du Centre pour la recherche, la transparence et la responsabilité (CRTA) et Osnazene, ainsi que le compte du photographe Gavrilo Andric;

Or. en

Amendement 180
Stanislav Stoyanov

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. souligne l'importance, pour la Serbie, de présenter de manière précise et stratégique à sa population les avantages et les obligations liés au processus potentiel d'adhésion à l'Union, y compris aux minorités ethniques et linguistiques, et de garantir un débat ouvert sur les décisions stratégiques clés;

Or. en

Amendement 181
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. rejette fermement toutes les allégations des responsables serbes selon lesquelles l'Union et certains de ses États	6. rejette fermement toutes les allégations des responsables serbes selon lesquelles l'Union et certains de ses États

membres auraient été impliqués dans l'organisation des manifestations étudiantes, depuis novembre 2024, en vue de déclencher une «révolution de couleur»; condamne une nouvelle fois fermement les arrestations et les expulsions illégales de citoyens de l'Union qui ont fait des déclarations en faveur des étudiants qui manifestent;	membres auraient été impliqués dans l'organisation des manifestations étudiantes, depuis novembre 2024, en vue de déclencher une «révolution de couleur»; ***déplore que la présidente du Parlement, Ana Brnabić, propage activement des théories du complot selon lesquelles l'effondrement de l'auvent de la gare serait un acte de sabotage ou un attentat terroriste perpétré et soutenu par des États membres de l'Union;*** condamne une nouvelle fois fermement les arrestations et les expulsions illégales de citoyens de l'Union qui ont fait des déclarations en faveur des étudiants qui manifestent;
	Or. en

Amendement 182
Rasa Juknevičienė

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. rejette fermement toutes les allégations des responsables serbes selon lesquelles l'Union et certains de ses États membres auraient été impliqués dans l'organisation des manifestations étudiantes, depuis novembre 2024, en vue de déclencher une «révolution de couleur»; condamne une nouvelle fois fermement les arrestations et les expulsions illégales de citoyens de l'Union qui ont fait des déclarations en faveur des étudiants qui manifestent;	6. rejette fermement toutes les allégations des responsables serbes selon lesquelles l'Union et certains de ses États membres auraient été impliqués dans l'organisation des manifestations étudiantes, depuis novembre 2024, en vue de déclencher une «révolution de couleur»; ***déplore que les plus hauts responsables de l'État diffusent activement des théories du complot selon lesquelles l'effondrement de l'auvent de la gare serait un acte de sabotage ou un attentat terroriste perpétré et soutenu par des États membres de l'Union;*** condamne une nouvelle fois fermement les arrestations et les expulsions illégales de citoyens de l'Union qui ont fait des déclarations en faveur des étudiants qui manifestent;
	Or. en

Amendement 183
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. rejette fermement toutes les allégations des responsables serbes selon lesquelles l'Union et certains de ses États membres auraient été impliqués dans l'organisation des manifestations étudiantes, depuis novembre 2024, en vue de déclencher une «révolution de couleur»; condamne une nouvelle fois fermement les arrestations et les expulsions illégales de citoyens de l'Union qui ont fait des déclarations en faveur des étudiants qui manifestent;	6. rejette fermement toutes les allégations des responsables serbes selon lesquelles l'Union et certains de ses États membres auraient été impliqués dans l'organisation des manifestations étudiantes, depuis novembre 2024, en vue de déclencher une «révolution de couleur»; condamne une nouvelle fois fermement les arrestations et les expulsions illégales de citoyens de l'Union qui ont fait des déclarations en faveur des étudiants qui manifestent; ***rejette également les allégations infondées des autorités serbes selon lesquelles la Croatie serait intervenue dans le déroulement des élections locales de mars 2026 et y aurait participé;***

Or. en

Amendement 184
Hans Neuhoff

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. ***rejette fermement toutes les allégations des responsables serbes selon lesquelles l'Union et certains de ses États membres auraient été impliqués dans l'organisation*** des manifestations ***étudiantes,*** depuis novembre 2024***, en vue de déclencher une «révolution de couleur»; condamne une nouvelle fois fermement les arrestations et les***	6. ***prend acte*** des manifestations ***qui se déroulent en Serbie*** depuis novembre 2024 ***et du débat politique relatif à leurs causes; rappelle que les questions relatives à un éventuel encouragement extérieur des mouvements de contestation sont des sujets légitimes d'enquête politique et parlementaire; demande qu'une enquête impartiale et***

expulsions illégales de citoyens de l'Union qui ont fait des déclarations en faveur des étudiants qui manifestent;	***transparente soit menée sur tous les faits pertinents, y compris le rôle des organisations bénéficiant d'un financement extérieur, sans préjuger de ses résultats***;

Or. en

Amendement 185
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. ***rejette*** fermement toutes les allégations des responsables serbes selon lesquelles l'Union et certains de ses États membres auraient été impliqués dans l'organisation des manifestations étudiantes, depuis novembre 2024, en vue de déclencher une «révolution de couleur»; condamne une nouvelle fois fermement les arrestations et les expulsions illégales de citoyens de l'Union qui ont fait des déclarations en faveur des étudiants qui manifestent;	6. ***condamne*** fermement toutes les allégations ***mensongères*** des responsables serbes selon lesquelles l'Union et certains de ses États membres auraient été impliqués dans l'organisation des manifestations étudiantes, depuis novembre 2024, en vue de déclencher une «révolution de couleur»; condamne une nouvelle fois fermement les arrestations et les expulsions illégales de citoyens de l'Union qui ont fait des déclarations en faveur des étudiants qui manifestent;

Or. fi

Amendement 186
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. rejette fermement toutes les allégations des responsables serbes selon lesquelles l'Union et certains ***de ses États membres*** auraient été impliqués dans l'organisation des manifestations étudiantes, depuis novembre 2024, en vue	6. rejette fermement toutes les allégations des responsables serbes selon lesquelles l'Union et certains ***milieux financiers étrangers*** auraient été impliqués dans l'organisation des manifestations étudiantes, depuis novembre 2024, en vue

de déclencher une «révolution de couleur»; condamne une nouvelle fois fermement les arrestations et les expulsions illégales de citoyens de l'Union qui ont fait des déclarations en faveur des étudiants qui manifestent;

de déclencher une «révolution de couleur»; condamne une nouvelle fois fermement les arrestations et les expulsions illégales de citoyens de l'Union qui ont fait des déclarations en faveur des étudiants qui manifestent;

Or. en

Amendement 187
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. rejette fermement toutes les allégations des responsables serbes selon lesquelles l'Union et certains ***de ses États membres*** auraient été impliqués dans l'organisation des manifestations étudiantes, depuis novembre 2024, en vue de déclencher une «révolution de couleur»; condamne une nouvelle fois fermement les arrestations et les expulsions illégales de citoyens de l'Union qui ont fait des déclarations en faveur des étudiants qui manifestent;	6. rejette fermement toutes les allégations des responsables serbes selon lesquelles l'Union et certains ***milieux financiers étrangers*** auraient été impliqués dans l'organisation des manifestations étudiantes, depuis novembre 2024, en vue de déclencher une «révolution de couleur»; condamne une nouvelle fois fermement les arrestations et les expulsions illégales de citoyens de l'Union qui ont fait des déclarations en faveur des étudiants qui manifestent;

Or. en

Amendement 188
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. ***rejette fermement toutes les allégations des responsables serbes selon lesquelles*** l'Union ***et certains de ses États membres auraient été impliqués dans l'organisation des manifestations***	6. ***demande à l'Union européenne de respecter le choix démocratique du peuple serbe et d'éviter d'opposer vivement les différents partis; met en garde*** l'Union ***qu'en soutenant les efforts visant à***

étudiantes, depuis novembre 2024, en vue de déclencher une «révolution de couleur»; condamne une nouvelle fois fermement les arrestations et les expulsions illégales de citoyens de l'Union qui ont fait des déclarations en faveur des étudiants qui manifestent;	***annuler un résultat électoral légitime parce que celui-ci lui déplaît, elle sape la démocratie en Serbie et alimente la polarisation et l'instabilité***;

Or. en

Amendement 189
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. rejette fermement toutes les allégations des responsables serbes selon lesquelles l'Union et certains de ses États membres auraient été impliqués dans l'organisation des manifestations étudiantes, depuis novembre 2024, en vue de déclencher une «révolution de couleur»; condamne une nouvelle fois fermement les ***arrestations et les*** expulsions ***illégales*** de citoyens de l'Union qui ont fait des déclarations en faveur des étudiants qui manifestent;	6. rejette fermement toutes les allégations des responsables serbes selon lesquelles l'Union et certains de ses États membres auraient été impliqués dans l'organisation des manifestations étudiantes, depuis novembre 2024, en vue de déclencher une «révolution de couleur»; condamne une nouvelle fois fermement les expulsions de citoyens de l'Union qui ont fait des déclarations en faveur des étudiants qui manifestent;

Or. en

Amendement 190
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. condamne les comportements inacceptables, les insultes et les discours négatifs à l'encontre des députés au Parlement européen et d'autres acteurs	***supprimé***

politiques, y compris les membres de la mission de la commission des affaires étrangères en Serbie en janvier 2026;

Or. en

Amendement 191
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. condamne les comportements inacceptables, les insultes et les discours ***négatifs*** à l'encontre des députés au Parlement européen et d'autres acteurs politiques, y compris les membres de la mission de la commission des affaires étrangères en Serbie en janvier 2026;	7. condamne les comportements inacceptables, les insultes***, les calomnies*** et les discours ***de haine*** à l'encontre des députés au Parlement européen et d'autres acteurs politiques, y compris les membres de la mission de la commission des affaires étrangères en Serbie en janvier 2026; ***déplore, dans ce contexte, les déclarations du président de la Serbie, datant de septembre 2025, faisant référence aux membres du Parlement européen en termes désobligeants, notamment en les décrivant comme «la pire des racailles»;***

Or. en

Amendement 192
Hans Neuhoff

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. ***condamne les comportements inacceptables, les insultes et les discours négatifs*** à l'encontre des députés au Parlement européen ***et d'autres acteurs politiques, y compris les membres*** de la mission ***de la commission des affaires***	7. ***déplore les tensions*** à l'encontre des députés au Parlement européen ***lors*** de la mission en Serbie en janvier 2026; ***souligne qu'un dialogue constructif entre le Parlement européen et les autorités serbes devrait être poursuivi sur la base***

étrangères en Serbie en janvier 2026;	***du respect mutuel et de la non-ingérence dans le débat politique interne de la Serbie;***

Or. en

Amendement 193
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. se dit une nouvelle fois préoccupé par l'approche d'apaisement adoptée par la Commission à l'égard de la Serbie, malgré le recul de l'état de droit, de la démocratie et des droits fondamentaux auquel on assiste depuis des années dans le pays, ainsi que par son influence déstabilisatrice sur l'ensemble de la région; prie instamment la Commission d'utiliser un langage plus clair, y compris au plus haut niveau, à l'égard de la Serbie et d'aborder systématiquement ses lacunes importantes, son manque de progrès et même son recul, afin de défendre les valeurs fondamentales de l'Union européenne; se félicite des premières avancées réalisées par la commissaire à l'élargissement pour remédier aux lacunes de la Serbie;

Or. en

Amendement 194
Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

7 bis. est préoccupé par l'antagonisme politique qui s'amplifie en Serbie; invite tous les acteurs politiques, les représentants de la société civile et les parties prenantes en Serbie à nouer un dialogue constructif, sans pressions ni ingérences extérieures, afin de réduire l'antagonisme politique et social, d'instaurer la confiance entre les institutions et d'engager le pays sur une voie pérenne; souligne que la souveraineté et la trajectoire politique de la Serbie devraient refléter les aspirations de ses citoyens;

Or. en

Amendement 195
Nathalie Loiseau, Dan Barna, Petras Auštrevičius, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. rappelle qu'il est urgent que la Serbie s'aligne sur la PESC de l'Union, notamment en ce qui concerne le soutien à l'Ukraine et les sanctions contre la Russie; constate avec inquiétude que la Serbie ne s'est pas alignée sur les mesures restrictives de l'Union liées à la Russie, à la Chine, à la Biélorussie, à l'Iran, à la République populaire démocratique de Corée et aux acteurs cherchant à déstabiliser la République de Moldavie;

Or. en

Amendement 196
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. met en garde contre toute tentative systématique de la Serbie d'entraver les progrès accélérés des pays voisins sur la voie de l'adhésion à l'Union, en particulier dans le contexte de sa propre stagnation sur la voie de l'adhésion

Or. en

Amendement 197
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. invite la Serbie à poursuivre l'alignement de sa politique en matière de visas sur la liste des pays tiers soumis à l'obligation de visa établie par l'Union;

Or. en

Amendement 198
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 7 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 ter. déplore le faible soutien à l'adhésion à l'Union en Serbie, qui s'explique par le fait que les médias contrôlés par le gouvernement diffusent depuis longtemps un discours anti-européen manipulateur; invite la Serbie à combattre la désinformation et, en particulier, à mettre fin à ses propres campagnes publiques de désinformation;

Or. en

Amendement 199
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 7 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 ter. met en garde contre toute tentative de la Serbie d'entraver la progression accélérée des pays voisins vers l'adhésion à l'Union, en particulier dans le contexte de sa propre stagnation sur la voie de l'adhésion;

Or. en

Amendement 200
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. se déclare préoccupé par l'aggravation de la crise politique en Serbie dans le contexte des manifestations de masse qui ont lieu dans toute la Serbie depuis novembre 2024 et qui traduisent la réaction du peuple serbe face à la corruption systémique et au manque perçu de responsabilité et de transparence dans le pays;	8. se déclare préoccupé par l'aggravation de la crise politique en Serbie dans le contexte des manifestations de masse qui ont lieu dans toute la Serbie depuis novembre 2024 et qui traduisent la réaction du peuple serbe face à la corruption systémique et au manque perçu de responsabilité et de transparence dans le pays; ***signale que tant la Commission que la mission d'établissement des faits du Parlement européen en janvier 2026 ont recensé, comme principaux facteurs contributifs, l'aggravation des clivages, un dialogue parlementaire limité et une confiance dans les institutions fragilisée;***

Or. en

Amendement 201
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. se déclare préoccupé par l'aggravation de la crise politique en Serbie dans le contexte des manifestations de masse qui ont lieu dans toute la Serbie depuis novembre 2024 et qui traduisent la réaction du peuple serbe face à la corruption systémique et au manque perçu de responsabilité et de transparence dans le pays;	8. se déclare préoccupé par l'aggravation de la crise politique en Serbie dans le contexte des manifestations de masse qui ont lieu dans toute la Serbie depuis novembre 2024 et qui traduisent la réaction du peuple serbe face à la corruption systémique et au manque perçu de responsabilité et de transparence dans le pays; ***s'inquiète que la corruption sévisse toujours dans de nombreux domaines et exige une volonté politique forte pour lutter efficacement contre la corruption, ainsi qu'une réponse ferme de la justice pénale à la grande corruption;***

Or. en

Amendement 202
Vangelis Meimarakis

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. ***se déclare préoccupé par l'aggravation de la crise politique en Serbie dans le contexte des manifestations de masse qui ont lieu dans toute la Serbie depuis novembre 2024 et qui traduisent la réaction du peuple serbe face à*** la corruption ***systémique*** et ***au*** manque perçu de responsabilité et de transparence dans le pays;	8. ***invite les autorités serbes à répondre aux préoccupations des citoyens serbes concernant*** la corruption et ***le*** manque perçu de responsabilité et de transparence dans le pays;

Or. en

Amendement 203
Emmanouil Kefalogiannis

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. ***se déclare préoccupé par l'aggravation de la crise politique en Serbie dans le contexte des manifestations de masse qui ont lieu dans toute la Serbie depuis novembre 2024 et qui traduisent la réaction du peuple serbe face à*** la corruption ***systémique*** et ***au*** manque perçu de responsabilité et de transparence dans le pays;	8. ***invite les autorités serbes à répondre aux préoccupations des citoyens serbes concernant*** la corruption et ***le*** manque perçu de responsabilité et de transparence dans le pays***; constate une diminution sensible du nombre et de l'ampleur des manifestations en Serbie au cours des derniers mois, tout en soulignant que la Serbie doit néanmoins répondre aux préoccupations des manifestants***;

Or. en

Amendement 204
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. se déclare préoccupé par l'aggravation de la crise politique en Serbie dans le contexte des manifestations de masse qui ont lieu dans toute la Serbie depuis novembre 2024 et qui traduisent la réaction ***du peuple serbe face à la*** corruption systémique et au manque perçu de responsabilité et de transparence dans le pays;	8. se déclare préoccupé par l'aggravation de la crise politique en Serbie dans le contexte des manifestations de masse qui ont lieu dans toute la Serbie depuis novembre 2024 et qui traduisent la réaction ***d'une partie de la population à la perception d'une*** corruption systémique et au manque perçu de responsabilité et de transparence dans le pays;

Or. en

Amendement 205

Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. ***se déclare préoccupé par l'aggravation de la crise politique en Serbie dans le contexte*** des manifestations de masse ***qui ont lieu*** dans toute la Serbie depuis novembre 2024 et qui traduisent la réaction du peuple serbe face à la corruption systémique et au manque perçu de responsabilité et de transparence dans le pays;	8. ***exprime son soutien aux manifestants qui organisent*** des manifestations de masse dans toute la Serbie depuis novembre 2024 et qui traduisent la réaction du peuple serbe face à la corruption systémique et au manque perçu de responsabilité et de transparence dans le pays;

Or. fi

Amendement 206
Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna, Lucia Yar, Marjan Šarec, Petras Auštrevičius, Helmut Brandstätter

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. se déclare préoccupé par l'aggravation de la crise politique en Serbie dans le contexte des manifestations de masse qui ont lieu dans toute la Serbie depuis novembre 2024 et qui traduisent la réaction du peuple serbe face à la corruption systémique et au manque ***perçu*** de responsabilité et de transparence dans le pays;	8. se déclare préoccupé par l'aggravation de la crise politique en Serbie dans le contexte des manifestations de masse qui ont lieu dans toute la Serbie depuis novembre 2024 et qui traduisent la réaction du peuple serbe face à la corruption systémique et au manque de responsabilité et de transparence dans le pays;

Or. en

Amendement 207
Davor Ivo Stier, Reinhold Lopatka

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. constate avec inquiétude que la Serbie a enregistré son plus mauvais score en deux décennies dans l'indice de perception de la corruption 2025 de Transparency International; considère qu'il s'agit là d'un nouveau signe d'alerte concernant la faiblesse des institutions et l'insuffisance de l'obligation de rendre des comptes, et demande que les enquêtes, les poursuites et les condamnations définitives en matière de corruption de haut niveau soient plus nombreuses;

Or. en

Amendement 208
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. constate que les enquêtes liées à l'effondrement de l'auvent de la gare ferroviaire de Novi Sad sont toujours en cours et ne sont pas encore achevées; demande une nouvelle fois que toute la transparence soit faite, que des comptes soient rendus et que l'indépendance de la justice soit garantie dans le cadre de la procédure;	9. constate que les enquêtes liées à l'effondrement de l'auvent de la gare ferroviaire de Novi Sad sont toujours en cours et ne sont pas encore achevées; demande une nouvelle fois que toute la transparence soit faite, que des comptes soient rendus et que l'indépendance de la justice soit garantie dans le cadre de la procédure; ***met en garde contre un schéma répétitif de marchés publics attribués à des entreprises chinoises et gérés par celles-ci, qui manquent de transparence, de contrôle public et de responsabilité, et souligne la nécessité d'assurer le plein respect des normes et des principes de l'Union en matière de marchés publics;***

Or. en

Amendement 209
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. constate que les enquêtes liées à l'effondrement de l'auvent de la gare ferroviaire de Novi Sad sont toujours en cours et ne sont pas encore achevées; demande une nouvelle fois que toute la transparence soit faite, que des comptes soient rendus et que l'indépendance de la justice soit garantie dans le cadre de la procédure;	9. constate que les enquêtes liées à l'effondrement de l'auvent de la gare ferroviaire de Novi Sad sont toujours en cours et ne sont pas encore achevées; demande une nouvelle fois que toute la transparence soit faite, que des comptes soient rendus et que l'indépendance de la justice soit garantie dans le cadre de la procédure; ***prend acte du fait que l'effondrement de l'auvent de la gare de Novi Sad, qui a causé de nombreux décès, et les allégations de corruption entourant cet évènement ont constitué l'une des principales causes des manifestations pacifiques à grande échelle contre le régime;***

Or. fi

Amendement 210
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. constate que les enquêtes liées à l'effondrement de l'auvent de la gare ferroviaire de Novi Sad sont toujours en cours et ne sont pas encore achevées; demande une nouvelle fois que toute la transparence soit faite, que des comptes soient rendus et que l'indépendance de la justice soit garantie dans le cadre de la procédure;	9. constate que les enquêtes liées à l'effondrement de l'auvent de la gare ferroviaire de Novi Sad sont toujours en cours et ne sont pas encore achevées; demande une nouvelle fois que toute la transparence soit faite, que des comptes soient rendus et que l'indépendance de la justice soit garantie dans le cadre de la procédure; ***réaffirme que la tragédie de Novi Sad a révélé des faiblesses structurelles supplémentaires en ce qui concerne l'administration publique serbe,***

la transparence et l'état de droit, qui restent des domaines de réforme essentiels pour tout pays candidat aspirant à adhérer à l'Union;

Or. en

Amendement 211
Helmut Brandstätter

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. constate que les enquêtes liées à l'effondrement de l'auvent de la gare ferroviaire de Novi Sad sont toujours en cours et ***ne sont pas encore achevées***; demande une nouvelle fois que toute la transparence soit faite, que des comptes soient rendus et que l'indépendance de la justice soit garantie dans le cadre de la procédure;	9. constate que les enquêtes liées à l'effondrement de l'auvent de la gare ferroviaire de Novi Sad ***en 2024*** sont toujours en cours et ***n'ont enregistré aucune avancée significative***; demande une nouvelle fois que toute la transparence soit faite, que des comptes soient rendus et que l'indépendance de la justice soit garantie dans le cadre de la procédure; ***déplore le manque de transparence entourant l'enquête, y compris les déclarations contradictoires des fonctionnaires, ainsi que l'éventuelle manipulation ou négligence des preuves;***

Or. en

Amendement 212
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. constate que les enquêtes liées à l'effondrement de l'auvent de la gare ferroviaire de Novi Sad sont toujours en cours et ne sont pas encore achevées;	9. constate que les enquêtes liées à l'effondrement de l'auvent de la gare ferroviaire de Novi Sad sont toujours en cours et ne sont pas encore achevées;

demande une nouvelle fois que toute la transparence soit faite, que des comptes soient rendus et que l'indépendance de la justice soit garantie dans le cadre de la procédure;	***condamne fermement toute influence indue à laquelle est confronté le ministère public en charge de l'affaire;*** demande une nouvelle fois que toute la transparence soit faite, que des comptes soient rendus et que l'indépendance de la justice soit garantie dans le cadre de la procédure;

Or. en

Amendement 213
Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Dan Barna, Nathalie Loiseau

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. constate que les enquêtes liées à l'effondrement de l'auvent de la gare ferroviaire de Novi Sad sont toujours en cours et ne sont pas encore achevées; demande une nouvelle fois que toute la transparence soit faite, que des comptes soient rendus et que l'indépendance de la justice soit garantie dans le cadre de la procédure;	9. constate que les enquêtes liées à l'effondrement de l'auvent de la gare ferroviaire de Novi Sad ***en 2024*** sont toujours en cours et ne sont pas encore achevées; demande une nouvelle fois que toute la transparence soit faite, que des comptes soient rendus et que l'indépendance de la justice soit garantie dans le cadre de la procédure;

Or. en

Amendement 214
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. se déclare une nouvelle fois préoccupé par la multiplication des cas d'influence indue sur le pouvoir judiciaire en Serbie, notamment les attaques publiques contre les juges et les procureurs, les déclarations politiques

portant atteinte à leur indépendance et les tentatives d'exercer une pression par des moyens institutionnels et législatifs; avertit que de telles pratiques risquent d'avoir un effet dissuasif sur la prise de décision indépendante et de saper encore davantage la confiance du public dans le système judiciaire; souligne que l'indépendance judiciaire doit être protégée efficacement, tant en droit qu'en pratique; invite les autorités serbes à s'abstenir de toute action ou de tout discours susceptible de compromettre l'indépendance du pouvoir judiciaire et à garantir aux juges et aux procureurs un environnement sûr et propice à l'exercice de leurs fonctions sans pression;

Or. en

Amendement 215
Dan Barna, Helmut Brandstätter, Marjan Šarec, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Petras Auštrevičius, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. se déclare vivement préoccupé par la persistance d'un niveau élevé de corruption en Serbie, comme le montre l'indice de perception de la corruption 2025; salue l'adoption de la stratégie nationale de lutte contre la corruption pour la période 2024-2026; invite les autorités serbes à veiller à ce que les recommandations du Conseil serbe de lutte contre la corruption soient pleinement respectées; se déclare préoccupé quant à l'indépendance de l'Agence serbe pour la prévention de la corruption; demande à la Commission européenne de mener des enquêtes approfondies sur les allégations de corruption de haut niveau en Serbie;

Or. en

Amendement 216
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. se déclare préoccupé par le fait que, depuis 2025, les minorités nationales ne sont pas représentées au niveau ministériel en Serbie, et constate en particulier l'absence de membres des communautés minoritaires, y compris auparavant de la minorité croate, à des postes tels que celui de ministre des droits de l'homme et des minorités et du dialogue social;

Or. en

Amendement 217
Helmut Brandstätter

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. condamne l'utilisation d'un langage incitant à la violence par des responsables serbes, notamment le président Vucic et le ministre de l'information Boris Bratina, qui a présenté sur une chaîne de télévision en direct les passages à tabac et les homicides d'étudiants sous un jour favorable;

Or. en

Amendement 218
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. estime que le meilleur moyen de résoudre la crise politique en Serbie est d'organiser des élections libres et régulières; demande que toutes les recommandations du BIDDH de l'OSCE soient pleinement mises en œuvre, de manière transparente et inclusive;	10. estime que le meilleur moyen de résoudre la crise politique en Serbie est d'organiser des élections ***parlementaires véritablement*** libres et régulières; demande que toutes les recommandations du BIDDH de l'OSCE soient pleinement mises en œuvre, de manière transparente et inclusive ***et souligne que cela nécessite, entre autres, de mettre fin aux pressions exercées sur les électeurs, y compris l'intimidation et l'achat de voix, de faire obstacle à toute utilisation abusive des ressources publiques et administratives, de garantir des conditions de concurrence équitables pour tous les acteurs politiques, de remédier au manque d'impartialité des médias et de mettre un terme à l'impunité dont bénéficient les irrégularités électorales et les infractions qui y sont liées, comme l'ont souligné à maintes reprises le BIDDH et la Commission***; ***souligne que les élections ne peuvent être considérées comme libres et régulières dans les conditions actuelles;***

Or. en

Amendement 219
Mircea-Gheorghe Hava

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. estime que ***le meilleur moyen de résoudre*** la crise politique en Serbie ***est*** d'organiser des élections libres et	10. estime que la crise politique en Serbie ***nécessite*** d'organiser des élections ***véritablement*** libres et régulières***, se***

régulières; demande ***que toutes les recommandations du BIDDH de l'OSCE soient pleinement mises*** en œuvre***, de manière transparente et inclusive***;	***déroulant dans un cadre concurrentiel juste***; demande ***la mise*** en œuvre ***intégrale, en temps utile et de manière vérifiable de toutes les recommandations en suspens du BIDDH de l'OSCE, d'autres institutions internationales légitimes et des organes compétents du Conseil de l'Europe, y compris en ce qui concerne le registre électoral unifié, l'accès équitable aux médias, la prévention de l'utilisation abusive des ressources administratives et la supervision indépendante du processus électoral***;

Or. ro

Amendement 220
Helmut Brandstätter

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. estime que le meilleur moyen de résoudre la crise politique en Serbie est d'organiser des élections libres et régulières; demande que toutes les recommandations du BIDDH de l'OSCE soient pleinement mises en œuvre, de manière transparente et inclusive;	10. estime que le meilleur moyen de résoudre la crise politique en Serbie est d'organiser des élections libres et régulières; demande que toutes les recommandations du BIDDH de l'OSCE soient pleinement mises en œuvre, de manière transparente et inclusive; ***déplore les informations faisant état d'irrégularités et de violences lors des élections locales de 2026; condamne avec la plus grande fermeté les violences physiques contre les journalistes pendant les élections;***

Or. en

Amendement 221
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. ***estime*** que ***le meilleur moyen de résoudre la crise politique*** en Serbie ***est d'organiser*** des élections ***libres et régulières***; demande que toutes les recommandations du BIDDH de l'OSCE soient pleinement mises en œuvre, de manière transparente ***et inclusive***;	10. ***constate*** que ***les élections législatives*** en Serbie ***ont eu lieu en décembre 2023 et que le peuple serbe a fait un choix clair quant à la composition de son gouvernement; constate qu'en mars 2026,*** des élections ***locales ont été organisées dans différentes municipalités***; demande que toutes les recommandations du BIDDH de l'OSCE soient pleinement mises en œuvre, de manière transparente ***afin de garantir des élections libres et régulières***;

Or. en

Amendement 222
Davor Ivo Stier, Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. estime que le meilleur moyen de résoudre la crise politique en Serbie est d'organiser des élections libres et régulières; demande que toutes les recommandations du BIDDH de l'OSCE soient pleinement mises en œuvre, de manière transparente et inclusive;	10. estime que le meilleur moyen de résoudre la crise politique en Serbie est d'organiser des élections libres et régulières; ***constate l'amélioration de la coopération avec le BIDDH de l'OSCE en ce qui concerne la modification de la législation électorale et de la législation en matière de lutte contre la corruption;*** demande que toutes les recommandations du BIDDH de l'OSCE soient pleinement mises en œuvre, de manière transparente et inclusive;

Or. en

Amendement 223
Hans Neuhoff

Proposition de résolution

Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. ***estime que le meilleur moyen de résoudre la crise politique*** en Serbie ***est d'organiser des élections libres et régulières; demande que toutes*** les recommandations du BIDDH de l'OSCE ***soient pleinement mises en œuvre,*** de manière transparente et inclusive;	10. ***constate que les processus électoraux*** en Serbie ***relèvent des institutions souveraines et de l'électorat de la Serbie; rappelle que*** les recommandations du BIDDH ***sont de nature consultative; encourage leur examen*** de manière transparente et inclusive ***dans le cadre des processus constitutionnels propres à la Serbie***;

Or. en

Amendement 224
Emmanouil Kefalogiannis

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. ***estime que le meilleur moyen de résoudre la crise politique en Serbie est d'organiser des élections libres et régulières;*** demande que toutes les recommandations du BIDDH de l'OSCE soient pleinement mises en œuvre, de manière transparente et inclusive;	10. demande que toutes les recommandations du BIDDH de l'OSCE soient pleinement mises en œuvre, de manière transparente et inclusive***, lors des élections prévues à la fin de l'année [1]; Voir le commentaire précédent, la crise politique semble terminée.***

Or. en

Amendement 225
Vangelis Meimarakis

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. ***estime que le meilleur moyen de résoudre la crise politique en Serbie est d'organiser des élections libres et***	10. demande que toutes les recommandations du BIDDH de l'OSCE soient pleinement mises en œuvre, de

régulières; demande que toutes les recommandations du BIDDH de l'OSCE soient pleinement mises en œuvre, de manière transparente et inclusive;	manière transparente et inclusive***, lors des élections qui devraient avoir lieu à la fin de l'année***;

Or. en

Amendement 226
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. ***estime que le meilleur moyen de résoudre la crise politique en Serbie est d'organiser des élections libres et régulières;*** demande que toutes les recommandations du BIDDH de l'OSCE soient pleinement mises en œuvre, de manière transparente et inclusive;	10. demande que toutes les recommandations du BIDDH de l'OSCE soient pleinement mises en œuvre, de manière transparente et inclusive***, lors des élections qui devraient avoir lieu à la fin de l'année***;

Or. en

Amendement 227
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. estime que le ***meilleur*** moyen de résoudre la crise politique en Serbie est d'organiser des élections libres et régulières; demande que toutes les recommandations du BIDDH de l'OSCE soient pleinement mises en œuvre, de manière transparente et inclusive;	10. estime que le ***seul*** moyen ***durable*** de résoudre la crise politique en Serbie est d'organiser des élections libres et régulières; demande que toutes les recommandations du BIDDH de l'OSCE soient pleinement mises en œuvre, de manière transparente et inclusive;

Or. fi

Amendement 228
Eszter Lakos

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. souligne que des élections libres et régulières nécessitent une protection efficace de l'environnement de l'information électorale contre l'influence clandestine, la désinformation coordonnée et l'abus d'avantages structurels par les élus en place; rappelle que le rapport final du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (BIDDH de l'OSCE) sur les élections législatives anticipées du 17 décembre 2023 a constaté que les élections ont été marquées par la partialité des médias, la pression exercée sur les employés du secteur public et l'utilisation abusive des ressources publiques, tandis que la participation décisive du président, ainsi que les avantages systémiques dont jouit le parti au pouvoir, ont créé des conditions injustes pour les candidats; invite la Serbie à garantir une transparence totale de la publicité politique, y compris des campagnes en ligne, une surveillance efficace du financement des campagnes et des dépenses des tiers, ainsi qu'une coopération opérationnelle entre l'administration électorale, les autorités de surveillance compétentes et l'autorité de régulation des médias afin de détecter et de traiter les manipulations coordonnées du processus électoral;

Or. en

Amendement 229

Dan Barna, Helmut Brandstätter, Marjan Šarec, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Petras Auštrevičius, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. s'alarme des élections municipales de mars 2026 qui ont été marquées par de violentes attaques physiques contre des journalistes, de nombreux incidents liés à la sécurité et des irrégularités électorales majeures, y compris l'intimidation présumée des électeurs, des listes électorales parallèles et l'achat de votes;

Or. en

Amendement 230
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. se déclare préoccupé par les irrégularités récurrentes dans les processus électoraux, notamment les rapports faisant état de pressions sur les électeurs, d'une utilisation abusive des ressources administratives et de l'absence de conditions équitables; appelle à des réformes électorales globales conformes aux recommandations du BIDDH de l'OSCE;

Or. en

Amendement 231
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. constate que l'Assemblée nationale serbe compte une large représentation de partis politiques, y compris de partis de minorités nationales;

Or. en

Amendement 232
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. demande une nouvelle fois la mise en œuvre intégrale de la loi sur le registre électoral unifié, y compris en ce qui concerne le respect des délais légaux et la coopération ***des*** institutions publiques dans l'audit du registre;	11. demande une nouvelle fois la mise en œuvre intégrale de la loi sur le registre électoral unifié, y compris en ce qui concerne le respect des délais légaux et la ***garantie d'une*** coopération ***pleine et effective de toutes les*** institutions publiques ***pertinentes*** dans l'audit du registre; ***rappelle que l'amélioration des listes électorales reste une recommandation clé du BIDDH de l'OSCE et une condition préalable à des élections crédibles; souligne que l'objectif doit être la réalisation d'un audit complet et significatif, car tout autre résultat nuirait à sa finalité, et précise que la mise en œuvre correcte de ces mesures est essentielle pour garantir la confiance du public dans l'exactitude et l'intégrité des listes électorales et, par conséquent, dans le processus électoral;***

Or. en

Amendement 233
Davor Ivo Stier, Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. demande une nouvelle fois la mise en œuvre intégrale de la loi sur le registre électoral unifié, y compris en ce qui concerne le respect des délais légaux et la coopération des institutions publiques dans l'audit du registre;	11. demande une nouvelle fois la mise en œuvre intégrale de la loi sur le registre électoral unifié, y compris en ce qui concerne le respect des délais légaux et la coopération des institutions publiques dans l'audit du registre; ***constate avec inquiétude les rapports des observateurs sur les registres électoraux parallèles lors des élections locales du 29 mars dans dix municipalités, déplore la violence enregistrée autour des bureaux de vote et condamne les attaques contre les observateurs et les journalistes;***

Or. en

Amendement 234
Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna, Lucia Yar, Marjan Šarec, Petras Auštrevičius, Helmut Brandstätter

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. demande une nouvelle fois la mise en œuvre intégrale de la loi sur le registre électoral unifié, y compris en ce qui concerne le respect des délais légaux et la coopération des institutions publiques dans l'audit du registre;	11. demande une nouvelle fois la mise en œuvre intégrale ***et entière*** de la loi sur le registre électoral unifié, y compris en ce qui concerne le respect des délais légaux et la coopération des institutions publiques dans l'audit du registre;

Or. en

Amendement 235
Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna, Lucia Yar, Marjan Šarec, Petras Auštrevičius, Helmut Brandstätter

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. condamne l'omniprésence du climat de violence et d'intimidation qui prévaut régulièrement lors des périodes électorales en Serbie, où journalistes et citoyens sont confrontés à des entraves systématiques, à des menaces physiques et à des attaques directes, ce qui constitue une atteinte grave à l'environnement démocratique, les forces de l'ordre n'intervenant pas dans de nombreux cas;

Or. en

Amendement 236
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. se déclare fortement préoccupé par les élections locales récemment organisées, qui ont été marquées par des manquements importants, notamment des actes de violence, des allégations d'intimidation des électeurs, le «transport» d'électeurs d'autres villes vers les bureaux de vote, un abus flagrant des ressources administratives, des irrégularités dans les listes électorales et des conditions de campagne très inégales;

Or. en

Amendement 237
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. condamne fermement l'environnement hostile entourant les élections locales organisées dans dix municipalités le 29 mars, les missions d'observation faisant état de nombreux incidents violents, de menaces et d'irrégularités de vote; demande aux autorités nationales de rendre des comptes en menant une enquête déterminante, approfondie et transparente;

Or. en

Amendement 238
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 11 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 ter. déplore l'augmentation de la violence, des agressions physiques et des intimidations à l'encontre des journalistes, qui ont atteint leur paroxysme lors des élections locales du 29 mars et qui ont été perpétrées par des individus masqués; appelle à un renforcement de la responsabilité et à l'engagement de poursuites à l'encontre des auteurs; souligne l'importance de la liberté de la presse pour les pays candidats à l'adhésion à l'Union;

Or. en

Amendement 239
Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna, Lucia Yar, Marjan Šarec, Petras Auštrevičius, Helmut Brandstätter

Proposition de résolution
Paragraphe 11 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 ter. dénonce l'utilisation abusive de la fonction publique et des fonds publics à des fins politiques au profit du parti au pouvoir, y compris, mais sans s'y limiter, la campagne électorale et la mobilisation des électeurs, ce qui conduit en fin de compte à brouiller les frontières entre l'État et le parti au pouvoir;

Or. en

Amendement 240
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 11 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 ter. est préoccupé par le rôle croissant des activités de manipulation de l'information et d'ingérence étrangères, des cyberopérations étrangères et de l'ingérence dans les processus d'élections démocratiques en Serbie;

Or. en

Amendement 241
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 11 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 quater. constate avec inquiétude les changements éditoriaux en cours dans les médias et condamne la pression accrue exercée sur les derniers services de médias indépendants, dans le cadre d'un processus plus large de captation des

médias;

Or. en

Amendement 242
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 11 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 quinquies. condamne la poursuite des activités de RT Balkan et de Sputnik Srbija, deux médias utilisés pour propager des discours pro-russes et de la désinformation dans l'ensemble de la région des Balkans occidentaux; prie instamment les autorités serbes de lutter contre les menaces hybrides et de s'aligner pleinement sur la décision du Conseil relative à la suspension des activités de radiodiffusion de Sputnik et de RT;

Or. en

Amendement 243
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. se déclare vivement préoccupé par les amendements adoptés par l'Assemblée nationale le 28 janvier 2026 en vue de modifier des lois judiciaires essentielles; souligne que cette situation représente un sérieux recul sur la voie de l'adhésion de la Serbie à l'Union, car elle affaiblit encore davantage l'indépendance de la justice et l'autonomie des procureurs; prie	12. se déclare vivement préoccupé par les amendements adoptés par l'Assemblée nationale le 28 janvier 2026 en vue de modifier des lois judiciaires essentielles ***dans le cadre d'une procédure d'urgence, sans consultation publique, sans participation des organes judiciaires et sans justification adéquate; constate que de telles lacunes, dans un contexte de***

instamment les autorités serbes de mettre un terme à la mise en œuvre de ces amendements et demande leur révision urgente;

pression croissante sur le système judiciaire, soulèvent de sérieuses inquiétudes quant au respect des normes européennes en matière d'état de droit; souligne que les réformes qui ont une incidence sur le pouvoir judiciaire doivent être transparentes, inclusives et fondées sur des preuves; déplore que la «loi Mrdić» ait déjà été mise en œuvre en supprimant les procureurs chargés de lutter contre la criminalité organisée, alors même que la Commission de Venise n'a pas encore rendu son avis à ce sujet, ce qui a pour effet d'inverser les progrès réalisés en matière de réforme judiciaire depuis la réforme constitutionnelle de 2022, rendant ainsi obsolète tout appel en faveur de leur révision ultérieure; souligne que cette situation représente un sérieux recul sur la voie de l'adhésion de la Serbie à l'Union, car elle affaiblit encore davantage l'indépendance de la justice et l'autonomie des procureurs; prie instamment les autorités serbes de mettre ***immédiatement*** un terme à la mise en œuvre de ces amendements et demande leur révision urgente ***et rapide, en pleine conformité avec les recommandations du prochain avis de la Commission de Venise prie instamment la Commission de suspendre tout nouveau versement de fonds à la Serbie au titre de la facilité pour les réformes et la croissance, compte tenu des amendements adoptés; se déclare vivement préoccupé par l'absence persistante de coopération effective de la Serbie avec Eurojust, qui sape la base de la coopération judiciaire transfrontière et de la lutte contre la criminalité organisée et la corruption; invite les autorités serbes à garantir d'urgence un engagement total et cohérent comme condition préalable à la poursuite du décaissement des fonds***

Or. en

Amendement 244

Emmanouil Kefalogiannis

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. se déclare vivement préoccupé par les amendements adoptés par l'Assemblée nationale le 28 janvier 2026 en vue de modifier des lois judiciaires essentielles; souligne que ***cette situation représente*** un sérieux recul sur la voie de l'adhésion de la Serbie à l'Union, car elle ***affaiblit*** encore davantage l'indépendance de la justice et l'autonomie des procureurs; ***prie instamment*** les autorités serbes ***de mettre un terme à*** la mise en œuvre de ces amendements ***et demande*** leur ***révision urgente***;	12. se déclare vivement préoccupé par les amendements adoptés par l'Assemblée nationale le 28 janvier 2026 en vue de modifier des lois judiciaires essentielles; souligne que ***la mise en œuvre de ces modifications constituerait*** un sérieux recul sur la voie de l'adhésion de la Serbie à l'Union, car elle ***affaiblirait*** encore davantage l'indépendance de la justice et l'autonomie des procureurs;; ***prend acte avec satisfaction des assurances données par*** les autorités serbes ***selon lesquelles*** la mise en œuvre de ces amendements ***est suspendue, dans l'attente de*** leur ***examen par la Commission de Venise, et que l'avis de cette dernière sera pleinement pris en compte***; ***Explicite en soi, nécessaire afin de mettre en évidence l'état actuel des choses.***

Or. en

Amendement 245
Vangelis Meimarakis

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. se déclare vivement préoccupé par les amendements adoptés par l'Assemblée nationale le 28 janvier 2026 en vue de modifier des lois judiciaires essentielles; souligne que ***cette situation représente*** un sérieux recul sur la voie de l'adhésion de la Serbie à l'Union, car elle ***affaiblit*** encore davantage l'indépendance de la justice et l'autonomie des procureurs; ***prie instamment*** les autorités serbes ***de mettre***	12. se déclare vivement préoccupé par les amendements adoptés par l'Assemblée nationale le 28 janvier 2026 en vue de modifier des lois judiciaires essentielles; souligne que ***la mise en œuvre de ces modifications constituerait*** un sérieux recul sur la voie de l'adhésion de la Serbie à l'Union, car elle ***affaiblirait*** encore davantage l'indépendance de la justice et l'autonomie des procureurs; ***prend acte***

un terme à la mise en œuvre de ces amendements ***et demande*** leur ***révision urgente***;

avec satisfaction des assurances données par les autorités serbes ***selon lesquelles*** la mise en œuvre de ces amendements ***est suspendue, dans l'attente de*** leur ***examen par la Commission de Venise, et que l'avis de cette dernière sera pleinement pris en compte***;

Or. en

Amendement 246
Mircea-Gheorghe Hava

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. se déclare vivement préoccupé par les amendements adoptés par l'Assemblée nationale le 28 janvier 2026 en vue de modifier des lois judiciaires essentielles; souligne ***que cette situation représente*** un sérieux recul sur la voie de l'adhésion de la Serbie à l'Union, ***car elle affaiblit encore davantage*** l'indépendance de la justice et l'autonomie des procureurs; prie instamment les autorités serbes ***de mettre un terme à la*** mise en œuvre ***de ces amendements et demande leur révision urgente***;	12. se déclare vivement préoccupé par les amendements adoptés par l'Assemblée nationale le 28 janvier 2026 en vue de modifier des lois judiciaires essentielles; souligne ***qu'ils constituent*** un sérieux recul sur la voie de l'adhésion de la Serbie à l'Union, ***dans la mesure où ils portent atteinte à*** l'indépendance de la justice et l'autonomie des procureurs; prie instamment les autorités serbes ***de suspendre immédiatement leur*** mise en œuvre***, de réexaminer d'urgence les dispositions concernées en pleine consultation avec la Commission de Venise et la Commission européenne et de présenter un calendrier clair pour le rétablissement des garanties relatives à l'indépendance judiciaire***;

Or. ro

Amendement 247
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. se déclare vivement préoccupé par les amendements adoptés par l'Assemblée nationale le 28 janvier 2026 en vue de modifier des lois judiciaires essentielles; souligne que cette situation représente un sérieux recul sur la voie de l'adhésion de la Serbie à l'Union, car elle affaiblit encore davantage l'indépendance de la justice et l'autonomie des procureurs; ***prie instamment*** les autorités serbes ***de mettre un terme à*** la mise en œuvre de ces amendements ***et demande*** leur ***révision urgente***;	12. se déclare vivement préoccupé par les amendements adoptés par l'Assemblée nationale le 28 janvier 2026 en vue de modifier des lois judiciaires essentielles; souligne que cette situation représente un sérieux recul sur la voie de l'adhésion de la Serbie à l'Union, car elle affaiblit encore davantage l'indépendance de la justice et l'autonomie des procureurs; ***prend acte avec satisfaction des assurances données par*** les autorités serbes ***selon lesquelles*** la mise en œuvre de ces amendements ***est suspendue, dans l'attente de*** leur ***examen par la Commission de Venise, et que l'avis de cette dernière sera pleinement pris en compte***;

Or. en

Amendement 248
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. ***se déclare vivement préoccupé par les amendements adoptés par l'Assemblée nationale le 28 janvier 2026 en vue de modifier des*** lois judiciaires ***essentielles; souligne que cette situation représente un sérieux recul sur la voie de l'adhésion de la Serbie à l'Union, car elle affaiblit encore davantage l'indépendance de la justice et l'autonomie des procureurs; prie instamment les autorités serbes de mettre un terme à la mise en œuvre de ces amendements et demande leur révision urgente;***	12. ***se félicite de la décision de la Serbie de soumettre les*** lois judiciaires ***à la Commission de Venise pour avis et de ses déclarations selon lesquelles elle respectera les évaluations et les recommandations reçues, ce qui constitue un respect des normes du Conseil de l'Europe dans le domaine de la justice;***

Or. en

Amendement 249
Hans Neuhoff

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. ***se déclare vivement préoccupé par les amendements adoptés par*** l'Assemblée nationale le 28 janvier 2026 ***en vue de modifier des*** lois judiciaires essentielles; ***souligne que cette situation représente un sérieux recul sur la voie de l'adhésion*** de la Serbie ***à l'Union, car elle affaiblit encore davantage l'indépendance de la justice et l'autonomie des procureurs; prie instamment*** les autorités serbes ***de mettre un terme à la mise en œuvre de ces amendements et demande leur révision urgente***;	12. ***constate que*** l'Assemblée nationale ***a adopté*** le 28 janvier 2026 des ***amendements aux*** lois judiciaires essentielles; ***souligne que l'évaluation de la législation relative à la réforme judiciaire nécessite une analyse juridique comparative minutieuse menée dans le plein respect du cadre constitutionnel et de la souveraineté législative*** de la Serbie***; encourage la Commission à s'engager de manière constructive avec*** les autorités serbes ***dans le cadre établi pour l'adhésion***;

Or. en

Amendement 250
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. se déclare vivement préoccupé par les amendements adoptés par l'Assemblée nationale le 28 janvier 2026 en vue de modifier des lois judiciaires essentielles; souligne que cette situation représente un sérieux recul sur la voie de l'adhésion de la Serbie à l'Union, car elle affaiblit encore davantage l'indépendance de la justice et l'autonomie des procureurs; ***prie instamment*** les autorités serbes ***de*** mettre un terme à la mise en œuvre de ces amendements et demande leur révision urgente;	12. se déclare vivement préoccupé par les amendements adoptés par l'Assemblée nationale le 28 janvier 2026 en vue de modifier des lois judiciaires essentielles; souligne que cette situation représente un sérieux recul ***supplémentaire*** sur la voie de l'adhésion de la Serbie à l'Union, car elle affaiblit encore davantage l'indépendance de la justice et l'autonomie des procureurs; ***invite*** les autorités serbes ***à*** mettre un terme à la mise en œuvre de ces amendements et demande leur révision urgente;

Or. fi

Amendement 251
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. se déclare profondément préoccupé par l'adoption de la lex specialis et de l'«interprétation authentique» subséquente de la loi concernant le complexe moderniste Generalštab à Belgrade, qui l'emportent effectivement sur le cadre juridique de la protection du patrimoine culturel et compromettent la sécurité juridique; souligne que de telles mesures législatives ad hoc fragilisent l'état de droit, la prévisibilité juridique et l'intégrité générale du système juridique, ainsi que les obligations de la Serbie de préserver le patrimoine culturel d'importance nationale et européenne; demande aux autorités serbes d'abroger ces mesures et d'assurer le plein respect de la législation constitutionnelle, de la protection du patrimoine et de l'aménagement du territoire;

Or. en

Amendement 252
Davor Ivo Stier, Andrey Kovatchev, Reinhold Lopatka

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. déplore que la Serbie n'ait pas assuré la continuité de la coopération judiciaire avec Eurojust en ne nommant pas de procureur de liaison, ce qui a

conduit à la fermeture de son bureau de liaison et a eu des répercussions négatives sur la coopération en cours, laissant plus de 200 affaires en suspens ou compromises; invite la Serbie à remédier à cette situation sans délai et à considérer la coopération judiciaire avec les agences de l'Union comme une obligation fondamentale dans le cadre de l'adhésion;

Or. en

Amendement 253
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. se déclare préoccupé par les signes persistants de captation de l'État, y compris l'influence politique indue sur les institutions clés, les organismes de réglementation et l'administration publique; souligne que le renforcement de l'indépendance et de la responsabilité des institutions est essentiel pour rétablir la confiance du public et progresser sur la trajectoire européenne;

Or. en

Amendement 254
Annamária Vicsek, Kinga Gál, António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. se félicite de la décision de la Serbie de soumettre les lois judiciaires à la Commission de Venise pour avis et de ses déclarations selon lesquelles elle

respectera les évaluations et les recommandations reçues, ce qui constitue un respect des normes du Conseil de l'Europe dans le domaine de la justice;

Or. en

Amendement 255
Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. se félicite de la décision de la Serbie de soumettre la législation judiciaire à la Commission de Venise pour avis, ainsi que de son engagement à prendre en compte et à mettre en œuvre les recommandations reçues, conformément aux normes du Conseil de l'Europe concernant le pouvoir judiciaire;

Or. en

Amendement 256
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. déclare avec inquiétude que le rôle constitutionnel et l'impartialité de l'institution du Président sont davantage compromis par une campagne permanente et l'activisme des partis, y compris par les listes de candidats aux élections locales qui portent son nom;

Or. en

Amendement 257
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. se félicite de la forte participation aux élections locales qui se sont tenues en Serbie le 29 mars 2026 dans un certain nombre de municipalités, signe positif de l'engagement civique et de la volonté des citoyens de participer aux processus démocratiques;

Or. en

Amendement 258
Rasa Juknevičienė, Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. est préoccupé par le rôle croissant des activités de manipulation de l'information et d'ingérence étrangères, des cyberopérations étrangères et de l'ingérence dans les processus d'élections démocratiques en Serbie;

Or. en

Amendement 259
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 12 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

12 ter. rappelle qu'il est disposé, en utilisant les outils et initiatives de soutien à la démocratie qui existent en son sein, à soutenir l'Assemblée nationale serbe et ses membres dans le processus démocratique relatif à la trajectoire européenne de la Serbie, y compris le bon fonctionnement du parlement conformément à son règlement intérieur;

Or. en

Amendement 260
Annamária Vicsek, Kinga Gál, António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 12 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 ter. rappelle qu'aux termes de la constitution, la loi sur le financement de la province autonome de Voïvodine aurait dû être adoptée avant fin 2008; encourage dès lors le gouvernement à soumettre sans plus tarder la question au parlement;

Or. en

Amendement 261
Rasa Juknevičienė, Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 12 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 ter. regrette que les autorités serbes aient tardé à réagir et à rendre des comptes à la suite de l'effondrement de l'auvent de la gare de Novi Sad le 1er novembre 2024, ainsi que la lenteur de l'enquête et le manque de transparence au lendemain de la tragédie;

Or. en

Amendement 262
Rasa Juknevičienė, Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 12 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 quater. se dit fortement préoccupé par les problèmes systémiques mis en lumière par les manifestations étudiantes et diverses autres manifestations en Serbie, tels que les problèmes liés aux libertés civiles, à la séparation des pouvoirs, à la corruption, à la protection de l'environnement, à la transparence institutionnelle et financière, en particulier en rapport avec des projets d'infrastructure;

Or. en

Amendement 263
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 12 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 quater. déplore que l'interruption du travail parlementaire, associée à un mode de campagne permanent et à un fort clivage, contribue à un manque de fonctionnalité de l'Assemblée nationale;

Or. en

Amendement 264
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 12 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 quinquies. prie instamment la Serbie de nommer un procureur de liaison auprès de l'Agence de l'Union européenne pour la coopération judiciaire en matière pénale (Eurojust) et de poursuivre une coopération judiciaire appropriée;

Or. en

Amendement 265
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 12 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 ter. regrette que les autorités serbes aient tardé à réagir et à rendre des comptes à la suite de l'effondrement de l'auvent de la gare de Novi Sad le 1er novembre 2024, ainsi que la lenteur de l'enquête et le manque de transparence au lendemain de la tragédie;

Or. en

Amendement 266
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 12 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 quater. se dit fortement préoccupé par les problèmes systémiques mis en

lumière par les manifestations étudiantes et diverses autres manifestations en Serbie, tels que les problèmes liés aux libertés civiles, à la séparation des pouvoirs, à la corruption, à la protection de l'environnement, à la transparence institutionnelle et financière, en particulier en rapport avec des projets d'infrastructure;

Or. en

Amendement 267
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. ***réaffirme son soutien au droit de tous*** les citoyens ***serbes, y compris les étudiants,*** de manifester pacifiquement ***afin*** d'appeler à l'obligation de rendre des comptes et à des réformes ***démocratiques directement liées à l'état de droit***;	13. ***rappelle que dans une démocratie,*** les citoyens ***ont la liberté de se réunir et*** de manifester pacifiquement ***contre les mesures gouvernementales et*** d'appeler à l'obligation de rendre des comptes et à des réformes***; rappelle toutefois que, dans une démocratie, le pouvoir est confié aux représentants choisis lors des élections et que les citoyens, les organisations et les partis politiques doivent respecter les résultats des élections et ne pas inciter à des manifestations avec usage de la violence***;

Or. en

Amendement 268
Rasa Juknevičienė, Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. réaffirme son soutien au droit de	13. réaffirme son soutien au droit

tous les citoyens serbes, y compris les étudiants, de manifester pacifiquement afin d'appeler à l'obligation de rendre des comptes et à des réformes démocratiques directement liées à l'état de droit;	***fondamental*** de tous les citoyens serbes, y compris les étudiants, de manifester pacifiquement afin d'appeler à l'obligation de rendre des comptes et à des réformes démocratiques directement liées à l'état de droit; ***invite les autorités serbes à assurer la protection des personnes participant aux manifestations pacifiques;***

Or. en

Amendement 269
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. réaffirme son soutien au droit de tous les citoyens serbes***, y compris les étudiants,*** de manifester pacifiquement afin d'appeler à l'obligation de rendre des comptes et à des réformes démocratiques directement liées à l'état de droit;	13. réaffirme son soutien au droit ***fondamental*** de tous les citoyens serbes de manifester pacifiquement afin d'appeler à l'obligation de rendre des comptes et à des réformes démocratiques directement liées à l'état de droit; ***invite les autorités serbes à assurer la protection des personnes participant aux manifestations pacifiques;***

Or. en

Amendement 270
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. réaffirme son soutien au droit de tous les citoyens serbes, y compris les étudiants, de manifester pacifiquement afin d'appeler à l'obligation de rendre des comptes et à des réformes démocratiques directement liées à l'état de droit;	13. réaffirme son soutien au droit de tous les citoyens serbes, y compris les étudiants, de manifester pacifiquement ***sous n'importe quelle forme, à l'instar des manifestations de grande ampleur organisées depuis novembre 2024*** afin

d’appeler à l’obligation de rendre des comptes et à des réformes démocratiques directement liées à l’état de droit;

Or. fi

Amendement 271
Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. réaffirme son soutien au droit de tous les citoyens serbes, y compris les étudiants, de manifester pacifiquement afin d’appeler à l’obligation de rendre des comptes et à des réformes démocratiques directement liées à l’état de droit***;**	13. réaffirme son soutien au droit de tous les citoyens serbes, y compris les étudiants, de manifester pacifiquement afin d’appeler à l’obligation de rendre des comptes et à des réformes démocratiques directement liées à l’état de droit***, ainsi que l’alignement du pays sur les principes et valeurs européens;***

Or. en

Amendement 272
Dan Barna, Helmut Brandstätter, Marjan Šarec, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Petras Auštrevičius, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. réaffirme son soutien au droit de tous les citoyens serbes, y compris les étudiants, de manifester pacifiquement afin d’appeler à l’obligation de rendre des comptes et à des réformes démocratiques directement liées à l’état de droit;	13. réaffirme son soutien au droit de tous les citoyens serbes, y compris les étudiants, ***d’exprimer librement leurs opinions et*** de manifester pacifiquement***, notamment*** afin d’appeler à l’obligation de rendre des comptes et à des réformes démocratiques directement liées à l’état de droit;

Or. en

Amendement 273
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. se déclare préoccupé par le rôle de certains acteurs religieux, en particulier l'Église orthodoxe serbe, dans la diffusion de discours alignés sur la Fédération de Russie dans certaines parties des Balkans occidentaux; constate que, bien que formellement autocéphale, l'Église orthodoxe serbe entretient des liens étroits avec l'Église orthodoxe russe, qui a publiquement soutenu la politique étrangère de la Russie, y compris la guerre d'agression illégale menée par la Russie contre l'Ukraine; signale en outre que cette influence a contribué à la diffusion de discours anti-occidentaux, à la promotion de programmes nationalistes et à exacerber les divisions au sein de la société, notamment dans le contexte des développements politiques en Serbie, au Monténégro et en Bosnie-Herzégovine; souligne l'existence de rapports indiquant que les structures religieuses ont été instrumentalisées pour conférer une légitimité à des acteurs politiques et à des positions alignées sur les intérêts russes, y compris le soutien au discours sécessionniste et à l'opposition à l'intégration euro-atlantique; souligne que ces activités sont conformes à la doctrine militaire russe approuvée le 25 décembre 2014, qui met l'accent sur la protection des «valeurs spirituelles et morales traditionnelles russes» contre une influence occidentale perçue comme malveillante[1 bis], doctrine qui a ensuite été intégrée dans la stratégie de sécurité nationale de la Fédération de Russie approuvée par le président Vladimir Poutine le 31 décembre 2015,

démontrant ainsi l'utilisation par la Russie de discours culturels et axés sur la civilisation en tant qu'instruments de stratégie géopolitique; relève que cette approche a été renforcée dans la stratégie de sécurité nationale de 2021, qui a élevé la sauvegarde des «valeurs traditionnelles», la promotion du «monde russe» et la protection des compatriotes à l'étranger au rang de priorités fondamentales en matière de sécurité nationale [2 bis]***;***

[2 bis] ***https://www.ndc.nato.int/fr/russias-updated-national-security-strategy/***

Or. en

Amendement 274
Annamária Vicsek, Kinga Gál, António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. se félicite des efforts continus déployés par le gouvernement serbe pour renforcer les conseils nationaux des minorités nationales afin de préserver et de mettre en œuvre les droits de ces dernières dans les domaines de l'éducation, de la culture, de l'usage officiel des langues minoritaires et des médias appartenant aux minorités nationales ou diffusant dans leurs langues;

Or. en

Amendement 275
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Geadis Geadi

Proposition de résolution

Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. constate que l'un des objectifs les plus importants du processus d'intégration européenne a été le bon fonctionnement des institutions démocratiques, mais qu'essayer de résoudre la question dans la rue était contraire à cette solution institutionnelle;

Or. en

Amendement 276
Stanislav Stoyanov

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. rappelle que le bon fonctionnement et l'indépendance des conseils des minorités nationales restent importants;

Or. en

Amendement 277
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 13 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 ter. se déclare préoccupé par les rapports du comité Helsinki pour les droits de l'homme en Serbie[2 bis] et du Département d'État des États-Unis[3 bis] qui soulignent l'influence politique croissante de l'Église orthodoxe serbe et sa coopération étroite avec les autorités de l'État, ce qui a remis en cause le caractère

laïque de l'État et soulevé des questions sur la séparation de l'Église et de l'État; constate que cette influence a été liée à la défense de positions nationalistes, à la résistance aux valeurs démocratiques libérales et à un discours susceptible d'avoir une incidence sur la cohésion sociale et les droits des minorités; invite les autorités serbes à veiller à ce que les institutions religieuses, y compris l'Église orthodoxe serbe, respectent le cadre constitutionnel, encouragent le dialogue interconfessionnel, protègent les droits de toutes les communautés religieuses et non religieuses sur un pied d'égalité et s'abstiennent de toute action susceptible de compromettre les processus démocratiques, l'inclusion sociale ou la paix régionale;

*[2 bis] **https://www.helsinki.org.rs/doc/1_SPC_eng.pdf***

*[3 bis] **https://www.state.gov/reports/2023-report-on-international-religious-freedom/serbia/***

Or. en

Amendement 278
Annamária Vicsek, Kinga Gál, António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 13 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 ter. invite la Serbie à continuer à prendre des mesures pour garantir que la composition des autorités étatiques, des organes d'autonomie locale et autres autorités publiques reflète la composition nationale de la population dans les territoires concernés en augmentant les effectifs issus de minorités nationales afin de garantir la diversité nationale;

Or. en

Amendement 279
Stanislav Stoyanov

Proposition de résolution
Paragraphe 13 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 ter. prie instamment la Serbie de compléter son cadre institutionnel pour la protection des personnes appartenant à des minorités et de veiller à sa mise en œuvre effective, de manière à garantir des améliorations concrètes de la protection de leurs droits sur l'ensemble du territoire;

Or. en

Amendement 280
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 13 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 quater. invite les autorités serbes à garantir l'égalité de traitement et la pleine reconnaissance de toutes les confessions religieuses sur l'ensemble du territoire de la République de Serbie; constate que l'éparchie de Dacia Felix de l'Église orthodoxe roumaine bénéficie actuellement d'un statut traditionnel uniquement au sein de la province autonome de Voïvodine; prie instamment les autorités d'étendre cette reconnaissance du diocèse de Dacia Felix à l'ensemble du territoire de la Serbie, afin de garantir le plein exercice de la liberté de religion et de conviction, ainsi que les droits de la minorité roumaine

(valaque), notamment l'accès aux services religieux, à l'éducation et à la vie culturelle dans leur langue maternelle, conformément aux normes européennes et internationales en matière de droits des minorités et de droits religieux[10 bis]; demande en outre aux autorités compétentes de veiller à ce que les personnes appartenant à la communauté roumaine (valaque) de la vallée de Timok puissent exercer leurs rites religieux dans leur langue maternelle et choisir librement leur juridiction ecclésiastique, y compris l'affiliation au diocèse de Dacia Felix, sans restrictions ni discriminations;

[10 bis] https://2021-2025.state.gov/reports/2023-report-on-international-religious-freedom/serbia/

Or. en

Amendement 281
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 13 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 quinquies. rappelle que le droit à la libre auto-identification et à l'autodétermination est inscrit dans le droit international, y compris dans les principes de la charte des Nations unies; rappelle que la Serbie, en tant que membre du Conseil de l'Europe, est liée par les normes de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales, qui garantit le droit des personnes appartenant à des minorités de choisir librement leur identité et de jouir de leurs droits culturels, linguistiques et religieux sans discrimination; rappelle également que la Constitution de la République de Serbie garantit la

protection des minorités nationales, y compris le droit de préserver leur identité, leur langue, leur culture et leur religion; souligne que le respect des droits des minorités, y compris le principe d'auto-identification, constitue un élément essentiel des critères d'adhésion à l'Union, notamment au titre des critères de Copenhague et de l'acquis de l'Union;

Or. en

Amendement 282
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 13 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 sexies. invite les autorités serbes à s'abstenir d'établir des distinctions artificielles entre les Valaques et les Roumains et à garantir l'égalité de reconnaissance et la pleine jouissance des droits linguistiques, culturels et religieux à toutes les personnes qui se définissent comme Roumains ou Valaques, conformément à leurs engagements internationaux et européens;

Or. en

Amendement 283
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. dénonce le fait qu'au cours de l'année écoulée, des manifestants pacifiques, des étudiants, des militants et des journalistes ont fait l'objet d'un large	***supprimé***

éventail de mesures répressives, notamment d'un recours excessif à la force et à la violence policière, de détentions et d'arrestations arbitraires, jusqu'à l'exil politique, et d'autres formes d'intimidation; demande des sanctions ciblées à l'encontre des responsables de graves violations du droit et des droits de l'homme en Serbie;

Or. en

Amendement 284
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. dénonce le fait qu'au cours de l'année écoulée, des manifestants pacifiques, des étudiants, des militants et des journalistes ont fait l'objet d'un large éventail de mesures répressives, notamment d'un recours excessif à la force et à la violence policière, de détentions et d'arrestations arbitraires, jusqu'à l'exil politique, et d'autres formes d'intimidation; demande des sanctions ciblées à l'encontre des responsables de graves violations du droit et des droits de l'homme en Serbie;	14. dénonce le fait qu'au cours de l'année écoulée, des manifestants pacifiques, des étudiants, des militants et des journalistes ont fait l'objet d'un large éventail de mesures répressives, notamment d'un recours excessif à la force et à la violence policière, de détentions et d'arrestations arbitraires, jusqu'à l'exil politique, ***la surveillance illégale, le harcèlement et l'intimidation en ligne fondés sur le genre, y compris la diffusion de contenus intimes sans consentement, l'utilisation abusive de données personnelles issues de registres publics à des fins de représailles contre des manifestants pacifiques,*** et d'autres formes d'intimidation; demande des sanctions ciblées à l'encontre des responsables de graves violations du droit et des droits de l'homme en Serbie; ***prie instamment l'Union d'utiliser pleinement son régime de sanctions en matière de droits de l'homme en réponse à des violations graves et systémiques;***

Or. en

Amendement 285
Mircea-Gheorghe Hava

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. dénonce le fait qu'au cours de l'année écoulée, des manifestants pacifiques, des étudiants, des militants et des journalistes ont fait l'objet d'un large éventail de mesures répressives, notamment d'un recours excessif à la force ***et à la violence policière***, de détentions ***et d'arrestations*** arbitraires, ***jusqu'à l'exil politique, et d'autres formes d'intimidation***; demande ***des sanctions ciblées*** à l'encontre des responsables de graves violations ***du droit et*** des droits de l'homme en Serbie;	14. dénonce le fait qu'au cours de l'année écoulée, des manifestants pacifiques, des étudiants, des militants et des journalistes ont fait l'objet d'un large éventail de mesures répressives, notamment d'un recours excessif à la force, de détentions arbitraires, ***d'intimidations et d'expulsions abusives***; demande ***des enquêtes rapides, indépendantes et impartiales, suivies de la mise en cause de toutes les personnes responsables***; ***invite le Conseil et les États membres à examiner, sur la base des éléments de preuve disponibles et conformément aux cadres juridiques applicables de l'Union, l'adoption de mesures restrictives individuelles*** à l'encontre des responsables de graves violations des droits de l'homme ***et de l'état de droit*** en Serbie;

Or. ro

Amendement 286
Loucas Fourlas

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. dénonce le fait qu'au cours de l'année écoulée, des manifestants pacifiques, des étudiants, des militants et des journalistes ont fait l'objet d'un large éventail de mesures répressives, notamment d'un recours excessif à la force et à la violence policière, de détentions et	14. dénonce le fait qu'au cours de l'année écoulée, des manifestants pacifiques, des étudiants, des militants et des journalistes ont fait l'objet d'un large éventail de mesures répressives, notamment d'un recours excessif à la force et à la violence policière, de détentions et

d'arrestations arbitraires, jusqu'à l'exil politique, et d'autres formes d'intimidation; demande des sanctions ciblées à l'encontre des responsables de graves violations du droit et des droits de l'homme en Serbie;	d'arrestations arbitraires, jusqu'à l'exil politique, et d'autres formes d'intimidation; demande des sanctions ciblées à l'encontre des responsables de graves violations du droit et des droits de l'homme en Serbie; ***rappelle que l'un des objectifs les plus importants du processus d'intégration européenne était le bon fonctionnement des institutions démocratiques;***

Or. en

Amendement 287
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. dénonce le fait qu'au cours de l'année écoulée, des manifestants pacifiques, des étudiants, des militants et des journalistes ont fait l'objet d'un large éventail de mesures répressives, notamment d'un recours excessif à la force et à la violence policière, de détentions et d'arrestations arbitraires, jusqu'à l'exil politique, et d'autres formes d'intimidation; ***demande*** des sanctions ciblées à l'encontre des responsables de graves violations du droit et des droits de l'homme en Serbie;	14. dénonce ***vivement*** le fait qu'au cours de l'année écoulée, des manifestants pacifiques, des étudiants, des militants et des journalistes ont fait l'objet d'un large éventail de mesures répressives, notamment d'un recours excessif à la force et à la violence policière, de détentions et d'arrestations arbitraires, jusqu'à l'exil politique, et d'autres formes d'intimidation; ***considère que le régime serbe est directement responsable des mesures répressives, y compris des mesures violentes, prises à l'encontre des manifestants; réclame*** des sanctions ciblées à l'encontre des responsables de graves violations du droit et des droits de l'homme en Serbie;

Or. fi

Amendement 288
Tomasz Froelich

Proposition de résolution

Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. ***dénonce le fait*** qu'au cours de l'année écoulée, ***des manifestants pacifiques, des étudiants, des militants et des journalistes ont fait l'objet d'un large éventail de mesures répressives, notamment d'un recours excessif à la force et à la violence policière, de détentions et d'arrestations arbitraires, jusqu'à l'exil*** politique, ***et d'autres formes d'intimidation; demande des sanctions ciblées à l'encontre des responsables de graves*** violations ***du droit et des droits de l'homme en Serbie***;	14. ***constate*** qu'au cours de l'année écoulée, ***la Serbie a connu une crise*** politique ***de grande ampleur***, ***marquée par des manifestations de masse, des manifestations dans les rues avec recours à la violence, des barricades urbaines, des*** violations ***de biens publics et des accusations mutuelles de recours à la violence et d'atteinte aux institutions publiques, ce qui a perturbé la vie quotidienne et le gouvernement***;

Or. en

Amendement 289
Hans Neuhoff

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. ***dénonce le fait qu'au cours de l'année écoulée, des manifestants pacifiques, des étudiants, des militants et des journalistes ont fait l'objet d'un large éventail de mesures répressives, notamment d'un*** recours excessif à la force ***et à la violence policière, de détentions et d'arrestations arbitraires, jusqu'à l'exil politique, et d'autres formes d'intimidation; demande des sanctions ciblée***s à l'encontre ***des responsables*** de ***graves*** violations ***du droit et des*** droits ***de l'homme en Serbie***;	14. ***demande que des enquêtes impartiales et transparentes soient menées sur toutes les allégations crédibles de*** recours excessif à la force ***contre des manifestants, des journalistes et des militants; souligne que toute mesure restrictive*** à l'encontre ***d'une personne doit être fondée sur des preuves concrètes et individuellement étayées*** de violations ***spécifiques établies dans le cadre d'une procédure judiciaire régulière, conformément à l'état de droit et aux normes de L'Union en matière de*** droits ***fondamentaux; s'oppose à la mise en place de mesures punitives fondées uniquement sur des évaluations politiques***;

Or. en

Amendement 290
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. constate que, comme l'indique le rapport 2025 sur la traite des êtres humains du département d'État des États-Unis[1 bis], les autorités compétentes de Serbie ne satisfont pas pleinement aux normes minimales pour l'élimination de la traite des êtres humains, tout en faisant preuve d'efforts accrus par rapport à la période de référence précédente et en étant reclassées au niveau 2; reconnaît les progrès mis en évidence dans le rapport, notamment l'augmentation du nombre de condamnations, les enquêtes sur les allégations de complicité officielle, l'amélioration de l'identification des victimes, l'adoption de procédures opérationnelles normalisées par le Centre pour la protection des victimes de la traite, l'augmentation du financement des services d'aide aux victimes; se dit toutefois préoccupé par le fait que le rapport recense également des lacunes persistantes, notamment une diminution des poursuites, le maintien d'infractions passibles de peines plus légères, une identification et un dépistage proactifs insuffisants des victimes parmi les groupes vulnérables, une assistance spécialisée inadéquate pour les enfants victimes, les sanctions pénales prononcées à l'encontre des victimes pour des actes illégaux auxquels elles ont été contraintes de se livrer en conséquence directe du fait qu'elles ont été victimes de la traite des êtres humains, une coopération limitée avec la société civile et des progrès insuffisants dans le traitement des cas complexes d'exploitation de la main-d'œuvre; invite les autorités à remédier à

ces lacunes en renforçant les approches centrées sur les victimes, en garantissant des poursuites efficaces et dissuasives, en améliorant la coordination interinstitutionnelle et en renforçant la coopération avec la société civile, conformément aux normes internationales.

[1 bis] ***https://www.state.gov/reports/2025-trafficking-in-persons-report/serbia/***

Or. en

Amendement 291
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. déplore profondément et dénonce sans équivoque les déclarations publiques du ministre de l'information et des télécommunications, Boris Bratina, suggérant que la police serbe devrait recourir à la force létale contre les étudiants, ce qui constitue une grave incitation à la violence et une violation flagrante des droits fondamentaux, des principes démocratiques et de l'état de droit; demande sa démission immédiate et insiste sur le fait que les autorités compétentes doivent veiller à ce qu'une enquête rapide, approfondie et indépendante soit menée et aboutisse à des sanctions appropriées;

Or. en

Amendement 292

Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna, Marjan Šarec, Helmut Brandstätter, Petras Auštrevičius, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. condamne les actions ayant ciblé des membres des minorités nationales, dont des Slovaques, des Roumains, des Bulgares et des Croates, ainsi que les insultes à caractère ethnique proférées par les médias pro-gouvernementaux; invite les autorités serbes à garantir la pleine protection des droits des minorités nationales et à enquêter sur tous les incidents à motivation ethnique et à en poursuivre les auteurs;

Or. en

Amendement 293
Helmut Brandstätter

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. condamne la vague de violence déclenchée par des bandes organisées officieuses opérant en toute impunité, attaquant les manifestants et, selon les médias, entretenant des liens étroits avec le Parti progressiste serbe (SNS);

Or. en

Amendement 294
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. demande des enquêtes urgentes, impartiales et transparentes sur toutes les allégations de recours inutile et disproportionné à la force et de surveillance illégale à l'encontre des manifestants;	***supprimé***

Or. en

Amendement 295
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. demande des enquêtes urgentes, impartiales et transparentes sur toutes les allégations de recours inutile et disproportionné à la force et de surveillance illégale à l'encontre des manifestants;	15. demande des enquêtes urgentes, impartiales et transparentes sur toutes les allégations de recours inutile et disproportionné à la force et de surveillance illégale à l'encontre des manifestants; ***appelle les autorités à cesser de prendre pour cible des personnes en raison de leurs activités légitimes et à garantir le plein respect des droits politiques;***

Or. en

Amendement 296
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. demande des enquêtes urgentes, impartiales et transparentes sur ***toutes*** les allégations de recours inutile et disproportionné à la force et de	15. demande des enquêtes urgentes, impartiales et transparentes sur les allégations ***sérieuses*** de recours inutile et disproportionné à la force et de

surveillance illégale à l'encontre des manifestants;	surveillance illégale à l'encontre des manifestants***, ainsi que sur les cas de violence contre des policiers et d'autres agents publics et de destruction de biens publics***;

Or. en

Amendement 297
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. ***demande*** des enquêtes urgentes, impartiales et transparentes sur toutes les allégations de recours inutile et disproportionné à la force et de surveillance illégale à l'encontre des manifestants;	15. ***réclame*** des enquêtes urgentes, impartiales et transparentes sur toutes les allégations de recours inutile et disproportionné à la force et de surveillance illégale à l'encontre des manifestants***, y compris les soupçons d'utilisation de dispositifs acoustiques contre ces derniers***;

Or. fi

Amendement 298
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. demeure profondément alarmé par les informations selon lesquelles les autorités serbes ont utilisé des logiciels espions illégaux pour surveiller des militants, des journalistes, des membres de la société civile et des citoyens, y compris des agriculteurs, et est profondément préoccupé par l'absence de dispositifs de contrôle institutionnels ou

indépendants adéquats pour les cas d'utilisation de logiciels espions, tels que rapportés par Amnesty International, la Fondation SHARE et d'autres organisations de la société civile; demande instamment au gouvernement serbe de mettre immédiatement fin à ces pratiques, d'enquêter de manière approfondie sur tous les cas et de traduire les responsables en justice; demande instamment à la Commission européenne d'assurer le suivi de ces incidents et de faire pression sur les autorités serbes pour qu'une enquête complète et indépendante soit menée;

Or. en

Amendement 299
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. invite la République de Serbie à respecter et à protéger pleinement les droits des personnes appartenant à des minorités nationales, y compris leur droit d'utiliser leur langue maternelle dans la vie privée et publique, dans l'éducation, les rites religieux, les médias et l'administration publique, conformément aux normes internationales et européennes en matière de protection des minorités; invite instamment les autorités serbes à assurer la mise en œuvre effective des garanties juridiques existantes et à renforcer les mécanismes institutionnels de protection des droits des minorités, y compris l'accès adéquat à l'éducation dans les langues minoritaires, la représentation dans les institutions publiques et le soutien à l'identité culturelle et religieuse;

Or. en

Amendement 300
Nathalie Loiseau, Dan Barna, Petras Auštrevičius, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. constate que la Serbie achète du matériel et des logiciels chinois à prix réduit afin de renforcer la surveillance de ses citoyens, notamment avec le déploiement de systèmes de vidéosurveillance étendus et de reconnaissance faciale avancée dans les espaces publics grâce à la coopération avec Huawei dans le cadre du projet «Safe City» mis en œuvre à Belgrade;

Or. en

Amendement 301
Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna, Lucia Yar, Marjan Šarec, Petras Auštrevičius, Helmut Brandstätter

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. est préoccupé par le fait que les allégations concernant l'utilisation d'un canon sonore lors de la plus grande manifestation de masse de l'histoire de la Serbie, le 15 mars 2025, n'ont toujours pas fait l'objet d'une enquête et ont, au contraire, été à plusieurs reprises rejetées par le gouvernement comme étant infondées, sans qu'aucune preuve ne soit apportée, exerçant ainsi une pression sur le pouvoir judiciaire;

Or. en

Amendement 302
Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Dan Barna, Nathalie Loiseau

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. condamne les récentes informations faisant état de violences lors des élections locales qui se sont déroulées le 29 mars 2026; se déclare vivement préoccupé par les attaques perpétrées contre des journalistes et des étudiants activistes, par les rapports faisant état d'achats de votes, par l'utilisation abusive de ressources publiques et par les modifications préoccupantes apportées aux listes électorales;

Or. en

Amendement 303
Helmut Brandstätter

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. demande une enquête urgente, impartiale et transparente sur l'utilisation présumée d'une arme sonore illégale ayant provoqué le chaos et la bousculade lors de l'une des plus grandes manifestations antigouvernementales en Serbie, ainsi que des problèmes de santé qui pourraient apparaître, en particulier pour les femmes enceintes et leurs enfants;

Or. en

Amendement 304
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. condamne fermement les déclarations inacceptables du ministre de l'information et des télécommunications de Serbie, faites le 4 avril 2026, concernant les violences policières à l'encontre des citoyens;

Or. en

Amendement 305
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 15 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 ter. se déclare profondément préoccupé par les allégations crédibles concernant l'utilisation d'une arme acoustique contre des manifestants pacifiques; constate l'absence d'une enquête rapide et transparente sur l'incident; rappelle la mesure provisoire du Conseil de l'Europe d'avril 2025 concernant la protection des manifestants et souligne que l'absence d'enquête sur de telles allégations peut constituer une violation de la Convention européenne des droits de l'homme; demande aux autorités serbes de mener une enquête immédiate et impartiale et de veiller à ce que les responsables rendent des comptes;

Or. en

Amendement 306
Nathalie Loiseau, Dan Barna, Petras Auštrevičius, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 15 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 ter. se déclare vivement préoccupé par les informations selon lesquelles les autorités serbes ont utilisé les fonds de préadhésion de l'Union pour acheter des logiciels biométriques et de police scientifique à «Papilon», une société russe faisant l'objet de sanctions de l'Union, y compris des mises à jour mises en œuvre après son inscription sur la liste des sanctions en décembre 2023; demande à la Commission d'assurer le plein respect des mesures restrictives de l'Union dans tous les programmes financés par l'Union et de mettre en place des garanties plus strictes afin de s'assurer qu'aucune aide financière de l'Union ne bénéficie à des entités qui font l'objet de sanctions;

Or. en

Amendement 307
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 15 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 ter. souligne la situation de la minorité roumaine (valaque) en Serbie et invite les autorités à prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la pleine jouissance des droits linguistiques, éducatifs et culturels sans discrimination, notamment en facilitant l'accès à l'éducation, aux services religieux et aux médias en langue roumaine, en protégeant le patrimoine culturel et religieux et en promouvant des politiques

d'intégration qui préservent leur identité et leur participation à la vie publique;

Or. en

Amendement 308
Helmut Brandstätter

Proposition de résolution
Paragraphe 15 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 ter. est alarmé par les informations selon lesquelles des agents de renseignement serbes ont testé des canons acoustiques sur des chiens en collaboration avec le service fédéral de sécurité russe (FSB), deux semaines après qu'une manifestation antigouvernementale à Belgrade a été interrompue par ce que les manifestants ont décrit comme une onde sonore paralysante;

Or. en

Amendement 309
Helmut Brandstätter

Proposition de résolution
Paragraphe 15 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 quater. condamne le fait que la Serbie devienne la principale base des services de renseignement russes pour mener des activités de sabotage en Europe; rappelle que trois citoyens serbes ont été condamnés pour avoir jeté des têtes de porc devant des mosquées à Paris, pour avoir attaqué le Mémorial de l'Holocauste et trois synagogues parisiennes en mai 2025, ainsi que pour

avoir apposé des autocollants appelant à honorer la mémoire des victimes du génocide arménien à Paris en avril 2025 et placé des squelettes en plastique devant la porte de Brandebourg à Berlin en juillet 2025 dans l'intention d'inciter à la haine religieuse et ethnique et de déstabiliser les membres de l'Union européenne; réaffirme que ces tentatives de sabotage et d'ingérence s'étendent aux pays candidats à l'adhésion à l'Union, y compris la formation militaire de plus de 70 personnes sur le territoire serbe en vue de leur participation à des émeutes avant les élections législatives en Moldavie;

Or. en

Amendement 310
Rasa Juknevičienė, Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. se déclare profondément préoccupé par la recrudescence des attaques verbales, des campagnes de dénigrement et des pressions à l'encontre des organisations de la société civile qui défendent l'état de droit; condamne la détérioration des conditions de travail des journalistes et des médias; prie instamment la Serbie de mettre fin à son recul en matière de liberté d'expression;	16. se déclare profondément préoccupé par la recrudescence des attaques verbales, des campagnes de dénigrement et des pressions à l'encontre des organisations de la société civile qui défendent l'état de droit; condamne la détérioration des conditions de travail des journalistes et des médias; prie instamment la Serbie de mettre fin à son recul en matière de liberté d'expression; ***invite les autorités à garantir un environnement sûr permettant à la société civile d'opérer librement et à s'abstenir de toute action susceptible de porter atteinte à son indépendance et à son travail; se déclare en outre préoccupé par le fait que les organisations de la société civile en Serbie soient confrontées à des difficultés croissantes, notamment des conditions restrictives, des contraintes en matière de financement, des perquisitions ainsi que***

d'autres formes d'intimidation de la part des autorités publiques; souligne l'importance d'un cadre permettant aux organisations dynamiques de la société civile à l'échelon local d'agir librement et de participer à l'élaboration des politiques, et notamment aux processus d'intégration à l'Union européenne, de manière inclusive et significative; déplore que les autorités en place ne prévoient pas un tel cadre, en particulier pour les organisations engagées dans le soutien à la démocratie et l'observation électorale;

Or. en

Amendement 311
Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna, Marjan Šarec, Helmut Brandstätter, Petras Auštrevičius, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. se déclare profondément préoccupé par la recrudescence des attaques verbales, des campagnes de dénigrement et des pressions à l'encontre des organisations de la société civile qui défendent l'état de droit; condamne la détérioration des conditions de travail des journalistes et des médias; prie instamment la Serbie de mettre fin à son recul en matière de liberté d'expression;	16. se déclare profondément préoccupé par la recrudescence des attaques verbales, des campagnes de dénigrement et des pressions à l'encontre des organisations de la société civile qui défendent l'état de droit; condamne la détérioration des conditions de travail des journalistes et des médias; prie instamment la Serbie de mettre fin à son recul en matière de liberté d'expression; ***constate avec inquiétude que la Serbie a atteint le score le plus bas de son histoire dans le classement mondial de la liberté de la presse 2025, se classant 96e sur 180 pays, avant-dernier en Europe; se déclare profondément préoccupé par l'utilisation de poursuites-bâillons (SLAPP) et par la surveillance arbitraire des journalistes, y compris le déploiement d'outils tels que le logiciel espion Pegasus contre les journalistes d'investigation et les militants de la société civile, comme l'a relevé Amnesty***

International; souligne que de telles pratiques sont incompatibles avec les valeurs et les obligations d'un pays candidat à l'adhésion à l'Union et prie instamment la Serbie de mettre fin à son recul en matière de liberté d'expression;

Or. en

Amendement 312
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. se déclare profondément préoccupé par la recrudescence des attaques verbales, des campagnes de dénigrement et des pressions à l'encontre des organisations de la société civile qui défendent l'état de droit; ***condamne la détérioration*** des conditions ***de travail des journalistes et des médias; prie instamment la Serbie de mettre fin à son recul en matière de liberté d'expression***;	16. se déclare profondément préoccupé par la recrudescence des attaques verbales, des campagnes de dénigrement et des pressions à l'encontre des organisations de la société civile qui défendent l'état de droit; ***invite les autorités à garantir un environnement sûr permettant à la société civile d'opérer librement et à s'abstenir de toute action susceptible de porter atteinte à son indépendance et à son travail; se déclare en outre préoccupé par le fait que les organisations de la société civile en Serbie soient confrontées à des difficultés croissantes, notamment*** des conditions ***restrictives, des contraintes en matière de financement, des perquisitions ainsi que d'autres formes d'intimidation de la part des autorités publiques; souligne l'importance d'un cadre permettant aux organisations dynamiques de la société civile à l'échelon local d'agir librement et de participer à l'élaboration des politiques, et notamment aux processus d'intégration à l'Union européenne, de manière inclusive et significative***; ***déplore que les autorités en place ne prévoient pas un tel cadre, en particulier pour les organisations engagées dans le soutien à***

la démocratie et l'observation électorale;

Or. en

Amendement 313
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. ***se déclare profondément préoccupé par la recrudescence des attaques verbales, des campagnes de dénigrement et des pressions à l'encontre des organisations de la société civile qui défendent l'état de droit; condamne la détérioration des conditions de travail des journalistes et des médias;*** p***rie instamment la Serbie de mettre fin à son recul en matière de*** liberté d'expression;	16. ***insiste sur le fait que la liberté de réunion et la*** liberté d'expression***, y compris le droit à l'information pour tous, sont essentielles dans une démocratie qui fonctionne***; ***condamne toute attaque verbale, campagne de dénigrement ou autre forme de pression à l'encontre des journalistes qui rendent compte des manifestations ou rapportent des informations; demande à la Serbie de veiller à ce que les auteurs d'attaques contre des médias et des journalistes indépendants rendent compte de leurs actes; insiste sur le fait que l'activisme ne peut jamais servir de prétexte à l'usage de la violence;***

Or. en

Amendement 314
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. se déclare profondément préoccupé par la recrudescence des attaques verbales, des campagnes de dénigrement et des pressions à l'encontre des organisations de la société civile qui défendent l'état de droit; condamne la détérioration des	16. se déclare profondément préoccupé par la recrudescence des attaques verbales, des campagnes de dénigrement et des pressions à l'encontre des organisations de la société civile qui défendent l'état de droit; condamne la détérioration des

conditions de travail des journalistes et des médias; ***prie instamment*** la Serbie ***de*** mettre fin à son recul en matière de liberté d'expression;	conditions de travail des journalistes et des médias; ***invite*** la Serbie ***à*** mettre fin à son recul en matière de liberté d'expression ***et à préserver les conditions nécessaires à l'existence de médias indépendants***;

Or. fi

Amendement 315
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. se déclare profondément préoccupé par la recrudescence des attaques verbales, des campagnes de dénigrement et des pressions à l'encontre des organisations de la société civile qui défendent l'état de droit; condamne la détérioration des conditions de travail des journalistes et des médias; prie instamment la Serbie de mettre fin à son recul en matière de liberté d'expression;	16. se déclare profondément préoccupé par la recrudescence des attaques verbales, des campagnes de dénigrement et des pressions à l'encontre des organisations de la société civile qui défendent l'état de droit***, ainsi que par les discours de haine à l'encontre des minorités nationales***; condamne la détérioration des conditions de travail des journalistes et des médias; prie instamment la Serbie de mettre fin à son recul en matière de liberté d'expression;

Or. en

Amendement 316
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. condamne fermement la dégradation continue des conditions de travail des journalistes, y compris l'intimidation, le harcèlement, les poursuites-bâillons et les pressions

politiques; se déclare profondément préoccupé par la création d'un environnement hostile aux médias indépendants et aux journalistes individuels au moyen d'attaques verbales de la part de personnalités politiques de premier plan, les médias critiques étant systématiquement pris pour cible et le journalisme assimilé à une infraction; est très préoccupé par l'augmentation du nombre d'agressions recensées contre des journalistes au cours de l'année écoulée, conjuguée à la baisse du nombre de poursuites et de décisions de justice, ce qui favorise l'impunité; souligne les problèmes structurels persistants en matière de propriété des médias, l'insuffisance de la surveillance réglementaire et l'absence d'un véritable pluralisme des médias, y compris les préoccupations relatives à la captation des médias, au manque d'indépendance éditoriale et à la concentration de la propriété; se dit particulièrement préoccupé par la politisation croissante de l'organisme public de radiodiffusion, notamment par la récente nomination de Manja Grčić au poste de directrice de la RTS et par ses liens avec les partis SNS au pouvoir, qui soulèvent de sérieuses questions quant à son indépendance; prie instamment la Serbie d'inverser de manière décisive son recul en matière de liberté d'expression et de garantir un environnement médiatique sûr, indépendant et pluraliste;

Or. en

Amendement 317
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

16 bis. réaffirme que la Serbie doit assurer la mise en œuvre cohérente et efficace des cadres législatifs et institutionnels pour la protection des droits fondamentaux, notamment en ce qui concerne les politiques de lutte contre la violence à l'égard des femmes, la désinstitutionnalisation et la violence à l'encontre des enfants; souligne que, malgré l'adoption de stratégies et de plans d'action pertinents, des problèmes importants subsistent quant à leur mise en œuvre effective, et invite les autorités serbes à allouer des ressources financières et humaines adéquates, à renforcer la coordination institutionnelle et à garantir une incidence concrète et mesurable sur le terrain;

Or. en

Amendement 318
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. constate avec inquiétude la concentration de la propriété des médias et l'influence disproportionnée des médias pro-gouvernementaux, ce qui limite le pluralisme et contribue à la propagation de la désinformation; invite les autorités serbes à garantir un environnement médiatique véritablement indépendant et diversifié, conforme aux normes européennes;

Or. en

Amendement 319
Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. condamne fermement les attaques, intimidations et harcèlements dont ont été victimes les membres de la minorité slovaque en Serbie en août 2025; se déclare profondément préoccupé par l'incapacité des autorités serbes à réagir rapidement et efficacement à ces incidents et à assurer une protection adéquate des communautés minoritaires;

Or. en

Amendement 320
Annamária Vicsek, Kinga Gál, António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. se félicite de l'adoption, lors de sa session du 16 juin 2025, de la loi portant modification de la loi sur les services de médias publics et de ses suppléments, de la loi portant modification de la loi sur l'information publique et les médias et de ses suppléments et de la loi portant modification de la loi sur les médias électroniques et de ses suppléments;

Or. en

Amendement 321
Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Dan Barna, Nathalie Loiseau

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

16 bis. condamne les descentes effectuées par la police serbe à la fin du mois de février 2025 contre plusieurs organisations éminentes de la société civile, notamment le Centre pour la recherche, la transparence et la responsabilité, et les initiatives citoyennes, au sujet de dépenses illégales présumées de fonds reçus de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID);

Or. en

Amendement 322
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 16 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 ter. invite les autorités serbes à collecter et à analyser systématiquement des données désagrégées, dans le plein respect des normes européennes et internationales en matière de protection des données personnelles, afin de mieux évaluer la situation socio-économique des personnes appartenant à des minorités nationales, en particulier dans les domaines de l'emploi, des soins de santé et de l'accès aux infrastructures; prie instamment les autorités d'utiliser ces données comme base pour la conception et la mise en œuvre de mesures politiques ciblées et efficaces visant à remédier aux disparités existantes; souligne que ces mesures devraient être élaborées et mises en œuvre en étroite consultation avec les personnes appartenant à des minorités nationales, y compris les femmes et les jeunes, en vue de renforcer leur inclusion socio-économique et d'assurer leur participation active à la vie publique et économique;

Or. en

Amendement 323
Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Dan Barna, Nathalie Loiseau

Proposition de résolution
Paragraphe 16 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 ter. condamne fermement la récente descente de police au rectorat de l'Université de Belgrade, au cours de laquelle les autorités ont saisi des ordinateurs et des serveurs, et ont perquisitionné des bureaux sans justification légale claire, ce qui a encore aggravé la situation tendue en Serbie;

Or. en

Amendement 324
Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Dan Barna, Nathalie Loiseau

Proposition de résolution
Paragraphe 16 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 quater. se déclare profondément préoccupé par la captation politique des stations de médias nationales dans lesquelles le président Vučić reste une figure centrale, de même que la majorité au pouvoir qui occupe plus de 90 % du temps d'antenne sur les chaînes de télévision nationales; prie instamment la Serbie de mettre fin à son recul en matière de liberté des médias et de s'aligner progressivement sur le règlement européen sur la liberté des médias;

Or. en

Amendement 325
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. constate avec inquiétude que l'autorité serbe de régulation des médias électroniques (REM) n'est toujours pas en mesure de fonctionner en raison de l'absence d'un conseil légitime et opérationnel;	17. constate avec ***une grande*** inquiétude que l'autorité serbe de régulation des médias électroniques (REM) n'est toujours pas en mesure de fonctionner en raison de l'absence d'un conseil légitime et opérationnel; ***rappelle que, pour la deuxième année consécutive, l'Assemblée nationale n'a pas réussi à élire ses membres; souligne que la paralysie persistante de l'autorité de régulation des médias électroniques compromet le contrôle réglementaire dans une période de polarisation politique accrue; rappelle que la Commission a souligné à plusieurs reprises la nécessité d'une REM pleinement opérationnelle et indépendante en tant que garantie essentielle du pluralisme des médias; souligne l'importance cruciale de garantir l'indépendance et le fonctionnement efficace de l'autorité de régulation des médias électroniques; se félicite de la participation d'organisations de la société civile, d'associations professionnelles et d'autres entités habilitées à soumettre des candidatures dans le cadre d'un processus de sélection inclusif, en dépit d'irrégularités et de manquements à la procédure, et considère que cette participation souligne la nécessité de reconnaître le résultat du processus afin d'éliminer les motifs de retrait des candidats dûment sélectionnés; considère que la crédibilité du processus et du futur Conseil de l'autorité de régulation des médias électroniques ne peut être rétablie qu'en revenant à la phase légale de la procédure et en reconnaissant le résultat***

du processus de sélection inclusif le plus récent;

Or. en

Amendement 326
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. constate avec inquiétude que l'autorité serbe de régulation des médias électroniques (REM) n'est toujours pas en mesure de fonctionner en raison de l'absence d'un conseil légitime et opérationnel;	17. constate avec inquiétude que l'autorité serbe de régulation des médias électroniques (REM) n'est toujours pas en mesure de fonctionner en raison de l'absence d'un conseil légitime et opérationnel; ***déplore que le Conseil de l'autorité de régulation des médias électroniques n'ait pas été élu selon la procédure de 2025, en raison de la non-élection des membres proposés par les organisations de la société civile; se félicite des efforts déployés par les autorités pour poursuivre le processus d'élection du Conseil de l'autorité de régulation des médias électroniques avec la médiation de l'OSCE et la participation d'organisations de la société civile chargées de désigner des candidats pour l'un des membres du Conseil.***

Or. en

Amendement 327
Annamária Vicsek, Kinga Gál, António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. ***constate avec inquiétude que*** l'autorité serbe de régulation des médias	17. ***déplore que le Conseil de*** l'autorité serbe de régulation des médias

électroniques (REM) ***n'est toujours pas en mesure de fonctionner en raison de l'absence d'un conseil légitime et opérationnel***;	électroniques (REM) ***n'ait pas été élu dans le cadre de la procédure de 2025, en raison de la non-élection des membres proposés par les organisations de la société civile, tout en saluant les efforts déployés par les autorités pour poursuivre le processus d'élection du Conseil de l'autorité de régulation des médias électroniques (REM) avec la médiation de l'OSCE auprès des organisations de la société civile chargées de désigner des candidats pour l'un des membres du Conseil***;

Or. en

Amendement 328
Mircea-Gheorghe Hava

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. constate avec inquiétude que l'autorité ***serbe*** de régulation des médias électroniques (REM) n'est toujours pas en mesure de fonctionner ***en raison de l'absence*** d'un conseil ***légitime*** et opérationnel;	17. constate avec inquiétude que l'autorité de régulation des médias électroniques (REM) n'est toujours pas en mesure de fonctionner ***de manière légitime et efficace***; ***demande de finaliser, sans délai, la désignation*** d'un conseil ***de la REM indépendant, crédible, pluraliste*** et opérationnel***, au moyen d'une procédure transparente et inclusive, conformément aux normes européennes relatives à l'indépendance des autorités de régulation dans le domaine de l'audiovisuel***;

Or. ro

Amendement 329
Stanislav Stoyanov

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. constate avec inquiétude que l'autorité serbe de régulation des médias électroniques (REM) n'est toujours pas en mesure de fonctionner en raison de l'absence d'un conseil légitime et opérationnel;	17. constate avec inquiétude que l'autorité serbe de régulation des médias électroniques (REM) n'est toujours pas en mesure de fonctionner en raison de l'absence d'un conseil légitime et opérationnel; ***invite la Serbie à faire des progrès concrets pour garantir le droit à l'information dans les langues minoritaires; souligne que les services publics de radiodiffusion dans les langues minoritaires ne sont pas encore suffisants;***

Or. en

Amendement 330
Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna, Lucia Yar, Marjan Šarec, Petras Auštrevičius, Helmut Brandstätter

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. constate avec inquiétude que l'autorité serbe de régulation des médias électroniques (REM) n'est toujours pas en mesure de fonctionner en raison de l'absence d'un conseil légitime et opérationnel;	17. constate avec inquiétude que l'autorité serbe de régulation des médias électroniques (REM) n'est toujours pas en mesure de fonctionner en raison de l'absence d'un conseil légitime et opérationnel***, indépendant de toute ingérence politique***;

Or. en

Amendement 331
Eszter Lakos

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

17 bis. souligne que le renforcement de l'éducation aux médias et de l'éducation numérique est essentiel pour lutter contre la désinformation, la manipulation et l'interférence de l'information étrangère et les discours anti-européens, et pour renforcer la résilience démocratique; souligne que la lutte contre la manipulation et l'interférence de l'information étrangère fait partie intégrante du respect des critères politiques d'adhésion; invite la Serbie à poursuivre l'élaboration et la mise en œuvre d'initiatives globales et inclusives d'éducation aux médias dans l'ensemble du système éducatif, notamment en renforçant la formation des enseignants et les ressources d'apprentissage modernes, et à renforcer la coopération avec les médias indépendants, les organisations de vérification des faits et les programmes pertinents de l'Union afin de promouvoir l'esprit critique et l'engagement numérique responsable;

Or. en

Amendement 332
Dan Barna, Helmut Brandstätter, Marjan Šarec, Petras Auštrevičius, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. se déclare préoccupé par l'indépendance, la fiabilité et l'intégrité des médias serbes; souligne en particulier la diffusion de désinformation et de propagande pro-russe par des médias affiliés à l'État, tels que Pink TV et Informer TV; invite le gouvernement serbe à prendre des mesures appropriées pour garantir la transparence des médias, l'exactitude des informations et le respect des normes journalistiques;

Or. en

Amendement 333
Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna, Lucia Yar, Marjan Šarec, Petras Auštrevičius, Helmut Brandstätter

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. considère avec inquiétude le contrôle étendu des partis politiques sur les nominations dans le secteur public, les agences de l'État, les entreprises publiques, les conseils de surveillance et les principaux organismes de réglementation, car le favoritisme politique nuit au professionnalisme et à la responsabilité de l'administration;

Or. en

Amendement 334
Rasa Juknevičienė, Miriam Lexmann

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. souligne l'importance de protéger la liberté académique et l'autonomie institutionnelle conformément aux principes de l'espace européen de l'enseignement supérieur; se déclare profondément préoccupé par les informations faisant état de pressions financières, administratives et physiques sur le personnel universitaire et de l'ingérence que causent les mesures gouvernementales dans l'autonomie institutionnelle des universités;	18. souligne l'importance de protéger la liberté académique et l'autonomie institutionnelle conformément aux principes de l'espace européen de l'enseignement supérieur; se déclare profondément préoccupé par les informations faisant état de pressions financières, administratives et physiques sur le personnel universitaire et de l'ingérence que causent les mesures gouvernementales dans l'autonomie institutionnelle des universités; ***condamne la pression politique exercée sur les universités et autres institutions de***

recherche; condamne la diffamation des professeurs, chercheurs et autres membres du personnel universitaire dans les médias pro-gouvernementaux; s'inquiète des rapports sur les licenciements de professeurs et d'enseignants qui ont soutenu les manifestations et exercé leur droit de grève, et sur les licenciements de directeurs d'école qui ont refusé d'engager des procédures disciplinaires à l'encontre d'employés en raison de leurs convictions politiques;

Or. en

Amendement 335
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. souligne l'importance de protéger la liberté académique et l'autonomie institutionnelle conformément aux principes de l'espace européen de l'enseignement supérieur; se déclare profondément préoccupé par les informations faisant état de pressions financières, administratives et physiques sur le personnel universitaire et de l'ingérence que causent les mesures gouvernementales dans l'autonomie institutionnelle des universités;	18. souligne l'importance de protéger la liberté académique et l'autonomie institutionnelle conformément aux principes de l'espace européen de l'enseignement supérieur; se déclare profondément préoccupé par les informations faisant état de pressions financières, administratives et physiques sur le personnel universitaire et de l'ingérence que causent les mesures gouvernementales dans l'autonomie institutionnelle des universités***, y compris les menaces politiques contre le recteur de l'université de Belgrade Vladan Đokić et les doyens des facultés dans toute la Serbie, les licenciements du personnel universitaire et les interventions de la police dans les locaux des universités qui ont été signalées***; ***appelle les autorités serbes à mettre immédiatement fin à ces pratiques et à respecter pleinement l'autonomie des universités,***

conformément à la Convention européenne des droits de l'homme;

Or. en

Amendement 336
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. souligne l'importance de protéger la liberté académique et l'autonomie institutionnelle conformément aux principes de l'espace européen de l'enseignement supérieur; se déclare profondément préoccupé par les informations faisant état de pressions financières, administratives et physiques sur le personnel universitaire et de l'ingérence que causent les mesures gouvernementales dans l'autonomie institutionnelle des universités;	18. souligne l'importance de protéger la liberté académique et l'autonomie institutionnelle conformément aux principes de l'espace européen de l'enseignement supérieur; se déclare profondément préoccupé par les informations faisant état de pressions financières, administratives et physiques sur le personnel universitaire et de l'ingérence que causent les mesures gouvernementales dans l'autonomie institutionnelle des universités; ***se déclare profondément préoccupé par les tentatives de politisation des universités, qui sont utilisées à des fins politiques et qui ont été détournées de leur rôle premier, qui devrait être exclusivement éducatif; considère que les libertés académiques ne doivent pas être mal interprétées, manipulées et utilisées de manière abusive.***

Or. en

Amendement 337
Annamária Vicsek, Kinga Gál

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*

18. souligne l'importance de protéger la liberté académique et l'autonomie institutionnelle conformément aux principes de l'espace européen de l'enseignement supérieur; se déclare profondément préoccupé par les informations faisant état de pressions financières, administratives et physiques sur le personnel universitaire et de l'ingérence que causent les mesures gouvernementales dans l'autonomie institutionnelle des universités;	18. souligne l'importance de protéger la liberté académique et l'autonomie institutionnelle conformément aux principes de l'espace européen de l'enseignement supérieur; se déclare profondément préoccupé par les informations faisant état de pressions financières, administratives et physiques sur le personnel universitaire et de l'ingérence que causent les mesures gouvernementales dans l'autonomie institutionnelle des universités***, exprime également de vives préoccupations face aux tentatives de politisation de la liberté académique des universités, qui sont utilisées à des fins politiques et qui ont été détournées de leur rôle premier, qui devrait demeurer éducatif et scientifique***;

Or. en

Amendement 338
Geadis Geadi, Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. souligne l'importance de protéger la liberté académique et l'autonomie institutionnelle conformément aux principes de l'espace européen de l'enseignement supérieur; se déclare profondément préoccupé par les informations faisant état de pressions financières, administratives et physiques sur le personnel universitaire et de l'ingérence que causent les mesures gouvernementales dans l'autonomie institutionnelle des universités;	18. souligne l'importance de protéger la liberté académique et l'autonomie institutionnelle conformément aux principes de l'espace européen de l'enseignement supérieur; se déclare profondément préoccupé par les informations faisant état de pressions financières, administratives et physiques sur le personnel universitaire et de l'ingérence que causent les mesures gouvernementales dans l'autonomie institutionnelle des universités; ***se déclare toutefois vivement préoccupé par les tentatives de politisation des universités, qui sont détournées de leur rôle éducatif premier; souligne que la liberté académique ne doit pas être mal interprétée, manipulée ou utilisée de***

manière abusive;

Or. en

Amendement 339
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. souligne l'importance de protéger la liberté académique et l'autonomie institutionnelle conformément aux principes de l'espace européen de l'enseignement supérieur; se déclare profondément préoccupé par les informations faisant état de pressions financières, administratives et physiques sur le personnel universitaire et de l'ingérence que causent les mesures gouvernementales dans l'autonomie institutionnelle des universités;	18. souligne l'importance de protéger la liberté académique et l'autonomie institutionnelle conformément aux principes de l'espace européen de l'enseignement supérieur; se déclare profondément préoccupé par les informations faisant état de pressions financières, administratives et physiques sur le personnel universitaire et de l'ingérence que causent les mesures gouvernementales dans l'autonomie institutionnelle des universités; ***souligne que ces informations remettent en cause l'engagement du gouvernement serbe concernant les aspirations du pays à l'adhésion à l'Union;***

Or. fi

Amendement 340
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. invite les autorités serbes à redoubler d'efforts pour garantir le traitement non discriminatoire des minorités nationales et à poursuivre activement les enquêtes et les condamnations pour crimes motivés par

la haine; déplore en outre le fait que les minorités nationales ne soient protégées qu'en théorie; demande la mise en œuvre intégrale de la législation en matière de lutte contre les discriminations; se déclare préoccupé par la pratique consistant à assurer une représentation purement formelle des minorités nationales placées sous le contrôle du gouvernement, et invite les autorités serbes à veiller à ce que les droits des minorités nationales soient garantis, notamment dans les domaines de l'éducation, de l'usage des langues minoritaires, de l'accès aux médias et aux services religieux dans les langues minoritaires, et à ce que la législation soit effectivement appliquée; souligne qu'une représentation des minorités contrôlée artificiellement nuit à la participation démocratique et va à l'encontre de l'esprit de la convention-cadre pour la protection des minorités nationales;

Or. en

Amendement 341
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. constate que, si le cadre juridique et politique de la Serbie concernant la protection des personnes appartenant à des minorités nationales est globalement en place, des lacunes importantes persistent dans sa mise en œuvre effective et cohérente; souligne que les plans d'action et les stratégies existants n'ont pas encore donné suffisamment de résultats concrets et demande que de nouvelles mesures concrètes soient prises pour garantir leur pleine exécution, y compris des calendriers clairs, des

ressources adéquates et des mécanismes de suivi solides, en étroite consultation avec les représentants des minorités nationales, afin d'avoir une incidence significative sur leur vie quotidienne;

Or. en

Amendement 342
Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna, Marjan Šarec, Helmut Brandstätter, Petras Auštrevičius, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. se déclare préoccupé par la persistance d'un taux élevé de violence de genre en Serbie, y compris dans sa dimension numérique; constate que si l'adoption formelle de la stratégie 2021-2025 pour prévenir et combattre la violence de genre et la violence dans la famille a représenté une avancée significative, elle n'a jamais été rendue opérationnelle et les plans d'action nécessaires à sa mise en œuvre n'ont pas été adoptés; invite les autorités serbes à veiller à ce qu'une nouvelle stratégie soit accompagnée de plans d'action, de financements et de mécanismes de mise en œuvre adéquats;

Or. en

Amendement 343
Nathalie Loiseau, Dan Barna, Petras Auštrevičius, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. souligne que les autorités serbes

instrumentalisent l'Église orthodoxe serbe pour promouvoir des discours décourageant les manifestations politiques et pour s'immiscer dans les processus politiques des pays voisins; constate avec une inquiétude supplémentaire que l'Église orthodoxe serbe est également utilisée par les autorités russes pour exercer une influence en Serbie, notamment dans le but d'encourager l'hostilité à l'égard de l'Union et du processus d'adhésion;

Or. en

Amendement 344
Marion Maréchal

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. dénonce la décision de l'Union européenne des associations de football (UEFA) d'infliger au club serbe de football FK Crvena Zvezda une amende de 40 000€ pour un tifo représentant une icône orthodoxe du Christ lors d'un match de Ligue Europa contre le club de Lille, le 26 février dernier; estime que cette condamnation est injustifiée et porte atteinte à l'identité culturelle et religieuse de la Serbie;

Or. fr

Amendement 345
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. constate avec inquiétude que le comportement du gouvernement serbe dans le domaine de l'éducation et de la liberté académique porte atteinte aux normes relevant des chapitres 25 et 26, qui sont les deux seuls chapitres que la Serbie a provisoirement clôturés; appelle la Commission à évaluer si les conditions ayant permis la clôture provisoire des chapitres 25 et 26 continuent d'être remplies;

Or. en

Amendement 346
Davor Ivo Stier, Andrey Kovatchev, Reinhold Lopatka

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. demande à la Serbie de promouvoir et de protéger le patrimoine culturel et les traditions de ses minorités nationales, et en particulier d'établir des conditions propices à l'enseignement dans les langues minoritaires, notamment en mettant à disposition un nombre suffisant d'enseignants, de manuels scolaires et de fournitures supplémentaires;

Or. en

Amendement 347
Ioan-Rareş Bogdan

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. constate avec inquiétude que les

personnes appartenant à des minorités en Serbie continuent d'être victimes de discrimination, en raison d'un cadre institutionnel incomplet pour la protection des minorités ethniques et du retard prolongé dans l'adoption d'un nouveau plan d'action;

Or. ro

Amendement 348
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. condamne la descente de police dans les locaux de l'université de Belgrade, diffusée par les médias tabloïds pro-gouvernementaux, qui constitue une nouvelle forme de pression et d'intimidation à l'encontre du monde universitaire et des libertés académiques;

Or. en

Amendement 349
Stanislav Stoyanov

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. constate la nécessité de progresser davantage dans l'impression de manuels dans des langues minoritaires telles que le bulgare;

Or. en

Amendement 350
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 18 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 ter. souligne que l'accès à l'éducation dans les langues minoritaires reste limité dans la pratique, souvent restreint à des modèles d'enseignement optionnels ou complémentaires, tels que «la langue maternelle avec des éléments de la culture nationale», avec des heures d'enseignement insuffisantes et une disponibilité limitée à travers les régions et les niveaux d'éducation; souligne que de telles dispositions ne permettent pas d'assurer une égalité pleine et effective aux personnes appartenant à des minorités nationales; regrette l'accès disparate et discriminatoire à l'enseignement et aux manuels scolaires dans les langues minoritaires en Serbie; souligne que l'enseignement dans la langue maternelle est un droit fondamental des minorités nationales, que la Serbie s'est formellement engagée à respecter; constate en outre que les modèles d'éducation bilingue et multilingue ne sont toujours pas disponibles ni développés, et qu'il existe des disparités d'accès entre les différentes communautés minoritaires, et invite les autorités serbes à garantir un enseignement de qualité, durable et doté de ressources suffisantes dans les langues minoritaires à tous les niveaux, notamment par la formation des enseignants, l'élaboration de programmes et de manuels, et une couverture territoriale équitable; invite instamment les autorités serbes à respecter la diversité linguistique et à promouvoir un véritable bilinguisme plutôt que l'assimilation en permettant aux personnes appartenant à des minorités nationales d'avoir accès à l'éducation dans leur langue maternelle;

Or. en

Amendement 351
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 18 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 ter. se déclare vivement préoccupé par l'ingérence politique croissante dans les institutions culturelles en Serbie, y compris les pressions exercées sur la programmation artistique, les structures de gouvernance et les décisions de financement, ainsi que sur les institutions et les professionnels chargés de la protection du patrimoine; prend note des rapports faisant état de restrictions d'accès aux contenus culturels qui portent atteinte au droit des citoyens de participer à la vie culturelle, d'annulations de programmes culturels, de licenciements de professionnels de la culture et de pressions exercées sur les experts impliqués dans la protection du patrimoine; souligne que la liberté d'expression artistique, l'autonomie institutionnelle et l'indépendance professionnelle font partie intégrante de la vie démocratique; invite les autorités serbes à respecter pleinement ces principes, conformément aux normes européennes et à la Convention européenne des droits de l'homme, et à mettre en place une gouvernance culturelle transparente, fondée sur le mérite et dépolitisée, garantissant une attribution équitable et indépendante des fonds publics et un environnement favorable aux secteurs culturel et créatif, à l'abri de toute ingérence politique;

Or. en

Amendement 352
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 18 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 ter. souligne que l'accès à l'éducation en langue bulgare doit être garanti à tous les niveaux, y compris dans l'enseignement primaire et secondaire, sans délai ni obstacle administratif; invite les autorités serbes à garantir la fourniture intégrale et en temps voulu de manuels scolaires, d'enseignants qualifiés et de matériel pédagogique; souligne qu'une mise en œuvre partielle constitue une violation des obligations en matière de droits des minorités en vertu des normes européennes; à cet égard, constate avec inquiétude que, bien que la traduction en bulgare des manuels scolaires du primaire, longtemps retardée, ait enfin été achevée, tous les manuels destinés à l'enseignement secondaire n'ont pas encore été traduits; encourage les autorités serbes à garantir la viabilité du processus en prévoyant un nombre suffisant d'enseignants, de manuels scolaires et de fournitures supplémentaires (agendas, livrets scolaires, etc.) pour répondre de manière adéquate aux besoins des élèves issus de cette minorité;

Or. en

Amendement 353
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 18 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 ter. invite la Serbie à garantir le respect des droits des minorités nationales dans la pratique, y compris l'accès à l'enseignement, à l'information et aux services religieux dans les langues minoritaires, ainsi qu'une représentation adéquate dans l'administration publique, conformément au principe de réciprocité chaque fois que cela est possible et à toutes les normes européennes pertinentes;

Or. en

Amendement 354
Ioan-Rareş Bogdan

Proposition de résolution
Paragraphe 18 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 ter. dénonce la violation par la Serbie de la liberté religieuse des minorités, par la limitation de l'accès au culte dans les langues des minorités dans certaines régions du pays, notamment dans le Timok, et en particulier par la non-reconnaissance officielle de l'Église orthodoxe roumaine de Serbie;

Or. ro

Amendement 355
Davor Ivo Stier, Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 18 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 ter. invite la Serbie à s'abstenir d'exploiter les identités nationales des

minorités nationales qui provoquent des divisions au sein de ces communautés et condamne fermement les cas recensés de discours de haine à l'encontre de certaines d'entre elles;

Or. en

Amendement 356
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 18 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 quater. constate le rôle crucial de tous les conseils des minorités nationales dans la représentation et la défense des droits et des intérêts de leur communauté; se déclare préoccupé par les capacités administratives et financières limitées des conseils nationaux des minorités et des autres institutions concernées, ce qui entrave la mise en œuvre cohérente et proactive des droits des minorités, et souligne la nécessité de renforcer le soutien institutionnel, la coordination et les mécanismes de responsabilisation; souligne que les autorités serbes compétentes doivent assurer un soutien financier et institutionnel adéquat afin que ces conseils de minorités nationales puissent mener leurs activités de manière indépendante, sans ingérence politique; souligne que les autorités serbes ne doivent pas accorder de traitement préférentiel à certains conseils de minorités nationales et qu'une approche non discriminatoire et fondée sur l'égalité de traitement doit être appliquée à toutes les communautés de personnes appartenant à des minorités nationales;

Or. en

Amendement 357
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 18 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 quater. condamne fermement toute politique, tout discours ou toute pratique administrative visant à redéfinir, à fragmenter ou à nier l'identité des minorités nationales en Serbie; dans ce contexte, se déclare préoccupé par la promotion de notions artificielles tels que la soi-disant «nation shopi», qui visent à effacer l'existence de la communauté bulgare et à nier ses racines historiques, son patrimoine culturel et son droit à l'auto-identification, lequel est protégé par le droit international; souligne que l'identité est une question de libre choix personnel et qu'elle ne peut faire l'objet d'une ingénierie politique ou d'une réinterprétation parrainée par l'État; invite les autorités serbes à respecter pleinement la continuité historique, l'héritage culturel et l'auto-identification de la communauté bulgare; déplore les perquisitions effectuées par les autorités serbes au centre culturel de Bosilegrad et l'ouverture d'une procédure préliminaire pour «haine ethnique» à l'encontre de militants d'organisations non gouvernementales;

Or. en

Amendement 358
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 18 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

18 quater. condamne le climat persistant d'hostilité, de discrimination et d'incitation à la haine à l'encontre des personnes LGBTIQ+ en Serbie, notamment de la part d'agents publics, de médias et de groupes extrémistes, qui contribue à créer un environnement de peur et d'insécurité; souligne que, malgré l'existence d'un cadre juridique, d'importantes lacunes persistent dans la mise en œuvre, notamment l'insuffisance des enquêtes et des poursuites concernant les crimes motivés par la haine et l'insuffisance des réponses institutionnelles; condamne la persistance de pratiques visant à supprimer l'orientation sexuelle et l'identité de genre («pratiques de conversion»); demande à la Serbie d'améliorer la mise en œuvre de ses lois sur les crimes et les discours de haine et la lutte contre la discrimination, notamment en sanctionnant les hommes politiques et les responsables religieux lorsqu'ils recourent à des discours de haine à l'encontre des personnes LGBTI;

Or. en

Amendement 359
Tonino Picula

Proposition de résolution
Paragraphe 18 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 quater. demande à la Serbie de promouvoir et de protéger le patrimoine culturel et les traditions de ses minorités nationales, et en particulier d'établir un climat positif propice à l'enseignement dans les langues minoritaires; déplore les atteintes aux droits des minorités dans ce domaine; invite la Serbie à s'abstenir d'exploiter les identités nationales des minorités nationales, une pratique qui crée des divisions au sein de ces

communautés, et condamne fermement les cas recensés de discours haineux à l'encontre de certaines d'entre elles;

Or. en

Amendement 360
Davor Ivo Stier, Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 18 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 quater. constate le retard considérable dans l'élaboration d'un nouveau plan d'action pour la concrétisation des droits des minorités nationales et souligne qu'il est urgent que la Serbie le présente sous sa forme définitive et le mette en œuvre rapidement; souligne qu'il est nécessaire que ce nouveau plan d'action intègre pleinement les conclusions et les recommandations du comité consultatif de la convention-cadre pour la protection des minorités nationales du Conseil de l'Europe;

Or. en

Amendement 361
Ioan-Rareş Bogdan

Proposition de résolution
Paragraphe 18 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 quater. dénonce l'absence de progrès significatifs en ce qui concerne l'accès à l'éducation dans les langues des minorités, des difficultés majeures subsistant encore dans la mise à disposition de manuels dans ces langues

et de personnel enseignant qualifié, y compris pour la communauté roumaine de la région du Timok;

Or. ro

Amendement 362
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 18 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 quinquies. invite les autorités serbes à rétablir et à garantir pleinement le droit des membres de la minorité bulgare à utiliser leur système de dénomination traditionnel, y compris les formes de noms de famille spécifiques au genre, sans restrictions ni pressions administratives; souligne que toute limitation à cet égard constitue une violation des droits personnels et culturels fondamentaux;

Or. en

Amendement 363
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 18 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 quinquies. invite instamment les autorités serbes à reprendre sans délai le processus législatif concernant la loi sur l'égalité de genre et la loi sur les unions entre conjoints du même sexe et à soumettre les projets de loi à l'examen de l'Assemblée nationale, afin de renforcer la protection des droits fondamentaux et d'assurer l'alignement sur les normes

européennes en matière d'égalité et de non-discrimination;

Or. en

Amendement 364
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 18 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 quinquies. déplore la sous-représentation persistante des minorités nationales dans l'administration publique et les structures chargées du maintien de l'ordre; souligne que des institutions publiques inclusives sont une condition préalable à une société cohésive, démocratique et équitablement représentée;

Or. en

Amendement 365
Ioan-Rareş Bogdan

Proposition de résolution
Paragraphe 18 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 quinquies. dénonce l'insuffisance du service public de radiodiffusion dans les langues des minorités, à l'exception de certains radiodiffuseurs locaux en Voïvodine, et attire l'attention sur le fait que les programmes en roumain diffusés en Voïvodine ne sont pas accessibles dans le Timok;

Or. ro

Amendement 366
Davor Ivo Stier, Andrey Kovatchev, Reinhold Lopatka

Proposition de résolution
Paragraphe 18 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 quinquies. souligne la nécessité d'un engagement ferme en faveur de la protection des droits des minorités nationales, en garantissant leur pleine représentation à tous les niveaux de gouvernement;

Or. en

Amendement 367
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 18 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 sexies. se déclare profondément préoccupé par le déclin démographique dramatique de la minorité bulgare en Serbie, qui a diminué d'environ un tiers au cours de la dernière décennie; souligne qu'une telle tendance soulève de sérieuses questions concernant la discrimination structurelle, le manque d'opportunités socio-économiques et l'insuffisance du soutien institutionnel; invite les autorités serbes à adopter des politiques ciblées et mesurables pour stopper le dépeuplement et assurer la présence durable de la communauté bulgare dans ses régions traditionnelles;

Or. en

Amendement 368
Şerban Dimitrie Sturdza

Proposition de résolution
Paragraphe 18 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 sexies. constate qu'il existe des obstacles importants à la pratique du culte dans les langues minoritaires et que, par conséquent, la liberté de religion n'est pas systématiquement respectée sur le territoire serbe; met l'accent sur la situation de l'Église orthodoxe roumaine en Serbie, qui n'est pas officiellement reconnue par l'État comme une Église traditionnelle, ce qui crée des difficultés importantes pour les églises et le clergé roumains dans la conduite du culte pour la communauté roumaine vivant en Serbie;

Or. en

Amendement 369
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 18 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 sexies. se déclare préoccupé par la dernière élection du commissaire à la protection de l'égalité Milan Antonijević, qui n'a pas été menée conformément à la loi, alors que les bénéficiaires et les acteurs de la société civile ont été complètement exclus du processus;

Or. en

Amendement 370
Ioan-Rareş Bogdan

Proposition de résolution
Paragraphe 18 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 sexies. attire l'attention sur le fait que la rhétorique incitant à la haine à l'encontre des minorités nationales dans les médias et de la part de responsables politiques demeure un phénomène répandu en Serbie,

Or. ro

Amendement 371
Vladimir Prebilič
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 18 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 septies. invite les autorités serbes à garantir la mise en œuvre intégrale et effective de la stratégie nationale d'intégration des Roms et des plans d'action qui s'y rapportent, notamment en allouant des ressources financières suffisantes, en améliorant la coordination entre les autorités nationales et locales et en mettant en place des mécanismes de contrôle transparents qui prévoient une participation significative des communautés roms et des organisations de la société civile; invite la Serbie à renforcer les mesures garantissant l'égalité d'accès à une éducation de qualité pour les enfants et les jeunes roms, notamment par la prévention de la ségrégation dans les écoles, l'extension des programmes de bourses et de mentorat, et des politiques ciblées visant à améliorer les taux de fréquentation, de maintien et d'achèvement des études parmi les élèves roms;

Or. en

Amendement 372
Andrey Kovatchev

Proposition de résolution
Paragraphe 18 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 septies. souligne que les progrès mesurables et vérifiables en matière de protection des droits de toutes les minorités nationales doivent être considérés comme faisant partie intégrante du groupe des éléments fondamentaux et être étroitement pris en compte dans l'évaluation globale des progrès accomplis par la Serbie sur la voie de l'adhésion; invite la Commission à établir des critères de référence clairs, ainsi que des mécanismes de suivi et d'information réguliers, afin de garantir que les progrès réalisés dans ces domaines soient systématiquement pris en compte lors de l'évaluation des progrès accomplis par la Serbie dans le cadre du processus d'adhésion;

Or. en

Amendement 373
Ioan-Rareş Bogdan

Proposition de résolution
Paragraphe 18 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 septies. attire l'attention sur le fait que la Serbie viole de manière flagrante les normes de l'Union européenne en matière de droits des minorités ethniques, telles qu'elles sont clairement prévues dans le chapitre 23 des négociations

relatif aux droits fondamentaux, et appelle la Serbie à faire preuve d'un réel engagement à mettre en œuvre et à respecter les droits des minorités;

Or. ro